VOLUME [illegible] — WINNIPEG, MAN., MARDI 15 AVRIL 1924 — NUMERO 45

Adresse de correspondance à "LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

L'ALLEMAGNE PEUT ET DEVRA PAYER

C'est la conclusion du rapport des deux comités d'experts alliés — Les Français et les Belges pourront continuer d'occuper la Ruhr, mais ils devront laisser aux Allemands le contrôle de leurs chemins de fer et de leurs industries dans la Ruhr et la Rhénanie — La Ligue des Nations arbitre

Paris — Le rapport des experts qui enquêtent depuis trois mois sur les capacités de paiement de l'Allemagne a été présenté mercredi à la commission de réparations. Les deux comités, sous la présidence respective du brigadier-général Charles G. Dawes et de M. Reginal McKenna, ont étudié à fond les complications des nombreux problèmes liés aux réparations et, comme ils disent dans leur lettre d'introduction, ils ont cherché la solution de ces problèmes en "hommes d'affaires soucieux d'obtenir des résultats effectifs".

La méthode économique

Ils ont étudié de quelle manière la perception des réparations pourrait être obtenu d'une manière purement économique plutôt que par l'application de pénalités. Considérant l'obligation qu'a l'Allemagne de payer la dette des réparations, ils insistent sur le fait que si l'Allemagne consent à payer, elle doit être libre d'exploiter ses ressources économiques.

Les experts disent clairement que les Français et les Belges pourront, s'ils le veulent, laisser des troupes dans la Ruhr, mais ils devraient laisser aux Allemands le contrôle des chemins de fer et des industries de la Ruhr et de la Rhénanie.

Une banque d'émission

La première condition nécessaire pour obtenir le paiement des réparations est la circulation d'une monnaie saine en Allemagne. Pour atteindre ce but, les experts proposent l'établissement d'une nouvelle banque d'émission au capital de 400 millions de marks dont l'émission serait garantie par de l'or. D'après l'organisation qu'ils proposent, l'Allemagne et les Alliés conjointement y trouveraient leur profit.

La production de l'Allemagne va lui permettre de satisfaire ses propres besoins en même temps qu'elle pourra constituer un fonds qui sera appliqué aux réparations. Ces paiements seront fixés graduellement plus élevés chaque année.

Un baromètre financier

Pour empêcher la stabilité financière de l'Allemagne d'être affectée par ces paiements, un nombre-indice de sa prospérité sera établi pour permettre de juger tous les ans de sa capacité de paiement.

L'organisation d'une commission de contrôle est proposée. Elle serait composée de représentants alliés, allemands et neutres, dont un Américain. Elle aurait pour mission d'exécuter les termes de l'entente proposée. Les experts croient que ce plan, tout en satisfaisant les Alliés, serait acceptable pour l'Allemagne.

Comment calculer la capacité de paiement

Le plan a pour but la rénovation financière de l'Allemagne dont les résultats garantiraient d'une manière tangible le paiement de la dette des réparations par des annuités proportionnées à ce rétablissement financier. Le nombre-indice sur lequel se basera la commission de contrôle sera déterminé par une moyenne des importations et des exportations, des entrées budgétaires, des recettes et des dépenses des chemins de fer, de la valeur monétaire de la consommation du sucre, du tabac, de la bière, des alcools et du charbon en tenant compte de la population. Un pourcentage sera fixé sur la moyenne statistique de ces points de repère de la capacité financière allemande pour les trois premières années. Puis pendant les six années suivantes, le pourcentage sera déterminé pour chaque groupe séparément et la moyenne qui en résultera après comparaison avec le nombre-indice préliminaire, sera le nombre-indice définitif.

La moyenne annuelle de chaque annuité sera déterminée par comparaison entre le nombre-indice obtenu chaque année et le nombre-indice qui servira de base.

La Ligue des Nations sera arbitre

S'il y a divergence d'opinion quant à l'usage des statistiques qui serviront à déterminer les nombres-indices, la section financière de la Ligue des Nations sera l'arbitre.

Les chemins de fer allemands sont évalués à 26 millions de marks-or. Les experts proposent l'émission d'obligations, garantie par l'actif total de ces chemins de fer, pour un montant total de 11 milliards de marks-or. L'intérêt alloué serait de cinq pour cent, plus un pour cent pour constituer un fonds d'amortissement.

Cinq milliards d'obligations

Des obligations au montant de cinq milliards de marks-or garanties par les industries allemandes seraient émises aux mêmes conditions que les obligations de chemin de fer. Ce montant, disent les experts, est moindre que l'ensemble total des dettes des industries allemandes avant la guerre.

S'il y a défaut de paiement des intérêts pour ces deux groupes d'obligations, le gouvernement allemand en sera tenu responsable et devra donner les taxes qui lui seront dues, en garantie.

D'après la commission McKenna, la somme des valeurs placées à l'étranger se chiffre aux environs de six milliards et trois quarts de marks-or, laquelle a été constituée, pour une bonne part, par la vente de marks papier.

LE ROI GEORGES VEUT REGNER

Il lance une proclamation protestant contre les récents événements de Grèce

Bucarest, Roumanie — Le roi Georges de Grèce, qui demeure à Brasho, Transylvanie, a lancé une proclamation au peuple grec, protestant contre les récents événements de Grèce et revendiquant le droit de régner, conformément à la constitution du pays. La proclamation dit: "Etant monté sur le trône dans des circonstances tragiques pour la Grèce, j'ai inauguré mon règne n'ayant en vue que l'amour de mon pays, résolu d'accomplir fidèlement les fonctions que m'accorde la constitution.

"Déterminé à ne pas mettre de bornes à mon esprit de patience et d'abnégation, tant que je pouvais espérer que les intérêts permanents de la Grèce n'étaient pas lésés, je n'ai hésité devant aucun sacrifice personnel.

"Mais, quand la ligue militaire, oubliant ses obligations envers le pays et envers moi, et abusant de ma confiance, eut recours à la force, non seulement pour supprimer les droits politiques temporairement, mais pour détruire par la violence et contre la volonté du peuple les principes fondamentaux de l'Etat, j'ai cru qu'il était de mon devoir de ne pas laisser soupçonner, par mon silence, que je contribuais à compromettre l'avenir de mon pays.

"Mon patriotisme impose à ma conscience le devoir impérieux de protester solennellement contre l'iniquité commise contre la nation et de revendiquer le droit de faire mon devoir comme roi, conformément à la constitution."

Sapiro ne comparaitra pas devant la Commission du Grain

Aaron Sapiro ne déposera pas devant la commission d'enquête du grain. L'hon. juge Turgeon a reçu de lui un télégramme exprimant son regret de ne pouvoir venir à Winnipeg dans le moment. L'expert en coopérative s'attend à être père d'un jour à l'autre. Il suggère à la commission de se faire remplacer par Daniel Wallace, directeur du "Farmer", de Saint Paul.

LA DISPARITION DE HUGO STINNES

C'est une immense perte pour l'Allemagne, dont il contrôlait pratiquement toutes les industries

Berlin — Hugo Stinnes, qui a été plus étroitement mêlé à la vie industrielle allemande que n'importe quel autre homme, est mort jeudi soir.

Depuis que sa grave maladie était connue de la population de Berlin, elle faisait le sujet de toutes les conversations.

La mort de Hugo Stinnes est considérée comme une immense perte pour l'Allemagne. L'opinion générale était que Stinnes était éminemment qualifié pour jouer un grand rôle dans le rajustement final des problèmes soumis au comité des experts. Il avait toujours refusé de discuter publiquement le problème des réparations et l'occupation française de la Ruhr, préférant attendre le suprême moment d'agir. Une seule fois, dans les quatre ans qu'il fut au Reichstag, il se leva et ce fut pour demander d'augmenter la production et d'abolir la journée de huit heures, dont il était l'ennemi acharné. Lui-même travaillait seize heures par jour.

Il était propriétaire des principaux grands hôtels de Berlin, de Hambourg et de Brême. Avec August Thyssen, il avait le contrôle des industries du fer et du charbon. Il dominait l'entière navigation intérieure de l'Allemagne; il dirigeait plusieurs compagnies de transports océaniques; il possédait la presque totalité des dépôts de potasse de l'Europe Centrale et, en 1920, il était propriétaire d'une cinquantaine de journaux ainsi que de plusieurs pulperies et fabriques de papier.

Avant la guerre Bertha Krupp était reconnue la plus riche personne d'Allemagne. Alors la fortune de Hugo Stinnes était évaluée à 30 millions de marks. Il profita de la guerre sans aucun scrupule et à la fin des hostilités, sa fortune s'était élevée à un milliard. Il parlait peu. Seules ses affaires financières et le montant de sa fortune étaient des sujets qu'il pouvait traiter à l'infini.

Il considérait l'aristocratie comme une nullité; il se faisait une gloire de n'avoir jamais vu l'empereur d'Allemagne et qu'il n'aurait jamais tourné la tête pour le voir. Ses seuls héros étaient ceux qui, ayant débuté avec peu, avaient réalisé des fortunes considérables.

Il était l'idole du parti populaire allemand qu'il avait financé après la révolution.

Le Souverain Pontife ne sort pas du Vatican

Rome — Au dernier moment, le souverain pontife Pie XI a modifié la décision qu'il avait prise, et a résolu de ne pas assister aux cérémonies d'inauguration du nouvel édifice des Chevaliers de Colomb, près du Vatican.

Le Saint-Père continue ainsi la silencieuse protestation de l'Eglise contre la prise de Rome par les armées de Garibaldi, en 1870. Pas un pape n'a mis le pied sur le sol qui est sous la domination du gouvernement italien, depuis cette époque.

A l'inauguration de l'édifice des Chevaliers de Colomb, le pape était représenté par son secrétaire d'Etat, le cardinal Gasparri.

Il avait d'abord été annoncé que le Saint-Père Pie XI assisterait à cette inauguration. Il lui aurait fallu traverser une étendue d'une cinquantaine de mètres, sur le sol du gouvernement italien, pour se rendre au nouvel édifice. C'eût été interrompre la tradition établie depuis 1870.

Pie XI n'a pas voulu adopter d'autre ligne de conduite que ses prédécesseurs depuis Pie IX.

EDMONTON — T.-C. Milnes, député provincial de Claresholm, abandonne le gouvernement pour passer dans les rangs de l'opposition comme fermier indépendant. Il reproche à l'administration Greenfield de ne pas réaliser son programme électoral.

Mgr J.-J. BLAIR, P.D.,
qui vient d'être nommé président de la "Catholic Church Extension"

L'OBJECTIF PAS ATTEINT DANS LA PERIODE VOULUE

La Coopérative du Manitoba va poursuivre sa campagne jusqu'au commencement de juin

Les directeurs de la "Manitoba Coöperative Wheat Producer" se sont réunis jeudi et vendredi aux quartiers généraux de la compagnie. La principale question à étudier était la position actuelle de la Coopérative. L'objectif, fixé à un million d'acres, n'a pas été atteint. D'après les termes du contrat soumis aux actionnaires en perspective, on devait recueillir des signatures couvrant un million d'acres d'ici au 1er avril. Si ce chiffre n'était pas atteint, tout cultivateur aurait le droit de se retirer de la Coopérative entre le 15 avril et le 10 mai.

Les directeurs ont décidé d'envoyer une lettre à tous les signataires, conformément aux termes du contrat.

Des contrats arrivent encore au bureau tous les jours et l'on ne désespère pas d'arriver au chiffre voulu. De plus, le "Pool" de l'Alberta a fait connaître son désir de coopérer avec celui du Manitoba pour l'aider dans la vente de son blé. Aussi les directeurs recommandent-ils fortement à ceux qui ont déjà signé le contrat de rester fidèles à la Coopérative.

On a proposé la dernière semaine de juin pour tenir la première assemblée des actionnaires, mais la date définitive ne sera pas fixée avant la prochaine réunion des directeurs, qui aura lieu peu après le 10 mai.

Le président Burnell a soumis un rapport du résultat de la campagne jusqu'à date et a recommandé un supplément de campagne jusqu'au commencement de juin.

Raisons de l'échec

Le total sous contrat jusqu'à samedi après-midi s'élève à 623,865 acres. Le nombre des contrats est entre 6,200 et 6,300. Des centaines de fermiers se contentent de semer, cette année, quelques acres de blé seulement. De plus, environ 500 fermes appartenant aux Mennonites, qui fournissaient une grosse portion de la récolte du Manitoba, sont aujourd'hui entre les mains de nouveaux venus, banques, compagnies de prêts, etc. Ces occupants temporaires ne peuvent s'engager pour cinq ans, d'où un grand déficit dans le nombre total des signataires.

On espère néanmoins arriver à 750,000 acres à la fin de la campagne en juin.

Des colons pour la Saskatchewan

Woonsocket — M. l'abbé A. Lebel, missionnaire-colonisateur du diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan, est de passage dans le Rhode-Island.

Il s'occupe du recrutement des colons pour la Saskatchewan.

MGR BLAIR A UN POSTE D'HONNEUR

Il succède à Mgr O'Donnell comme président de la "Catholic Church Extension"

Sa Sainteté le Pape Pie XI vient de nommer Mgr J.-J. Blair, P.D., vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, président de la "Catholic Church Extention" du Canada, pour succéder à Mgr O'Donnell, récemment élevé au siège épiscopal de Victoria. La nomination a été transmise par un cablogramme du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Mgr Blair est né à Strattford, Ont., en 1874. Il reçut sa première instruction à l'école séparée, puis au collège de cette ville; il fit son cours classique au Collège de l'Assomption de Sandwich et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal.

Tout jeune prêtre, Mgr Blair fonda les nouvelles paroisses de Wingham et de Bruxelles, Ont.; il devint ensuite curé de Sainte-Anne de Walkerville, poste dans lequel il déploya beaucoup de zèle.

Lors de la nomination de S. G. Mgr Sinnott, archevêque du nouvel Archidiocèse de Winnipeg, Mgr Blair l'accompagna dans notre ville, pour remplir auprès de lui les fonctions de chancelier et de vicaire général. Il est en même temps curé de la paroisse de Saint-Edouard, à Winnipeg.

Ajoutons que Mgr Blair est président de la "West Canada Publishing Company".

La promotion dont il est honoré va l'obliger à aller résider à Toronto. Les nombreux amis qu'il compte dans la province, tout en regrettant son départ de Winnipeg, sont heureux de le féliciter pour la haute marque de confiance dont il est l'objet de la part du Saint-Siège.

ANT. VERMETTE

Encore un survivant de l'époque héroïque qui disparaît à l'âge de 90 ans

Le 13 courant, la paroisse de Saint-Norbert déplorait la perte d'un respectable pionnier dans la personne de M. Antonin Vermette.

Né à la Rivière-Rouge en 1831, le vénérable nonagénaire avait été un des plus fameux cavaliers des temps de la prairie. Il était le dernier survivant que nous connaissions de la bataille de la Coulée aux Outardes, l'engagement le plus sérieux et le plus sanglant que les Métis aient eu avec les Sioux.

Vers 1868, quand le bison disparut de nos parages, M. Vermette laissa le métier de coureur des plaines pour s'installer sur sa ferme à Saint-Norbert, où il vécut tranquille et dans l'aisance jusqu'à sa mort. En 1869-70-71, il prit une part active au mouvement de la Rivière-Rouge et à l'invasion fénienne; il comptait parmi les ardents amis de Riel et c'est sur sa propriété que l'on voit encore aujourd'hui l'endroit où le chef métis se cacha pendant plusieurs mois pour échapper à la fureur des Canadiens. Son père, un vétéran de 1812 qui avait fait le coup de feu à Châteauguay, mourut aussi à Saint-Norbert en 1900, à l'âge de 109 ans.

Le défunt laisse une veuve et de nombreux enfants. Ses funérailles imposantes témoignent de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Elles eurent lieu jeudi le 17, en l'église de Saint-Norbert. Mgr Cloutier mit le sceau à une amitié de 60 ans en officiant au service; il était assisté de MM. les abbés Moreau et Messier.

Les porteurs étaient: MM. H. Chevrier, Jos. Pelland, Jos. Champagne, Jos. Campeau, Alfred Benoit, Philias Cloutier. Parmi l'assistance nombreuse venue de tous les points du Manitoba, on remarquait les représentants de l'Union Nationale Métisse: R.-A. Nault, H. Riel, P.-M. Carrière, Alex. Nault, Adolphe Carrière, Max. Vermette (St-Pierre), G.-J. Charette; les représentants du conseil municipal: MM. Ed. Poulain, W. Hack, S. St-Germain.

Des tributs floraux et des bouquets spirituels ont été présentés par la famille, l'Union Métisse, la municipalité de Saint-Vital, M. Horace Chevrier et d'autres.

A Mme Vermette et à la famille l'expression de nos sympathiques condoléances.

LA SESSION FEDERALE

NOTRE DETTE AMORTIE DE 30 MILLIONS

Les droits sont réduits sur les machines agricoles ainsi que sur tous les instruments de production — La taxe des ventes réduite de 6 à 5 p. c. — Sept embranchements de l'Ouest sont approuvés

Ottawa — Une réduction de plus de trente millions dans la dette publique du Canada, une réduction d'un pour cent dans la taxe des ventes et des diminutions de droit sur les instruments de production, tel est le résumé de l'exposé budgétaire prononcé par l'hon. James Robb jeudi.

Il est à noter que ce discours fut le plus court prononcé en semblable circonstance depuis plus de 20 ans.

Quand il se leva pour parler devant une chambre remplie, où sir Lomer Gouin prenait son siège pour la première fois depuis le début de la session, et des galeries pleines à leur entière capacité où l'on remarquait surtout l'hon. M. Perrault, ministre de la colonisation de Québec, le ministre intérimaire des finances fut vivement applaudi.

Au début, l'hon. M. Robb parla en termes émus de l'hon. M. Fielding que la maladie empêchait de prononcer le fameux exposé, qui aurait été le dix-septième de cet homme d'Etat, "un record, dit M. Robb, que n'a jamais atteint aucun ministre des finances dans aucune partie de l'empire".

M. Robb est optimiste

M. Robb est très optimiste sur la situation financière du pays. Pendant l'année fiscale 1922-23, dit-il, l'augmentation de la dette nette fut de $31,641,067, mais dans l'année terminée le 31 mars dernier, la réduction de la dette fut de $30,409,109. Ce dernier montant comprend une somme de huit millions reçue du gouvernement impérial en règlement de certaines dettes. Le surplus brut des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires est de plus de 52 millions, mais, après paiement des déficits des chemins de fer, de la marine et d'autres services, il reste un surplus de 30 millions. Ce surplus servira surtout à compenser la perte de 24 millions qui résultera d'une diminution des impôts.

Notre dette publique nette s'élevait le 31 mars 1923 à $2,453,776,858. Le revenu pour l'année écoulée fut de 396 millions, les dépenses ordinaires, de 328 millions, les dépenses capitales de 12 millions, les prêts aux chemins de fer de 23 millions, les prêts à la marine d'un million et demi, et les prêts à la commission du port de Québec de $500,000; plus $621,000 pour la Victoria Shipowners Ltd. Ce qui laisse un surplus de 20 millions, auquel s'ajoutent les huit millions du gouvernement anglais et près de deux millions d'autres créances recouvrées.

M. Robb fit ensuite une revue de notre commerce extérieur de 1914 à l'année courante, et il démontra qu'une balance défavorable de 90 millions fut changée, en cette période, en une balance favorable de 238 millions.

Modifications à la taxe des ventes

Les modifications apportées à la taxe des ventes portent sur les points suivants:

Réduction générale de la taxe de six à cinq p. c.

Abolition de la taxe sur tous les articles jouissant d'une diminution du tarif, instruments aratoires, machines employées dans les industries laitières, minières, forestières et les pêcheries et généralement dans les industries de la production. Cette exemption portera aussi bien sur les produits domestiques que sur les importations.

Réductions de 50 p. c. sur les chaussures, les biscuits, les légumes et les fruits en conserve, les jambons et les confitures.

La taxe des ventes est enlevée sur les aliments aux céréales, le macaroni, le vermicelle, le sago, le riz, les viandes salées ou fumées et les aliments à base lactée.

Les matériaux entrant dans la fabrication des tissus de laine seront exempts de la taxe des ventes.

Les machines servant à perforer les puits sont exemptées de la taxe des ventes.

Afin de compenser un peu pour les pertes de revenus résultant de ces diminutions de taxes et pour rendre l'administration de la loi plus facile, on abolit l'exemption de la taxe des ventes dont jouissaient les industriels faisant moins de $10,000 d'affaires par an.

Articles exempts de la taxe

Les articles suivants sont exempts de la taxe des ventes: livres pour les aveugles, livres et manuels scientifiques, manuels imprimés approuvés par tout département de l'éducation d'une province canadienne, les aliments à base de lait, la crème à la glace, le sulphate de nicotine, les désinfectants, les cloches d'église, les chaînes, les instruments chirurgicaux, l'huile carbolique employée dans la préparation des bois, l'insuline, les appareils d'enseignement philosophique et la ficelle d'engerbage.

De plus la taxe est enlevée sur les matériaux qui entrent dans la fabrication des instruments de production.

Droits abolis ou réduits

Le tarif est modifié comme suit:

Les droits sont abolis ou considérablement diminués sur les instruments servant dans les industries agricoles, minières, forestières, et des pêcheries et sur les matériaux entrant dans leur construction.

Les progressistes sont satisfaits

On considère que ce budget ralliera tout le vote progressiste, car le gouvernement a fait des concessions importantes à ce parti en réduisant le tarif sur les instruments de production et en abolissant la taxe des ventes sur ces instruments et sur certains produits alimentaires.

Le débat sur le budget a commencé lundi et ira sans doute jusqu'aux vacances de Pâques.

Les embranchements de l'Ouest

Avant le discours sur le budget, la Chambre s'était mise à l'étude des diverses résolutions de M. Graham, ministre des chemins de fer, pourvoyant à la construction de divers embranchements dans l'Ouest. L'opposition s'est montrée très modérée et pour la bonne raison, sans doute, qu'elle avait elle-même commencé la construction d'une partie de ces embranchements, lorsqu'elle était au pouvoir, ou en avait fait les plans.

Encouragement aux colons

A tour de rôle, les députés de l'Ouest se sont levés pour indiquer l'importance de telle ou telle ligne, dans la Saskatchewan et l'Alberta. Ils ont indiqué, comme M. Andrew Knox, l'importance qu'il y avait de construire une ligne dans le district de Prince-Albert, parce que des colons allaient s'établir à 30 et 40 milles des voies ferrées il y a plusieurs années avec la promesse que l'on construirait des facilités de transport sous peu. Rien n'a été fait. Il est temps de se rendre à ces demandes si nous voulons garder chez nous des populations industrieuses, mais qui se lasseront d'attendre.

Voici la liste des embranchements dont le parlement a décidé la construction en attendant les deux dernières lectures de chaque bill:

Melfort à Nipawin, 17 milles, $360,000; Peebles à Township 10, 23 milles, $300,000; Gravelbourg à Neidpath, 11 milles, $144,000; Sainte-Rose du Lac à Rorketon, 23 milles, $375,000; Hanna à Warden, 87 milles, $1,445,000; Loverna à Township 32, 50 milles, $1,192,000; Lloydminster à Township 53, 45 milles, $1,170,000.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 15 AVRIL 1924 NUMERO 45

Nous n'avons pas au Canada une nation, mais bien deux, — deux peuples, deux civilisations, deux Canadas: l'un français et l'autre anglais.
Professeur A.-L. BURT.

LA LIBERTÉ

Chez les Français (du Canada), l'organisation, que viennent fortifier les liens religieux, est de beaucoup supérieure à celle de la nation anglaise, où est loin de régner la même unité de religion.
Professeur A.-L. BURT.

LES BEAUTES D'UN REGIME

Les idées socialistes et communistes courent le monde. Aussi longtemps qu'elles restent dans le domaine des rêves, elles fascinent; mais quand on passe de la théorie aux faits, c'est un fiasco monumental et une horreur sans nom.

Il est si facile, quand un besoin se fait sentir quelque part, de dire: "Le gouvernement devrait se charger de ceci, il devrai faire cela". On oublie que le gouvernement n'a de ressources que celles qu'il tire des contribuables, et que, s'il gaspille ou manque de compétence dans ses exploitations, c'est, en définitive, le contribuable qui paye les pots cassés.

La seule théorie qui a du bon sens et qui donne des resultats satisfaisants limite l'action gouvernementale à la surveillance et au contrôle des activites individuelles. Qu'il les stimule, très bien; mais qu'il se substitue à elles, jamais. Qu'il y ait des abus dans le monde, c'est l'inévitable. Vouloir les faire disparaître en confiant tout au gouvernement, c'est imiter l'ours de la fable de Lafontaine qui, pour débarrasser son maître qui dort de la mouche qui lui marche sur la face, croit lui rendre service en lui lançant une pierre en pleine figure.

La Russie fait, en ce moment, la dure expérience de l'action gouvernementale qui se substitue à l'activité privée; c'est lamentable. Les chemins de fer sont désorganisés, les affaires dans le marasme, les gens ruinés, et il y a pis encore.

Il y a quatre ans, le gouvernement soviet a poussé sa furie de toucher à tout jusqu'à procéder à la "nationalisation des enfants". Au gouvernement incombait la charge de loger, de nourrir et d'instruire les enfants. Ceux qui n'étaient pas absolument aveuglés par l'utopie communiste ont pu prévoir les résultats de ce régime; ils dépassent en horreur tout ce qu'on aurait pu imaginer. Les dépêches nous apprennent que huit cent mille enfants meurent de faim en Russie, et qu'un grand nombre sont des victimes précoces des maladies honteuses et de l'ivrognerie. Quand le gouvernement soviet s'est trouvé à bout d'argent, il a jeté, sans pitié, ces enfants sur la rue. Dans Moscou et Pétrograd seulement, six mille enfants sont morts de froid dans le courant de l'hiver dernier. Le Dr Rathner, membre du Comité d'investigation, déclare que quatre cent cinquante mille des enfants "nationalisés" sont de petits alcoolisés, et un grand nombre sont déjà des victimes des narcotiques. Le gouvernement, quand il s'en mêle, est vraiment un bon père de famille, et un fameux homme d'affaires par-dessus le marché.

Voilà les conséquences d'un régime faux poussé jusqu'à ses conclusions pratiques. C'est le régime que voudraient pour le Canada tous ces propagandistes bolchévistes que des lois d'immigration trop lâches ont laissé pénétrer chez nous, et qui sont assez nombreux pour envoyer des représentants dans les assemblées législatives. Il nous en est venu des parties orientales de l'Europe, mais d'autres nous sont venus des *slums* de Londres et de Liverpool. Dans la dernière échauffourée soviétique de Winnipeg, il y a quelques années, un bon nombre des fauteurs de la grève parlaient autre chose que le russe.

A voir procéder à l'immigration qui se fait actuellement, on dirait que la leçon n'a pas porté.

PERTINAX.

UN CONTRASTE

Le numéro d'avril du *Grain Growers' Guide* de Winnipeg ne manque pas d'intérêt; nos lecteurs aimeront probablement à savoir ce qu'il dit sous la rubrique: "*Where does Canada stand?*"

"*Le premier ministre King*, dit-il, *a déclaré que ce n'est pas son intention de demander au Parlement la ratification du traité de Lausanne, car le Canada n'ayant pas signé ce traité, le Parlement du Canada ne doit pas être appelé à le ratifier.*"

Nous espérons que le premier ministre s'en tiendra là. Nous sommes trop petits pour aller nous mêler des affaires d'Orient. Avec Botrel, on pourrait dire aux fervents d'aventures guerrières qui veulent nous faire jouer un rôle d'hommes avant le temps: "*T'es bien trop petit, mon ami*".

Tel n'est pas l'avis du *Grain Growers' Guide;* il voudrais voir notre premier ministre entrer dans la galère.

Et quelle est la raison de son zèle?

Le souci de protéger la minorité canadienne de Turquie.

Quoi? Que dites-vous? La minorité canadienne de Turquie?

Oui, c'est bien cela; lisez plutôt.

"*Le traité de Lausanne*, dit le *Grain Growers' Guide*, *contient des articles bien importants pour la protection de la religion, de la nationalité et de la langue des minorités de Turquie. Est-ce que les Canadiens n'ont pas d'intérêts là-dedans? Si le Canada n'est pas partie au traité, comment pourra-t-il réclamer la protection du traité pour les Canadiens qui résident en Turquie?*"

N'est-ce pas que c'est touchant? Quelle sollicitude pour les Canadiens qui vivent en Turquie! Vous ne croyiez peut-être pas qu'il y avait des Canadiens en Turquie; nous pensions comme vous, mais il parait qu'il y a des Canadiens en Turquie. Alors, si nous n'entrons pas dans le guêpier oriental, que va-t-il advenir des droits de quatre ou cinq Canadiens qui, d'aventure ont élu domicile en Turquie?

Il y aurait plus pressante besogne à faire au Canada et en particulier au Manitoba sans risque de complications internationales. Intervenir dans le traité de Lausanne pour protéger quatre ou cinq Canadiens, c'est épouser la question balcanique, et elle n'est pas commode. Secourir quarante mille persécutés, au Manitoba, n'expose personne à aucun péril et cela aurait, de plus, l'immense avantage de laver une tache qui souille l'honneur britannique.

Cette minorité manitobaine était protégée par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et par l'Acte de Manitoba devenu acte impérial en 1871. Ces deux actes garantissaient aux catholiques du Manitoba des écoles séparées pour y faire donner à leurs enfants une éducation en conformité avec leurs principes religieux. Ces écoles n'existent plus. Le français était langue officielle à l'égal de l'anglais. Il est maintenant proscrit; le coup de force Thornton prétend avoir réglé ce point. Nous n'avons de français que ce que nous en prenons en marge de la légalité, et c'est toujours besogne ingrate avec un département d'Instruction publique et quelques inspecteurs qui s'efforcent de resserrer les mailles du treillis légal, malgré les grandiloquentes déclarations de bon vouloir de ceux qui détiennent le pouvoir.

Est-ce que cela est moins intéressant que le sort des quatre ou cinq Canadiens qui vivent en Turquie?

Outre les droits certains d'une minorité persécutée à sauvegarder, il y aurait bien l'honneur de deux parlements à nettoyer, celui du gouvernement du Manitoba qui a déchiré les traités et celui du gouvernement fédéral qui a laissé mettre sa signature en pièces sans avoir jusqu'ici protesté d'une manière effective.

Une sourdine mise du côté de la Turquie et une attention élémentaire à ce qui se passe au Canada sont vraiment de mise dans les circonstances présentes.

J. T.

LA PASSION

La passion du Christ! cette terrible fête,
Pour nous tous si cruelle et si douce à la fois,
Etreint nos coeurs pieux et nous laisse sans voix:
Nous n'avons qu'à pleurer et qu'à baisser la tête.

C'est Jésus notre Dieu, c'est Jésus notre frère,
Que l'on mène à la mort comme un vil scélérat.
Nous tremblons, écrasés devant cet attentat,
Mais nous n'avons pas droit de frémir de colère.

Nous sommes ses bourreaux! c'est son amour pour nous
Qui le jette à la mort; par un divin mystère,
Tout le sang qu'il répand remplit le baptistère

Où laver nos péchés quand nous sommes absous.
Nous adorons, Jésus, ta bonté fraternelle
Qui nous donne à ce prix une gloire immortelle.

J.-M.-A. JOLYS, ptre.
Saint-Pierre-Jolys, 6 avril 1924.

TRAVAILLONS DE CONCERT

Un professeur de l'Université d'Alberta, M. Alfred-Leroy Burt, M.A., a fait récemment une conférence sur le dualisme canadien. Parmi les idées très justes qu'il émet, nous soulignons la suivante: "*Chez les Français, l'organisation, que viennent fortifier les liens religieux, est de beaucoup supérieure à celle de la nation anglaise où est loin de régner la même unité de religion*".

L'élément français a donc de bonnes raisons de former un tout compact en ce pays. Le travail collectif lui est commandé par ses intérêts et lui est facilité par l'unité de sentiments religieux. Y a-t-il vraiment dans nos rangs cette bonne entente, cet esprit d'unité que l'on s'attendrait à bon droit d'y rencontrer?

Ce serait être injuste que d'ignorer les efforts louables que l'on fait en bien des endroits pour emboîter loyalement le pas dans les entreprises qui visent au bien commun. Qu'il s'agisse des intérêts matériels de l'agriculture ou de la colonisation, ou des intérêts supérieurs de l'éducation par l'école ou le journal, les cercles paroissiaux de l'A. C. J. C. ou ceux de l'Association d'Education, qui font un travail ardu et persévérant, sont de plus en plus nombreux. Ceux qui tâchent de faire surgir de ces cercles et qui cherchent, ce qui est encore bien plus difficile et plus important, de les faire vivre et de les faire travailler, rendent un grand service à tout l'élément français et ont droit à des témoignages publics de notre reconnaissance. Ils développent chez nos gens le savoir-faire, l'esprit d'initiative et le dévouement qu'exige le travail collectif. Ils préparent des unités qui prendront vite, dans le milieu où elles seront appelées à vivre, assez d'ascendant pour donner le ton dans les vieilles paroisses et orienter dans la bonne direction l'opinion publique dans les nouvelles qui surgissent de temps à autre.

Pourquoi faut-il avouer que ces efforts ne sont pas absolument la règle universelle? Les paroles qui coulaient récemment de la plume d'un journaliste français trouvent leur juste application en plus d'une localité de notre province:

"*On peut se montrer adversaire de l'élément d'unité de bien des manières. Voici l'étrange aberration de quelques-uns. Ils n'ont de sévérité que pour les entreprises de leurs frères et se montrent toujours prêts à critiquer, entraver, démolir. Telle forme d'apostolat leur parait nouvelle: ils daubent à l'envi. Telle mentalité n'est pas la leur: elle ne vaut rien. Telle opinion, d'ailleurs absolument libre et sur laquelle l'Eglise entend laisser la liberté, n'entre pas dans leur cadre stéréotypé: attention! elle est suspecte, elle est dangereuse, hérétique.*"

Plus vite nous nous débarrasserons de cet esprit et plus nous travaillerons de concert, plus nous serons forts.

L.

De-ci de-là

Une compétence

Souvent, dans ce journal, nous recommandons aux nôtres d'essayer de primer dans leurs sphères respectives. La Liberté se réjouit donc du magnifique succès remporté par M. P.-A. Galliot, lors des récents examens du Collège d'Agriculture sur l'industrie laitière. M. Galliot est arrivé second sur une longue liste de candidats; et le premier, un vétéran du métier, n'a précédé que de quelques points notre jeune ami. Afin de bien indiquer que nous nous trouvons ici en face d'une véritable compétence, nous énumérons quelques-unes des têtes de chapitre de ces études approfondies sur l'industrie laitière: "Epreuves des produits laitiers, fabrication du fromage, bactériologie laitière, réfrigération, récoltes fourragères, machines à vapeur, chimie laitière."

N'est-il pas vrai qu'un homme qui obtient les hautes marques dans des examens pareils est un expert qui mérite d'être félicité? M. Galliot est fils de M. Albert Galliot, l'éminent médecin de Notre-Dame de Lourdes, qui a droit, lui aussi, à de bien sincères compliments.

La "Sentinelle"

Nous avons reçu les premiers numéros de la "Sentinelle", le nouveau quotidien que vient de fonder, à Woonsocket, R.-I., un groupe de Franco-Américains, sous la direction de M. J.-Albert Foisy, ancien rédacteur à l'"Action Catholique" et au "Droit".

Dans son article programme, notre confrère présente la "Sentinelle" comme un "journal qui sera catholique avant tout, qui exposera la vérité, combattra l'erreur, et prendra, en toute occasion, la défense de l'Eglise et de ses institutions." ... Et il poursuit plus loin: "Il veillera sur les intérêts des citoyens de langue française; il travaillera à la survivance de notre idiome ancestral et favorisera particulièrement les hommes et les institutions de notre race..."

Sa devise: "Pour nos enfants" résume d'ailleurs admirablement son programme et sa raison d'être.

Nous notons avec plaisir que la "Sentinelle" a eu l'excellente idée de faire connaître dans les milieux franco-américains les centres de colonisation franco-catholiques de notre Ouest. C'est ainsi que dans ses premiers numéros nous avons déjà lu d'excellentes notices sur des paroisses de la Saskatchewan: Duck Lake, Albertville, Shell River, Vonda.

Nos meilleurs voeux de succès à notre nouveau confrère.

Nouvelles brèves

REGINA — Un train spécial part de Swift Current cette semaine avec quinze familles du district de Wymark, en route pour le Mexique.

MELFORT, Sask. — Sidney A.-M. Godfrey, trouvé coupable d'un détournement de fonds de $12,000 au préjudice de la municipalité de Tisdale, dont il était le secrétaire, a été condamné à dix-huit mois de prison avec travaux forcés à Prince-Albert.

BELLE FOURCHE, S. D. — La crue de la rivière Belle Fouche a inondé 28 maisons, dont la plupart ont été sapées dans leurs fondations et réduites en miettes.

REGINA — On a reçu jusqu'à date de 25 à 30 demandes pour la position de gérant général des Crémeries Coopératives de la Saskatchewan.

CALGARY — Il a neigé samedi soir et lundi matin dans tout le centre de l'Alberta. Dans certains endroits la neige a atteint jusqu'à 15 pouces.

MONTREAL — Le maire Martin, défait aux récentes élections, annonce son intention de se retirer sur sa ferme à Laval des Rapides et de s'y livrer à la culture des framboises.

QUEBEC — M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil", a été nommé officier d'académie par le gouvernement français.

PARIS — Jacques Sadoul et Henri Guilbeault, deux anciens soldats condamnés à mort pour avoir embrassé la cause bolcheviste, seront candidats aux prochaines élections générales.

PARIS — Si le Sénat ratifie une mesure adoptée jeudi, la Chambre des députés sera désormais élue pour six ans au lieu de quatre et elle se renouvellera par tiers tous les deux ans.

VIVIAN, Man. — Mme Olier Ducharme, de Craig Siding, près de Vivian, a mis au monde quatre filles. Trois sont mortes presque aussitôt, mais la quatrième et la mère se portent bien.

PARIS — La Chambre et le Sénat ont adopté une loi autorisant les femmes à devenir commissaires priseurs (encanteurs).

PARIS — Le Sénat a invalidé l'élection de François Coty, le parfumeur millionnaire, comme sénateur de la Corse. Ses adversaires prétendent qu'un bandit corse a terrorisé les conseillers municipaux de la campagne pour les faire voter en sa faveur.

PARIS — La reine Marie de Roumanie, la plus jeune grand'mère royale d'Europe, a fait une visite officielle de trois jours à Paris, avec le roi Ferdinand. Les souverains ont reçu un accueil enthousiaste dans la capitale française.

PARIS — Le prince Roland Bonaparte est mort après une longue maladie, à l'âge de 66 ans.

PARIS — Le Louvre a reçu de Syrie une harpe dont les cordes ont été muettes pendant 3,700 ans. Elle a été trouvée sur les bords de l'Euphrate par l'archéologue Frank Cumont.

M. J.-H. Bourgouin officier d'académie

M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France à Winnipeg, vient d'obtenir du gouvernement français le ruban violet d'officier d'académie. Nous sommes heureux de le féliciter pour cette marque de distinction.

A nos lecteurs

Nous aurions besoin d'un certain nombre de numéros de la Liberté du 1er avril. Nos lecteurs qui le peuvent nous obligeraient beaucoup en nous adressant les exemplaires de ce numéro dont ils peuvent disposer. Nous les en remercions à l'avance.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Economie et bilinguisme

Le Droit (Charles Gautier):

La politique d'économie entreprise par le gouvernement, excellente en principe, moins bonne dans son application, ne change que peu de chose à la situation faite, depuis longtemps, au bilinguisme, dans les divers départements de l'administration fédérale. L'habitude a été prise de mesquiner sur le nombre des fonctionnaires bilingues, sur leurs salaires, sur la publication, en langue française, des documents fédéraux.

Cette inégalité de traitement aurait dû tout au moins appeler une inégalité correspondante dans l'application des mesures d'épargne. Il n'en est rien. Lorsqu'il s'est agi de distribuer le patronage et de dépenser libéralement les deniers publics, les fonctionnaires bilingues et la langue française ont été oubliés ou presque; mais s'est-il question d'économie, de coupures dans le nombre des fonctionnaires et dans les dépenses générales, aussitôt les relégués d'hier passent au premier plan, et portent une part égale, sinon la plus forte, des mesures restrictives.

La petite part du français

La Presse (Montréal):

Il sort chaque année des presses de l'imprimerie nationale un nombre colossal de publications de toutes sortes. Toutes intéressent quelque classe de notre population. Elles servent, soit à mieux faire connaître certaines lois, soit à vulgariser le résultat des recherches scientifiques.

Comme une partie de notre population connait peu ou point la langue anglaise, il est nécessaire de traduire ces publications pour que les nôtres en bénéficient autant que leurs compatriotes de langue anglaise. C'est leur droit incontestable, reconnu en théorie dans la capitale. En pratique il en va autrement. La plus grande partie des publications officielles ne sont jamais traduites, comme en font foi les trois derniers rapports annuels de l'Imprimerie nationale, que nous avons sous les yeux. Voyez plutôt. Durant chacune des trois dernières années, 400 publications ne passèrent pas à la traduction. Elles formaient un total d'environ 130,000 pages. Citons quelques titres.

Le ministère de l'Immigration publie un "Atlas descriptif du Canada", que l'on voit dans toutes les écoles du pays. Or cet Atlas n'est publié qu'en anglais. En 1921, on en distribuait 356,000 copies; en 1922, 105,000 et, en 1923, 325,000, soit un total de 786,000 exemplaires, en trois ans. Pour chaque période de quatre ou cinq années on en distribue donc un million. Pourquoi ne pas donner ce livre aux enfants de chez nous dans leur langue maternelle. Croit-on, comme à Toronto, que le français n'a pas de place dans l'éducation?

Ce n'est pas tout. L'Atlas est largement répandu à l'étranger, où il sert à attirer des immigrants. Comme il n'est imprimé qu'en anglais, il contribue à répandre en Europe l'impression que notre pays est unilingue. Cette propagande néfaste, qui n'est peut-être pas involontaire, est faite à même le Trésor public auquel contribuent les Canadiens français.

Nous ne citons qu'un exemple. Que dire encore des publications unilingues du ministère de l'Agriculture, destinées à vulgariser les meilleures méthodes de culture? Nos fermiers n'ont-ils pas le droit de connaître le résultat des recherches des laboratoires et des fermes expérimentales du Dominion?

Deux élections en mai

Le Soleil (Québec):

Les élections allemandes auront lieu dès les premiers jours de mai, et celles de France suivront, de fort près, dans le même mois. De l'un et de l'autre côté du Rhin, il est difficile de prévoir les résultats. Ces deux appels simultanés au vote populaire auront un caractère international qui dirigera toute la lutte.

En France, la période la plus active de la bataille commencera vers le 15 avril, au moment où expireront les contrats de la Ruhr et où sera connu le rapport final du comité des experts. Les conclusions que tireront ceux-ci auront sans doute une influence sur le peuple, car la plupart des candidats parcourront le pays en expliquant quotidiennement le problème des relations franco-allemandes.

M. Poincaré sortira-t-il victorieux de l'épreuve? En général, on doute et on espère. Comme il a eu le courage d'imposer certaines mesures impopulaires pour le salut de la France, il se pourrait qu'il fût victime de son énergie et de son patriotisme vrai; mais on sait que les Français se rallient autour d'une forte personnalité chaque fois qu'ils sentent que la patrie en a besoin. L'esprit public est développé chez eux peut-être plus qu'ailleurs, et c'est cet esprit qui ramènerait à son poste le président du Conseil français.

Quant à l'Allemagne, l'échiquier politique y est difficile à démêler. En s'y risquant trop avant, un étranger risque de s'y fourvoyer. Toutefois, d'après les opinions les plus autorisées, la campagne allemande se fera sur la possibilité d'une revanche prochaine ou éloignée. Les traités de 1919 sont regardés comme un opprobre par le peuple germain, et, si les démagogues parviennent à lui faire croire qu'il peut s'en libérer par la violence, il enverra à Berlin des ennemis de la France et de chauds partisans du refus de payer.

Les laïcs et la presse catholique

La Sentinelle, Woonsocket (J.-Albert Foisy):

Si le Saint Père impose au clergé l'obligation de travailler au développement d'une presse essentiellement catholique, il n'a jamais exempté les laïcs de ce devoir. Au contraire, son appel général s'adresse aux fidèles, tout aussi bien qu'au clergé et, dans un pays comme le nôtre, il est souvent préférable que ce soient les laïcs qui prennent l'initative de telles fondations.

L'influence des laïcs, pour la défense de la vérité, est souvent plus grande que celle du clergé. N'est-ce pas Bossuet lui-même qui le déclarait:

"Lorsqu'on entend les prédicateurs, je ne sais quelle accoutumance malheureuse, de recevoir par leur entremise la parole de l'Evangile, fait qu'on l'écoute de leur bouche plus nonchalamment. On s'attend qu'ils reprendront les mauvaises moeurs, ou qu'ils le font d'office; et l'esprit humain indocile y fait moins de réflexion. Mais quand un homme, que l'on croit du monde, simplement et sans affectation, propose de bonne foi ce qu'il sent de Dieu en lui-même, quand il ferme la bouche à un libertin qui fait vanité de vice ou qui raille impudemment des choses sacrées, encore une fois, chrétiens, qu'une conversation a de force pour réveiller les biens éternels."

Ce que Bossuet recommande à tous les laïcs de faire par la parole, ne doivent-ils pas le faire par l'écrit, par le journal?

Remarques opportunes

La Presse (Montréal):

Il convient de souligner les remarques faites récemment à la Législature de la Saskatchewan par l'hon. J. M. Uhrich, ministre de l'Hygiène dans le cabinet Dunning, en réponse au discours dans lequel M. J.-A. Maharg, député de Morse, parlant devant l'association des "Grain Growers", à Moose Jaw, émit des doutes sur la loyauté des Canadiens d'origine non anglo-saxonne.

Le Dr Uhrich est un jeune médecin de descendance alsacienne, dont le talent et la distinction se sont imposés à l'admiration de ses collègues de la Législature de la Saskatchewan. Canadien sincère et pratique, M. Uhrich a ressenti profondément les attaques lancées inconsidérément par M. Maharg contre les minorités non anglo-saxonnes et il n'a pas été lent à relever ces attaques avec d'autant plus de succès que, à la suite d'une enquête, il a pu constater que M. Maharg lui-même n'était pas d'extraction anglaise.

Espérons que le jour n'est pas loin où l'on n'entendra plus ces attaques injustifiées contre les minorités canadiennes. Elles font un tort considérable au pays et à ceux mêmes qui les profèrent en montrant leur étroitesse d'esprit.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 11 avril 1874.

Nouvelles d'Ottawa

Nous voyons dans une dépêche au Manitoban que l'excitation causée par l'affaire de Riel continue. Il devait comparaître devant la Chambre mercredi; mais l'affaire a été remise par l'absence du procureur général Clarke, qui a télégraphié à l'orateur qu'il était indisposé et ne pouvait se rendre à Ottawa que jeudi.

Les deux milles

Nous apprenons avec plaisir que la question du foin et des deux milles est définitivement réglée.

Tous les colons qui jusqu'aujourd'hui ont joui du privilège du foin et de communes sur les deux milles en arrière de leurs terres, vont recevoir du gouvernement la propriété de ces deux milles en commutation de leurs droits.

M. FORKE PARLE A MONTREAL

Il expose le point de vue de l'Ouest devant les membres du "Board of Trade"

Montréal — M. Robert Forke, chef du parti progressiste au Parlement canadien, a été l'hôte des membres du "Board of Trade" de Montréal, et au cours d'une très intéressante causerie, il a longuement expliqué l'attitude des citoyens de l'Ouest canadien, sur les questions politiques du jour. M. Forke a parlé pratiquement de tout, n'oubliant pas de discuter au point de vue général, toutefois, la fameuse question du tarif, la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson, la production industrielle, etc. Le conférencier a voulu parler ouvertement, sans faux-fuyant, et l'auditoire nombreux qui remplissait la salle des réunions du "Board of Trade" l'a écouté avec beaucoup d'intérêt.

L'Est et l'Ouest

"Personne de nous, au Canada, ne veut un Est et un Ouest séparés, a-t-il dit. Néanmoins, il y a la grande étendue sauvage et rocailleuse qui, que nous le voulions ou non, constitue la plus grande question politique au Canada. Notre problème est de faire disparaître cet abîme qui sépare l'Est de l'Ouest. Le Canada est un vaste et riche pays, mais géographiquement, nous sommes divisés par des caractéristiques physiques. Ceci affecte les points de vue individuels et généraux. Le bon Canadien de la Saskatchewan ne peut pas voir le tarif du même oeil que le bon Canadien de Montréal. Personnellement je crois en un Canada uni et indivisible, d'un océan à l'autre. Nous pouvons avoir des divergences d'opinions, mais nous devons rester unis dans notre travail pour le progrès du pays. Fort peu de gens, dans l'Est, réalisent qu'il y a dans l'Ouest un empire réel dont la grandeur et la richesse s'estiment difficilement. Là encore existe une difficulté: sa position géographique dans le centre d'un continent. Ce territoire a été développé, non pas comme l'Est, pendant des siècles ou des générations, mais pendant une seule génération.

Le grain et la dette

"L'industriel de l'Est, comme l'agriculteur de l'Ouest, s'intéresse à la production annuelle de blé des provinces des prairies, qui est le plus grand facteur de la prospérité du Canada et qui affecte directement ou indirectement chaque personne du Dominion."

M. Forke ne veut pas discuter la grandeur de la dette. Chacun sait qu'elle est due à la guerre et aux chemins de fer. Cependant, depuis quelques années, cette dette a augmenté à cause d'un optimisme qui était aussi dangereux que le pessimisme fataliste. Dans l'Ouest, alors que le blé se vendait $2.50 le boisseau, les municipalités, les gouvernements et les individus ont accumulé dettes sur dettes et maintenant il leur faut les payer quand le blé ne se vend que 80 sous le boisseau. "On ne peut y arriver qu'en augmentant les exportations, et les plus grandes exportations du Canada sont celles du grain, de la farine et des bestiaux de l'Ouest, qui aideront à faire disparaître la dette étrangère."

Et M. Forke demande à ses auditeurs de considérer, en hommes sérieux et bien pensants, la situation du fermier de la Saskatchewan. Un vaste pays, qui chaque année produit 400,000,000 de boisseaux de blé et une quantité considérable de bestiaux, doit trouver pour tout cela des marchés en dehors du Canada. Que pourront faire les marchés de blé et de bestiaux destinés à des marchés étrangers ou qui doivent être vendus sur tous les marchés du monde?

L'an dernier, l'Ouest a obtenu une excellente récolte. Il s'est fait des affaires considérables, mais les bénéfices, malheureusement, furent très faibles. Les récoltes rapportèrent à tous, excepté au fermier de l'Ouest, qui fut obligé de vendre à des prix minimes, tout en payant son nécessaire à des prix exorbitants. Ces difficultés doivent être résolues, si le Canada doit atteindre la période de prospérité que nous désirons tous.

Le problème tarifaire

M. Forke assure qu'il aura le courage de discuter la question du tarif, même devant les membres du "Board of Trade" de Montréal. La génération aînée de l'Ouest vient en grande partie de l'Est ou de la Grande-Bretagne et ceux qui la composent se souviennent de leur ville ou de leur paroisse natale. Mais il existe maintenant une nouvelle génération qui ne connaît intimement ni l'Empire ni le Dominion, en dehors des limites de sa propre région. Son point de vue général est passablement restreint et c'est ce qui explique que ce point de vue diffère d'avec celui de la vieille génération.

"Le point de vue de cette jeune génération de l'Ouest, dit M. Forke, constituera pour longtemps un facteur important dans la vie publique de notre pays, mais j'ai confiance dans le profond canadianisme de ceux dont je vous parle." M. Forke dit ensuite qu'entre Winnipeg et les Rocheuses, près de deux millions d'hommes s'appliquent et se consacrent entièrement à la culture du blé ou à l'élevage du bétail. Ces produits, affirme-t-il, ne peuvent être vendus sous un régime de protection. Ces fermiers et ces éleveurs doivent payer des prix élevés pour tout ce qu'ils achètent, en vertu de la loi de protection imposée pour le bénéfice d'étrangers qui en profitent ou le croient. Songez à cela sans préjugé, et vous comprendrez le point de vue de l'Ouest et le problème que je dois résoudre comme membre du Parlement canadien.

Union nécessaire

"Ceci constitue un problème qui ne peut être résolu que par des hommes sensés, qui s'uniront pour trouver une solution générale basée sur des compromis de part et d'autre, ce qui pour moi constitue le seul moyen, pour les Canadiens, de trancher la question. Au reste, il importe que les fabricants s'efforcent de produire à bon marché, plutôt que de chercher trop de protection.

"Je crois que personne, dans l'Ouest, ne s'objecterait à un tarif imposé dans un but d'obtenir des revenus. Mais imposez ce tarif de la façon que vous le voudrez, le tarif des douanes, au point de vue de la protection, doit donner à notre industrie un avantage aux dépens d'autres industries et notre industrie n'a aucune chance d'obtenir aucune protection. Je ne comprends pas la position autrement et je dis que nous devons nous unir, l'Est et l'Ouest, pour chercher un compromis, et alors je crois que la difficulté pourra être surmontée."

La question du transport

Discutant ensuite le problème du transport, M. Forke considère que cette question est encore plus importante que celle du tarif. Il veut croire que jusqu'à un certain point, le Sénat était peut-être justifiable de rejeter, l'an dernier, un bill présenté par le gouvernement, autorisant la dépense de plusieurs millions pour la construction de nouveaux embranchements de chemins de fer dans certaines parties du pays. Cette année cependant, le bill a été soumis de nouveau, et M Forke insiste pour que les embranchements projetés pour l'Ouest soient construits.

Le chef des progressistes parle alors du chemin de fer de la Baie d'Hudson. Il a reçu une foule de lettres de ses compatriotes de l'Ouest qui lui demandent d'insister pour que ce chemin de fer soit construit. Le gouvernement a déjà construit 300 milles, et il ne faut plus que 90 milles pour le parachever et le conduire jusqu'à Port Nelson. M. Forke n'exige pas que le chemin de fer soit terminé immédiatement, mais il insiste sur le fait qu'il devrait conduire au moins jusqu'aux principaux ports de la baie d'Hudson.

Le rapport annuel de la "Sauvegarde"

Montréal — Le rapport annuel de la compagnie d'assurance "La Sauvegarde", couvrant l'exercice fiscal terminé le 31 décembre 1923, vient d'être communiqué aux actionnaires.

Ce rapport fait voir qu'il a été émis pour $5,827,000 de nouvelles polices en 1923, comparativement à $3,387,284 en 1922 et $3,113,422 en 1921. Les polices en vigueur, le 31 décembre 1923, se chiffraient à $17,139,692 contre $14,148,016 en 1922 et $11,706,541 en 1921. Pendant la seule année 1923, l'augmentation a donc été de $2,991,677. Les revenus en primes et en intérêts sur placement, etc., ont été de $692,47?.32, soit une augmentation de 18 pour cent sur 1922. L'intérêt réalisé sur les fonds moyens de l'année a été 7.28 pour cent. La compagnie a aussi payé 42 pour cent de moins que la prévision sur les décès.

L'augmentation de l'actif net au grand livre en 1923 a été de $253,-693.91.

REGINA SOUS UN FLOT DE LIQUEUR DEPUIS 16 MOIS

Le "Leader" accuse la Commission des Liqueurs d'être de connivence avec les contrebandiers et demande une enquête royale

Régina — Dans un article éditorial, le "Leader" dit que la ville de Régina s'est vautrée dans un déluge de liqueurs depuis la fermeture officielle des maisons d'exportation, l'automne dernier, et il accuse la Commission des liqueurs d'avoir été de connivence avec les marchands de liqueurs dans cette affaire.

Cet article est venu au lendemain du procès de R.-E.-A. Leech, président de la commission des liqueurs, accusé de vol. Celui-ci a été honorablement acquitté, mais cette poursuite a suscité un très vif intérêt dans le public. Le journal demande une commission d'enquête royale.

Fermeture des entrepôts

Le "Leader" écrit, entre autres choses: "La plus grosse partie de la liqueur qui a coulé dans la ville depuis seize mois peut être retracée directement aux stocks contenus dans les entrepôts au moment où ces établissements ont été fermés par un ordre en conseil fédéral, le 15 décembre 1922.

"A cette époque il y avait plusieurs milliers de caisses de liqueur emmagasinés en ville dans la partie nord de l'entrepôt de la "Dominion Distributors, Ltd." La surveillance de l'évacuation de cette liqueur conformément avec la loi était du devoir de la Commission des liqueurs de la Saskatchewan.

"Ce devoir a-t-il été fidèlement rempli? Une entrevue donnée par le président de la commission au "Regina Daily Post" et publiée le 16 décembre 1922 contient cette déclaration:

La loi a été exécutée

"La loi a été exécutée. Le commerce des liqueurs est officiellement et réellement fini", a déclaré M. Leech.

"Une inspection faite aujourd'hui de tous les locaux utilisés jusqu'à minuit vendredi (15 décembre) révèle que toute la liqueur a été enlevée, envoyée hors de la province ou placée en entrepôt, tel que la loi l'exige."

"Le "Morning Leader" est en possession de faits prouvant que tel n'a pas été le cas, que, bien au contraire, du whisky et autres liqueurs par milliers de caisses ont été cachés dans divers points de la ville. Une armée de véhicules a été occupée, dans les nuits des 14 et 15 décembre, à transporter cette liqueur de l'entrepôt de la "Dominion Distributors" aux caches d'où elle a été détaillée à travers la ville depuis seize mois.

Où était la Commission?

"Où était la Commission des liqueurs lorsque cela se faisait? La liqueur était dans l'entrepôt le 13 décembre. Un agent de la commission, envoyé surveiller l'entrepôt à partir de ce moment jusqu'à l'expiration de sa vie légale, le 15 décembre, aurait arrêté à sa source ce déluge de liqueur dans lequel la ville s'est vautrée depuis.

Elle a manqué à son devoir

"Le seul fait qu'une telle précaution n'a pas été prise prouve que la commission a failli à son devoir et justifie le soupçon que sa négligence n'était pas sans la promesse d'une précieuse récompense. Le fait que, ces derniers mois, un stock de liqueur estimé à $17,000 a été saisi dans l'une des caches, puis retourné à ses propriétaires sur l'ordre de la cour, montre que la commission n'ignore pas l'endroit où se trouve cette liqueur, dont les "bootleggers" distribuent pour $100,000 par mois, comme un frère du président Leech l'a dit à la cour l'autre jour. Toutes les informations entre les mains du "Morning Leader" au sujet de cette affaire, qui seront soumises aux autorités compétentes en temps voulu, étaient sans doute entre les mains de la commission des liqueurs de la Saskatchewan il y a des mois.

"Pourquoi la commission n'a-t-elle pas agi?

Demande d'enquête

"Le "Morning Leader" est d'opinion que le commerce de liqueurs qui s'est fait dans cette ville d'une façon si ouverte depuis seize mois l'a été avec la connivence de la commission des liqueurs de la Saskatchewan; il estime en outre que les opérations de la commission des liqueurs durant ces seize mois devraient être examinées sans autre retard par une commission royale."

Timbre populaire

Paris — Les timbres postes olympiques mis en circulation mardi ont été vendus en quelques heures. Les autorités ont mis en circulation des timbres de 10 et 25 centimes. Les autres dénominations ne sont pas encore prêtes. Le timbre olympique représente un athlète prêtant le serment d'amateur. Les philatélistes le considèrent comme une oeuvre d'art.

PARIS — Le président Millerand a signé le décret fixant les élections législatives au 11 mai.

NOUVELLES DE L'OUEST

Clôture de la session à la Législature de l'Alberta

Edmonton — La législature de l'Alberta a été prorogée samedi avec le cérémonial habituel. Le lieutenant-gouverneur Brett a donné la sanction royale à 47 bills adoptés par la Chambre.

La nouvelle loi des liqueurs autorisant la vente sous le contrôle du gouvernement a été adoptée avant la clôture et elle entrera en vigueur dans deux semaines. L'ouverture des établissements licenciés ne se fera cependant qu'un mois après la mise en vigueur de la loi.

Le "Pool" de la Saskatchewan

Régina — Le "Wheat Pool" de la Saskatchewan atteint actuellement 4,181,893 acres, en comprenant les contrats anciens et nouveaux reçus aux quartiers généraux. L'objectif du "Pool" est 6,166,000 acres, ou 50 pour cent de la superficie en blé dans la province. Onze circonscriptions ont dépassé la moitié de leur superficie. Les organisateurs disent qu'ils n'ont pas l'ombre d'un doute que la Coopérative atteindra son objectif vers le 20 juin.

Les écoles fermées vont rouvrir

D'après une déclaration de M. Robert Fletcher, sous-ministre de l'éducation, la plupart des écoles qui se trouvaient fermées au Manitoba sont maintenant rouvertes. Une quinzaine d'autres, dans des districts non organisés, ouvriront seulement le 1er mai, l'état des chemins ne permettant pas de le faire plus tôt. Ces écoles demeurent d'ailleurs généralement ouvertes pendant tous les mois d'été.

La réouverture des écoles fermées se trouve facilitée par la loi passée récemment à la législature et un crédit additionnel de $85,000, lequel fournira les fonds nécessaires jusqu'à la fin de l'année.

La production agricole des Indiens du Canada

Ottawa — D'après un rapport du ministère des Affaires Indiennes, les Indiens des trois provinces des prairies ont fait de belles cultures dans leurs réserves, l'été dernier. Ils ont récolté en plus 58,809 boisseaux de grains, lesquels rempliraient 16 trains de chemins de fer réguliers. Ils ont récolté en plus 53,809 boisseaux de pommes de terre; 9,283 boisseaux de carottes et navets, 67,697 tonnes de foin et 9,930 tonnes d'aliments verts. Ils ont cassé 6,896 acres de nouvelle terre, ce qui porte l'étendue cultivée à 20,519 acres, et 213 autres acres étaient cultivés en jardins.

La campagne pour la plantation des arbres dans l'Ouest

Le char de plantation d'arbres de l'association forestière canadienne, spécialement aménagé comme une salle de vues animées, a commencé sa cinquième tournée annuelle des provinces des prairies le 7 avril. Parti de Calgary, il s'est dirigé vers le sud jusqu'à la frontière; de là il tournera à l'est et visitera le sud de la Saskatchewan et du Manitoba. Son voyage durera environ sept mois. Comme les années précédentes, il est envoyé à travers l'ouest par l'association, grâce à la courtoisie des compagnies de chemin de fer et d'un groupe de souscripteurs des provinces des prairies qui défraient ses dépenses. Le seul et unique objet de cette tournée est d'encourager la plantation d'arbres comme moyen d'éviter les dégâts occasionnés par le vent au sol et aux récoltes, de protéger et d'embellir les habitations de la ferme et leurs alentours.

Les cultivateurs et les habitants des villages sont cordialement invités à visiter ce char quand il passera chez eux.

Les femmes de la Saskatchewan et la tuberculose

Moose Jaw — Le Conseil Provincial des Femmes de la Saskatchewan prendra immédiatement des mesures pour attribuer au soulagement des mères tuberculeuses l'argent du fonds créé par elle à cette fin. Il a fait mettre de côté $40,000 pour l'entretien de deux lits au sanatorium de Fort Qu'Appelle. Un troisième lit sera fondé dans un an. Cette décision a été prise à la cinquième convention annuelle du Conseil, tenue à Moose Jaw.

Un bandit en liberté provisoire

Lethbridge, Alta — Le bandit Reid, dit J.-H. Ayers, dont les aveux ont fait retrouver $100,000 d'obligations volées aux banques Royale et Union, a été traduit devant le juge Jackson, et s'est reconnu coupable d'avoir volé à la Banque Union, de Formost, $10,000 en argent et $124,000 en obligations, le 29 août 1922.

Reid a été remis en liberté sous sentence suspendue pour trois semaines, à la condition de fournir un cautionnement de $10,000 et d'aider la police à retrouver les auteurs d'autres vols.

La Commission des liqueurs de la Saskatchewan

Régina — Au cours du mois de février, les médecins de la Saskatchewan ont donné 6,140 prescriptions. D'un autre côté on a détruit 138 gallons de liqueurs fortes et 4,075 gallons de bière. Le revenu des ventes pour l'usage médical et autres fins légales s'est élevé au total de $1,396.97. Il a été enregistré dans le cours du mois trente-sept condamnations pour infractions à la loi de tempérance et les amendes imposées se sont élevées au total de $3,950. Les officiers de la commission ont visité soixante-deux bourgades et villages.

Poursuite contre le "Free Press"

Régina — Une action en dommages-intérêts de $50,000 a été prise contre le "Free Press", de Winnipeg. C'est au sujet d'un article paru le 6 février, à propos d'une assemblée du cercle local de Yorkton de l'association des "Grain Growers" de la Saskatchewan. Les plaignants déclarent que l'article en question leur a causé un grave préjudice dans leur crédit et leur réputation.

La population de Winnipeg

D'après des chiffres produits récemment au comité des finances de la ville, la population de Winnipeg n'aurait pas varié de plus de 7,000 depuis 1920. La fluctuation depuis cette époque a été comme suit: 1920, 192,000; 1921, 196,947; 1922, 199,129; 1923, 199,300; 1924, 194,850.

En 1914, la population de Winnipeg était de 212,889.

BRESLAU — La Russie posséderait les plus légers moteurs aériens du monde. Ces moteurs seraient aussi les plus puissants des moteurs d'égal poids.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of Jean-Baptiste Côté, Farmer and Insurance Agent, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 153 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before May 15th 1924.

Dated at St. Boniface, Manitoba, this 28th day of March A.D. 1924.

LEONIE R. COTE,
Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of Alphonse Toupin, Merchant, late of the Post Office of Hillside Beach, in Manitoba, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at 433 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 21st day of May A.D. 1924.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 31st day of March 1924.

J. E. ARPIN,
Administrator of the Estate.

ECHOS D'EUROPE

Le rapport des experts donne raison à la France

Paris — L'opinion générale exprimée par les personnages officiels en France concernant le rapport de la commission d'enquête financière de l'Allemagne semble surtout satisfaite de l'évidente confirmation de l'attitude française à l'égard de l'Allemagne. Ils disent que les experts justifient pleinement les quatre allégations soutenues par la France depuis trois ans, soit: l'Allemagne permettait l'exportation de son capital à l'étranger; elle a pratiqué dans son budget une folle prodigalité; elle a négligé d'imposer des taxes comme elle aurait dû le faire et elle a développé son entière installation industrielle en flagrante contradiction avec ses continuelles plaintes de détresse.

La Commission des Réparations l'accepte à l'unanimité

Paris — Le rapport du comité des experts a été approuvé à l'unanimité par la commission des réparations. La commission a aussi recommandé l'acceptation de ce rapport par les gouvernements alliés, pourvu que l'Allemagne en accepte les conditions. On n'attendait en aucune manière une aussi prompte décision de la part de la commission des réparations.

M. Louis Barthou, représentant de la France et président de la commission, annonça, après une conversation avec le premier ministre, M. Poincaré, que la France acceptait le rapport, et Sir John Bradbury, représentant britannique, a annoncé à ses collègues de la Commission que le cabinet MacDonald approuvait aussi les propositions des experts.

De son côté le gouvernement allemand a décidé virtuellement d'accepter le rapport.

Les recettes de la Ruhr et de la Rhénanie

Coblence — Les recettes centralisées par le comité des comptabilités des gages en 1924 pour la Ruhr et la Rhénanie se répartissent de la manière suivante:

(a) Pour les douanes:
Du 1er au 31 janvier: fr. 32,750,000
Du 1er au 29 février: fr. 66,030,000
(b) Pour les taxes de dérogations:
Du 1er au 31 janvier: fr. 27,290,000
Du 1er au 29 février: fr. 59,390,000
(c) Pour les licences:
Du 1er au 31 janvier: fr. 8,180,000
Du 1er au 29 février: fr. 12,370,000

Pendant le seul mois de février, les recettes totales pour les douanes, les dérogations et les licences ont donc atteint un total de fr. 138,000,000, soit une moyenne journalière de fr. 4,600,000. Ce chiffre dépasse les prévisions de prés de 50 pour cent.

Procès extraordinaire en Belgique

Grent, Belgique — Dans l'est des Flandres on vient de terminer un procès qui dépasse de beaucoup tout ce que l'histoire de la justice belge a pu connaitre jusqu'ici. Le verdict a envoyé dix accusés à la mort, sept à l'emprisonnement pour la vie, quatre au pénitencier pour 15 ans, et un au pénitencier pour 12 ans.

Ces accusés formaient une troupe de bandits, au nombre 36, qui au lendemain de l'armistice, ont agi avec impunité presque complète dans les Flandres de Belgique, profitant du désordre dans la gendarmerie du pays. On les a trouvés coupables de 40 crimes, et les jurés ont dû répondre à 343 questions.

Neuf seulement des accusés ont été acquittés. Le procès a duré un mois.

Le tombeau de Chateaubriand est menacé de destruction

Paris — Le tombeau de Chateaubriand, sur les rivages de l'Atlantique, est menacé de destruction par les ondes. Ce tombeau se trouve sur l'île de Grand Bé, près de Saint-Malo, où il aimait aller rêver. Les littérateurs qui aimaient cet écrivain de renom y ont fait plusieurs pélerinages. Mais les tempêtes de cet hiver ont miné la falaise et il se peut qu'on soit obligé de reculer le tombeau.

Un appel du cardinal Mercier aux femmes

Bruxelles — Le cardinal Mercier vient d'adreser un appel à toutes les femmes catholiques de son diocèse. Il leur a demandé de discontinuer de porter des bas de soie. Son Eminence déclare que l'an dernier une somme de $8,000,000 a été dépensée en bas de soie, en Belgique. La raison de la demande du cardinal est l'économie afin de restaurer les finances du pays.

Le mouvement de la population en France

Paris — L'augmentation naturelle de la population de la France, en 1923, a été de 94,000, d'après les statistiques qui viennent d'être publiées. Le nombre des naissances a été de 761,000 contre 759,000 pour l'année précédente. Le nombre des décès a été de 667,000, contre 689,000 en 1922.

La régie franco-belge des chemins de fer réalise des bénéfices grandissants

Mayence — Les bénéfices nets de l'exploitation des chemins de fer des territoires occupés par la région franco-belge qui avaient été de 12 millions en janvier, se sont élevés à 26 millions en février.

La progression du trafic et avec elle celle des bénéfices nets continuent au fur et à mesure que les mines et les usines de la Ruhr retrouvent leurs anciens débouchés.

Les recettes brutes actuelles de la régie sont d'environ 6 millions par jour. On estime qu'elles s'élèveront à 9 ou 10 millions lorsque les conditions économiques et politiques seront redevenues normales.

La France et la Russie

Paris — Le sénateur de Monzie a demandé à M. Poincaré au Sénat, si la France ne pouvait pas maintenant reprendre les relations commerciales avec la Russie. Le président du conseil a répondu que l'attitude de la France à l'égard du gouvernement soviétique était la même que celle des Etats-Unis.

Il a déclaré que la France ne se préoccupait pas du régime intérieur de la Russie, mais qu'elle est résolue à protéger les porteurs français d'obligations russes et ne peut les sacrifier aux avantages que pourraient en retirer quelques maisons nouvelles en reprenant les relations commerciales sans avoir d'abord réglé la question des porteurs d'obligations.

Le président du conseil ajouta qu'il n'avait pas demandé à la Russie autre chose que de reconnaître les principes ordinaires régissant les relations entre les Etats et tant que ces principes ne seront pas reconnus, il ne changera pas d'attitude.

Un parti agraire en France

Paris — M. Jean Durand, sénateur, fondateur du groupe parlementaire de défense paysanne, et M. Henri Javal ont pris l'initiative de fonder une ligue et un parti agraires.

Ils ne songent pas seulement, exposent-ils dans leur bulletin de propagande, à constituer au profit des agriculteurs une organisation politique capable de défendre leurs intérêts; ils songent encore moins à dresser contre l'armée urbaine un corps de troupes campagnardes.

Le parti agraire fait appel non seulement aux travailleurs du sol, mais aussi à ceux qui concourent à la production agricole ou à l'échange des produits de la terre, et enfin, à tous les hommes de bonne volonté qui sentent la nécessité de résoudre le "conflit latent qu'une politique néfaste voudrait développer entre les villes et les campagnes."

Il se déclare respectueux de toutes les croyances, très attaché au droit de propriété, et profondément républicain. Il conçoit la République "comme une maison où l'on travaille et non un champ clos où l'on se bat".

Poincaré veut sauver les intellectuels de la Russie

Paris — M. Poincaré a adressé à M. Tchitcherine, ministre des affaires étrangères de la Russie soviétique, une note énergique de protestation contre le procès des intellectuels russes qui se déroule actuellement à Kiev. M. Poincaré demande en même temps aux gouvernements anglais et italien qui sont en relations diplomatiques avec Moscou de faire de semblables représentations pour essayer de sauver des savants dont la perte serait ressentie par le monde entier. Le président du conseil des ministres de France se sert des paroles les plus vigoureuses dans sa note. Il craint que la peine de mort ne frappe des professeurs dont la disparition diminuerait le patrimoine intellectuel de l'univers. En terminant sa note transmise par télégraphie sans fil, M. Poincaré s'exprime ainsi: "Au nom de la science et des droits de l'homme, les universitaires français ont demandé que leurs collègues russes ne subissent pas un sort qu'ils n'ont pas mérité. Au nom de la civilisation et de l'humanité, le gouvernement français exprime le même désir que ceux des savants du monde entier".

Chronique Scientifique

Les oiseaux

Il est, dans la nature, des fins que la raison ne saurait méconnaître; mais c'est surtout la structure des animaux qui nous présente les fins les plus frappantes. Un coup d'oeil sur la forme du corps et des nageoires des poissons a suffi pour nous faire sentir leur admirable appropriation à l'élément qu'ils habitent. Le corps et les ailes des oiseaux ne sont pas moins en rapport avec le fluide léger qu'ils fendent d'un vol si hardi, et où ils se soutiennent à de grandes hauteurs. Le volume des ailes est considérable et leur masse légère, proportionnellement au volume et au poids de l'animal. Le corps renferme deux grandes cavités pleines d'air, qui diminuent son poids spécifique, et les os qui en composent la charpente sont minces, creux, et, pour l'ordinaire, peu revêtus de chair.

Plus on étudie la structure de l'oiseau, plus on reconnaît que la nature l'a fait pour être habitant de l'air. Son corps est couvert de plumes affermies dans la peau, couchées les unes sur les autres dans un ordre régulier et garnies d'un duvet mou et chaud. Les plus grandes plumes sont recouvertes par de plus petites en dessus et en dessous.

Au lieu des jambes de devant des quadrupèdes, les oiseaux ont deux ailes recouvertes d'une peau dans laquelle sont implantées les plumes destinées au vol. Ces plumes, renversées en arrière, forment une espèce de voûte fortifiée encore par deux rangs de plumes plus petites qui recouvrent la racine des premières.

Entre les ailes, le corps est suspendu dans un équilibre parfait et de la manière la plus commode pour exécuter ses divers mouvements. La tête est plus petite afin que, par sa pesanteur, elle ne retarde pas la vibration des ailes et qu'elle puisse être propre à fendre l'air et à se faire un chemin à travers cet élément. Le principal rôle de la queue est de maintenir l'équilibre du vol et d'aider l'oiseau à monter ou à descendre dans l'air.

Les jambes des oiseaux, toujours au nombre de deux, sont composées de la cuisse, de la jambe proprement dite et des doigts. Si la cuisse est presque toujours couverte de plumes, les jambes en sont ordinairement dégarnies. Les ongles, qui terminent leurs quatre doigts, leur servent à se percher, à saisir leur nourriture ou à retenir leur proie.

Il faudrait fermer volontairement les yeux pour méconnaître ici les traces d'une sagesse et d'une providence infinies. Le corps des oiseaux est disposé dans toutes ses parties avec un art et une harmonie qu'on ne se lasse point d'admirer. Il se trouve parfaitement assorti à leur manière de vivre, à leurs différents besoins. La cigogne et le héron, qui doivent principalement chercher leur nourriture dans les marais, ont un bec très long et sont fort haut montés, afin qu'ils puissent courir dans l'eau sans se mouiller et atteindre leur proie bien avant. Nés pour vivre de rapine, le vautour et l'aigle sont pourvus de grandes ailes, de fortes serres et de becs tranchants. Chez les hirondelles, le bec est mince et pointu, la bouche large et fendue jusqu'aux yeux: d'un côté, pour ne pas manquer les insectes qu'elles rencontrent dans leur vol; de l'autre, afin de pouvoir les percer plus facilement.

Plusieurs petits oiseaux qui voltigent et sautillent dans des broussailles touffues ont sur les yeux une pellicule qui les garantit des accidents. En un mot, la structure de chaque oiseau est, comme nous venons de le dire, appropriée à son genre de vie et à ses besoins divers.

DESPREAUX.

Nouveau livre de M. l'abbé Camille Roy

Québec — "A l'ombre des érables": tel est le titre d'un nouveau livre que vient de publier M. l'abbé Camille Roy, du Séminaire de Québec. Ce livre renferme peut-être les meilleures pages de critique et d'histoire littéraire canadienne de M. l'abbé Roy, qui y étudie tour à tour les oeuvres de Pamphile Lemay, Napoléon Legendre, Raphaël Gervais, Albert Lozeau, Mgr Lindsay, Mgr L.-A. Paquet, Mme Blanche Lamontagne, l'abbé Arthur Lacasse, l'abbé Alfred Tremblay et Mgr T.-E. Hamel.

TORONTO — Les employés des postes ont décidé de ne pas déclarer la grève aujourd'hui comme ils se le proposaient tout d'abord.

UNE FLEUR DANS LE DESERT

Ouvrier de la onzième heure

Joseph Kayasowatam, de la mission indienne de Piapot, Sask., vient de mourir à l'âge de 75 ans, muni des sacrements de notre mère la sainte Eglise, à laquelle il appartenait depuis dix ans. Il était un des beaux types, hélas! trop rares, de l'ancienne génération qui disparait rapidement. Grand, robuste, il avait une figure aux traits réguliers dont les yeux noirs propres à la race reflétaient une âme droite et loyale. Son extérieur était distingué. Sans doute, il n'avait pas les manières polies du grand monde, mais il attirait l'attention par une mine qui trahissait la franchise et une droiture peu commune.

Mieux encore, il gagnait vite les coeurs, car on ne tardait pas à s'apercevoir qu'il n'avait d'autre désir que celui de plaire et de rendre service à son prochain. Aussi à sa mort, tous les Indiens, et même les blancs qui l'avaient connu, furent-ils unanimes à le regretter et à le considérer, sinon comme un grand homme, du moins comme un homme de bien, toujours disposé à user de son influence pour l'avantage matériel et moral des siens. Par-dessus tout, il était considéré comme un catholique modèle.

Il fut baptisé à la dernière étape de sa vie, à l'âge de 65 ans, par le R. P. Beys, O.M.I.; mais sa conversion avait été préparée de longue date par par le R. P. Hugonard, de vénérée mémoire, qu'il rencontra souvent soit à l'école indienne de Lebret, où il avait placé ses enfants, soit sur la réserve de Piapot, où le premier venait faire du recrutement et exercer du ministère parmi les Indiens. Pour lui comme pour tous les autres indigènes qui l'ont connu, le P. Hugonard était le grand homme de la prière par excellence. Il parlait si bien leur langue! Il les intéressait par ses conversations animées et joviales; il les attirait par sa grande charité, qui le fit surnommer "le bon Père".

Au contact de ce zélé missionnaire, l'âme droite de Kayasowatam se préparait lentement mais sûrement à la grâce du baptême. Aussi quand il se décida à embrasser la foi catholique, il renonça complètement à toutes les croyances du paganisme dans lesquelles il avait été élevé. Pour cela il dut faire le sacrifice de se séparer de parents, amis d'enfance et autres encore attachés aux superstitions de l'ancien temps.

Il devint alors le vrai disciple de Jésus-Christ, profession dont il ne se départit jamais jusqu'à sa mort. Sa foi fut toujours vive, mais elle augmenta d'intensité au fur et à mesure qu'il approchait de sa fin. Pour lui, le prêtre était l'homme de la prière, le représentant de Jésus-Christ sur la terre. Il le respectait et lui obéissait avec toute la simplicité de l'enfant, même au prix de grands sacrifices. De bonne heure il arrivait aux offices de l'Eglise, afin de pouvoir converser avec le prêtre, qu'il invitait à coucher sous son humble toit pour jouir de sa compagnie, chanter et prier avec lui et recevoir, lui et les siens, la sainte communion. Il chantait en se servant de son livre de cantiques cris en caractères syllabiques, qu'il avait appris à lire depuis son baptême.

Il aimait Notre-Seigneur tendrement et sincèrement, ce qu'il prouvait en s'approchant souvent de la sainte table, avec une grande foi et un amour ardent. Aussi, à l'article de la mort, après l'avoir reçu pour la dernière fois, disait-il candidement au prêtre qui l'assistait pour le grand voyage: "Mon plus grand chagrin est d'avoir connu Jésus si tard et de l'avoir aimé si peu".

Qu'il repose en paix, ce bon serviteur de la dernière heure! Que son souvenir reste gravé parmi les siens et leur inspire l'amour de Jésus!

S. P.

Autour de la Ferme

Un essai de trèfle d'odeur

Voici une lettre que je reçois de M. J.-M. Bazin, de Notre-Dame de Lourdes. Elle se passe de commentaires et elle intéressera sûrement les lecteurs de la *Liberté*.

N.-C. J., ptre.

Notre-Dame de Lourdes, 4 avril 1924.

Monsieur le Curé,

Aujourd'hui, la neige, nous revenant en tempête, m'oblige à rester dedans; j'en profite pour vous parler, selon votre désir, de mes essais, spécialement sur le trèfle d'odeur.

Pour avoir quelque chose de fondé à vous dire j'ai dû attendre un peu. Maintenant je puis dire que j'en suis très content.

Monsieur le Curé, avant de vous dire pourquoi j'ai voulu de ce trèfle, ce que j'en ai semé, ce que j'en ai récolté en fourrage ou en graine, je dois vous remercier de me l'avoir fait connaître, car je me propose de m'en servir à plus d'une fin, telles que pacage, fumure verte, etc., et même, en certains cas, comme plante étouffante.

En 1921 je cassai un rebord de marais qui servait de pacage. Dans ce terrain, boisé par endroits de saules, il y avait aussi de l'alcali et de la tourbe pourrie à quelques pouces. Là s'étaient logés des chardons piquants et des laiterons.

Vers le 15 mai 1922, je semai 8-10 d'un acre de ce terrain à la volée en trèfle qui leva clair. A la fin de juillet, je coupai, fis sécher et entassai au bout d'une meule un mélange de trèfle, de chardons et de laiterons que l'eau pénétra et que j'aurais dû couvrir. Malgré cela, ce fourrage se mangea assez bien, l'hiver, par les vaches et les chevaux. Craignant de trop découvrir, je ne fis pas de seconde coupe en 1922, mais remarquai que les mauvaises herbes avaient un bon lutteur en ce trèfle.

Au printemps 1923, j'eus une petite déception. Tout ce qui était au-dessus du sol était sec. Je vis là que j'avais inutilement perdu la seconde coupe de l'été d'avant. Ma peine fut bientôt oubliée par le plaisir de voir reverdir, pousser et grandir vivement mon trèfle, qui vint à une hauteur moyenne de 7 à 8 pieds, étouffant bientôt ce qui restait de chardons et de laiterons.

Désirant surtout avoir la graine, je laissai faire jusqu'au temps où je le crus assez mûr. Il l'était trop; d'où perte et obligation de couper à la main; la moissonneuse le battait, ne l'élevait pas et ne pouvait l'attacher.

Nouveau problème au battage: de cinq charges de gerbes nous perdîmes beaucoup de la première, dans l'ignorance où nous étions comment arranger la batteuse.

Enfin dernièrement nous avons passé au concasseur pour décortiquer, puis vanné et pesé la graine ainsi obtenue, dont le total est de 850 livres de semence très propre. A supposer le prix de 12 sous, cela fait $102.

Je voulais vous parler de l'intention que j'ai d'essayer ce trèfle à d'autres fins, mais j'ai peur d'être trop long. Le résultat obtenu jusque-là est pour moi déjà bien encourageant et mérite d'être essayé par d'autres, si le coeur leur en dit d'en prendre la peine.

Dans l'espoir que j'ai de vous avoir un peu intéressé dans le résultat d'un 8-10 d'acre, j'ai l'honneur et le plaisir de vous dire que plus que jamais je serai, dans la Liberté, un de vos plus fidèles lecteurs.

Agréez, Monsieur le Curé, les salutations de votre très sincère

J.-N. BAZIN.

LA PECHE AU RUISSEAU

Jusqu'à ces dernières années la culture du blé, que j'appelle la pêche à la rivière, payait. De la rivière de nos grands champs de blé l'on sortait des poissons énormes, des chars de grain qui nous raportaient de grosses sommes d'argent. Pour faire cette pêche à la rivière, il nous fallait des filets dispendieux, mais comme les recettes dépassaient de beaucoup les dépenses, c'était agir en homme intelligent que de se livrer à ce genre de pêche.

Aujourd'hui, les choses sont changées. La récolte du blé est maigre et le prix que nous en retirons, plus maigre encore. Il n'y a plus de poissons dans nos grandes rivières de blé; ils se font du moins très rares et ils ne se vendent plus. Qu'allons-nous faire? Mourir de faim? Mais non, pas du tout. Rien de plus simple. Faisons la pêche au ruisseau. C'est peut-être un peu plus de travail, mais c'est un travail plus intéressant, mieux réparti sur toute l'année, et, ce qui n'est pas à dédaigner, assure mieux les revenus nécessaires à boucler son budget.

Quand j'étais jeune, mes deux grands frères allaient souvent faire la pêche à la rivière. C'était beau de voir les gros poissons qu'ils en rapportaient. Nous en avions à en donner aux voisins. Dans la suite, je ne sais à qui en attribuer la cause, ou au manque de poissons ou à l'inhabileté de mes frères, toujours est-il que mes deux grands frères revenaient bredouille, et nous, nous n'avions plus de poisson à manger. Avides de poisson, ma petite soeur et moi, nous allâmes faire la pêche au ruisseau. Armés d'une grossière *sène* — un vieux sac à sel à la gueule retenue ouverte par un cercle de tonneau — ma petite soeur et moi — pas nos grands frères, ça ne payait pas assez d'aller *séner* au ruisseau — chaque jeudi nous allions au ruisseau et nous revenions chaque fois avec du poisson pour toute la famille — onze bien comptés. Nos grands frères trouvaient que ça ne payait pas d'aller au ruisseau, mais ils mangeaient de nos petits poissons et ils les trouvaient bons, meilleurs que leurs gros poissons qui n'existaient plus que comme souvenir du passé. Ce n'est que longtemps après qu'ils consentirent à venir au ruisseau avec nous.

N'est-ce pas là, chers confrères, ce qui se passe actuellement dans notre grande famille manitobaine? Nos grands frères, ceux qui n'ont jamais fait autre chose que la culture exclusive du blé, persistent à faire la pêche à la rivière, et chaque année ils reviennent bredouille, perdent de l'argent, et bientôt perdront leurs terres, fruit de longues années de travail. Nous, leurs petits frères et leurs petites soeurs, ensemble nous *sénons* au petit ruisseau, nous faisons de la culture mixte, et chaque année nous réalisons des bénéfices et nous garderons nos terres.

Ces grands frères que nous aimons et que nous voulons garder dans la grande famille manitobaine, je dirai même canadienne, ne cessons de les inviter, de les presser à venir avec nous faire la pêche au petit ruisseau de la culture mixte. C'est là que se trouve le salut. Les petits ruisseaux font les grands fleuves.

Un HABITANT.

A lire!

Nous recommandons à tous les cultivateurs la lecture attentive du numéro de mars: "Conseils de la Saison", édition des prairies.

Des numéros supplémentaires sont envoyés aux banques dans tout le pays pour distribution et chacun devrait se faire un devoir de s'en procurer un exemplaire, en français, naturellement.

On y trouvera des renseignements utiles, pratiques, surtout de saison.

Ce dernier numéro, en particulier, vaut son pesant d'or à tous les points de vue.

Qu'on se le dise et surtout que l'on se procure le numéro en question, et l'on continuera par la suite chaque mois.

LE MARCHE

15 AVRIL 1924

Bouvillons—

Excellents	$6.25—$6.50
Bons	$5.00—$6.00
Moyens	$4.50—$4.75
Ordinaires	$3.75—$4.25

Bouvillons engraissés—

De choix	$5.00—$5.25
Bons	$3.50—$4.50

Bouvillons à engraisser —

Bons	$3.00—$3.75
De choix	$4.00—$4.50

Boeufs—

Bons	$3.00—$3.50
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taureaux—

De choix	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00

Taures de boucherie—

De choix	$5.50—$6.00
Assez bonnes	$4.00—$5.25

Taures à engraisser—

De choix	$3.00—$3.50
Bonnes	$2.25—$2.75

Veaux—

De choix	$8.00—$10.00
Bons	$5.00—$7.00
Ordinaires	$2.00—$4.00

Vaches de boucherie—

De choix	$4.50—$4.75
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.25—$2.50

Moutons et agneaux—

Moutons bons	$5.00—$8.00
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$6.00—$9.00

Porcs—

D'après la classification du gouvernement fédéral—

Lourds	$7.81
Très lourds	$7.10
Lourds	$6.35
Très lourds	$5.60
Porc d'étal	$6.75
Légers	$6.65
Inférieurs	$3.60
Truies No 1	$5.60
Truies No 2	$4.60
Verrats	$2.10

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—

Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .29—$ .30

Oeufs—

(D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extrâ, la douzaine	$ .21
Premiers	$ .19
Seconds	$ .16
Fêlés	$ .13

Pommes de terre—

Nouvelles. Le minot	$ .90—$1.00

Farine—

Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.37½
2 sacs de 49 livres	$3.42½
4 sacs de 24 livres	$3.50

Alimentation—

Son. La tonne	$22.00
Gru. La tonne	$23.00

Gruau—

Le sac de 80 livres	$2.65

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition Prix de deux maisons de Winnipeg.

Mil. No 1	$15.00
Mil. No 2	$13.00
"Red Top" No 1	$12.00
"Red Top" No 2	$10.00

TRIBUNE LIBRE

A propos du commerce illicite des liqueurs

M. Thomas Gagnon, chef de police de Saint-Boniface, nous adresse la lettre suivante:

Saint-Boniface, le 12 avril 1924.

Monsieur le directeur de la Liberté,
Winnipeg, Man.

Monsieur le directeur,

Je me crois en devoir de faire une mise au point en marge de l'article "A quand le nettoyage moral?" paru dans votre journal du 8 avril. Je vous saurais gré de publier ces quelques lignes.

Le second paragraphe de votre article constitue une attaque injuste contre l'administration du département de police de Saint-Boniface. Les difficultés inhérentes à l'administration de ce département me donnent droit d'attendre de toute critique qu'elle soit judicieuse et très prudente. Les critiques doivent donc, lorsqu'ils abordent ce sujet, être d'abord bien informés s'ils veulent réellement faire oeuvre constructive. J'ai le regret de constater que votre correspondant n'a été ni judicieux ni prudent, et cela parce qu'il avait cru pouvoir se dispenser de se renseigner avant d'écrire.

Votre correspondant écrit d'abord: "Le nombre toujours croissant des lieux de commerce illicite et honteux ne les effraie-t-il pas?" Il y a là une affirmation de fait, la croissance du nombre des lieux de commerce illicite, que votre correspondant a faite à la légère. Il y a, comme il y a toujours eu, à Saint-Boniface comme partout ailleurs, beaucoup trop de ces lieux de désordre; mais il est inexact de dire que le nombre en croit ou s'en soit accrû, du moins depuis que je suis chef de police de Saint-Boniface. L'affirmation de votre correspondant est absolument gratuite et elle n'a pu être faite qu'à la légère. Car, en somme, comment a-t-il pu la constater, cette croissance dont il parle? Qu'il me la montre! La vérité c'est que, en dépit des moyens imparfaits dont dispose la police pour réprimer cete tare sociale et qui sont les mêmes par toute la province, nous avons réussi à réduire le nombre des maisons de désordre à Saint-Boniface à un chiffre qui est, proportionnellement à la population, plus bas que pour toute autre ville. Et cependant nous sommes à la porte de Winnipeg.

Certainement quand votre correspondant nous invite à faire évacuer ces maisons où se fabrique le "home brew" malsain, il se trompe tout simplement d'adresse. Cela regarde le département fédéral du Revenu de l'Intérieur. Si les officiers de ce département n'agissent pas à Saint-Boniface c'est probablement qu'ils ne connaissent pas de fabricants d'alcool chez nous. J'invite votre correspondant, qui a l'air à s'y connaître et à savoir faire du bon "home brew", à donner aux inspecteurs du revenu le nom des fabricants qu'il connaît de "home brew" malsain et de "home brew" sain aussi. Qu'il me les donne à moi et je ferai agir qui de droit.

Votre correspondant continue en laissant entendre que les poursuites contre commerçants illicites sont moins nombreuses à Saint-Boniface qu'à Winnipeg et il pose la question: "Est-ce protection ou simplement négligence?" Ceci c'est d'abord l'explication d'un fait que votre correspondant ne connaît pas par l'imputation de motifs peu honnêtes ou par une supposition peu honorable. Le fait est assez simple: il est connu de tous les gens sincères. Les poursuites contre les vendeurs de liqueurs ont diminué depuis l'été dernier, non seulement à Saint-Boniface, mais à Winnipeg et partout au Manitoba. Ceci provient du fait que nous avons actuellement deux lois de liqueur et qu'elles se rencontrent de telle façon qu'il est devenu aujourd'hui beaucoup plus difficile qu'autrefois de faire une cause contre un accusé. Les autorités ont jugé qu'il ne convenait pas d'amener un homme devant les tribunaux à moins de s'être muni au préalable de preuves suffisantes pour assurer une condamnation. Or ces preuves ne s'improvisent pas et, votre correspondant peut m'en croire, ce n'est qu'après un long et persévérant travail que l'on peut arriver à bâtir une bonne cause. Cependant les livres de notre cour de police démontrent qu'à Saint-Boniface nous avons généralement bien réussi contre les vendeurs de liqueur. Si votre correspondant est en possession de preuves à conviction contre qui que ce soit, qu'il me les apporte; si le représentant du procureur-général est d'avis qu'il y a lieu de faire une cause, votre correspondant déposera une plainte assermentée et je sévirai avec empressement. Mais jusque là il est mal venu de parler de protection et de négligence.

Je n'ai voulu que faire une mise au point et mettre les faits tels qu'ils sont devant les yeux de vos lecteurs. Je n'en écrirai pas davantage. J'ajouterai cependant que je suis fatigué des critiques échevelées et fantaisistes que font contre l'administration de mon département des gens qui n'ont pas la conscience de se renseigner avant de parler et qui n'écoutent que leur inclination naturelle à diffamer. Mon administration est au-dessus de tout reproche; les gens sensés et connaissants l'admettent. Aussi, c'est la dernière fois que je laisse passer sans sévir une attaque comme celle dont je vous ai déjà entretenu trop longuement. A l'avenir je me ferai un point d'honneur de fournir à mes critiques une occasion de prouver leurs affirmations.

Il me semble qu'il est de meilleurs moyens de travailler au bien et à la bonne réputation de Saint-Boniface que d'écrire sur son administration comme l'a fait l'auteur de "A quand le nettoyage moral?"

Votre respectueux serviteur,
Thos GAGNON.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Conseil Provencher

Nos membres avaient, jeudi dernier, le privilège d'entendre une causerie très captivante de M. l'abbé Lynch, secrétaire de S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg, sur la Rome contemporaine. Un séjour de deux ans dans la Ville éternelle l'a rendu familier avec les divers aspects de la beauté romaine; pas n'est besoin de l'écouter bien longtemps pour se rendre compte qu'il a vibré puissamment à son contact. Les anecdotes qu'il a relatées, les événements dont il fut témoin, judicieusement choisis et comme de façon à obtenir une gradation imposante, ont été fort goûtés de l'assistance.

Le renouveau du catholicisme en Italie et la halte de la propagande maçonnique provoqués par l'avènement du fascisme, le Congrès eucharistique international de 1922 dont le siège était à Rome et qui fut couronné d'une pleine réussite, malgré les menaces proférées par des forbans de perturber l'ordre de la procession, quelques audiences auprès de Benoît XV, la physionomie sympathique des Romains fiers de leur ville, de leurs églises et de leur religion, tels sont les principaux thèmes que M. le conférencier a développés avec beaucoup d'émotion communicative. Le catholique est fasciné par tout ce qui a trait à la papauté, à la Ville, "point culminant du divin dans le monde", et les récits qu'en rapportent les pèlerins l'émeuvent toujours de façon salutaire.

Notons, en passant, que M. l'abbé Lunch, né et grandi au pays de Québec, parle un excellent français.

Le conférencier avait été présenté par M. Henri D'Eschambault et remercié par l'honorable M. Talbot, en termes très heureux, teintés d'un humour de bon aloi.

* * *

Commnuion générale

Les membres demeurant à Winnipeg, Saint-Boniface ou aux environs sont invités par le R. P. Vézina, chapelain du Conseil Provencher, à prendre part à une communion générale à l'église du Sacré-Coeur le jour de Pâques, à 9 heures.

Tous les membres qui le pourront voudront bien se rendre et ainsi encore une fois témoigner du caractère bien catholique de l'ordre. Un certain nombre de bancs leur seront réservés dans la rangée du milieu. Par contre, la communion générale du 18 mai, jour de notre prochaine initiation, sera tenue à Saint-Boniface.

* * *

A la dernière assemblée il a été décidé que la prochaine initiation française aurait lieu dimanche le 18 mai, le nombre des candidats justifiant une telle démarche. Les membres qui ont déjà proposé des candidats voudront bien voir à faire parvenir les demandes d'admission à l'exécutif avant la prochaine assemblée régulière.

* * *

Les membres ont appris avec regret la maladie de leur confrère J.-A. Blain.

Cours du grain fourni par

Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 14 avril 1924
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Grains	Mardi 8 avril	Merc. 9 avril	Jeudi 10 avril	Vendi. 11 avril	Samedi 12 avril	Lundi 14 avril
Blé No. 1 Nord	.97⅝	.97⅞	.97½	.97⅞	.98⅛	.98⅛
2 Nord	.94⅞	.94⅞	.94⅞	.94⅞	.95⅛	.95⅛
3 Nord	.90⅝	.90⅝	.90½	.90⅝	.90⅞	.90⅞
Avoine 2 CW	.37	.36⅞	.37	.37	.37⅜	.37⅜
3 CW	.34½	.34⅝	.34½	.34⅝	.35⅛	.35⅛
Orge 3 CW	.62	.61½	.62½	.62⅜	.62⅞	.63
4 CW	.55⅞	.55½	.55⅞	.56⅛	.56⅜	.56⅞
Lin 1 NW	2.10	2.09	2.08½	2.09⅛	2.09½	2.09⅞
2 CW	2.05	2.04	2.03½	2.04⅛	2.04½	2.04⅞
Seigle 2 CW	.64½	.63⅞	.63⅞	.64	.64	.63⅞
Prix sur voie (Track)						
Base Blé No. 1 Nord	.98⅜	.97⅞	.98	.98⅛	.98⅜	.98⅞
Avoine 2 CW	.37⅞	.37⅞	.37⅞	.37⅞	.37⅞	.38
Orge 3 CW	.61⅞	.61⅞	.61⅞	.62	.62	.62⅜
Lin 1 NW	2.09½	2.08½	2.08	2.08⅞	2.08⅞	2.08⅞
Seigle 2 CW	.64⅞	.64	.64	.64⅞	.64½	.64½
Options						
Blé Mai	.98⅞	.98⅞	.98½	.98⅛	.98⅛	.98⅞
Juillet	1.01	1.00½	1.00⅞	1.00⅞	1.01⅛	1.01⅞
Octobre	.99⅛	.98⅞	.99⅞	.99½	.99⅞	1.00
Avoine Mai	.37⅞	.37⅞	.37⅞	.37⅞	.38⅛	.38⅛
Juillet	.39⅞	.39⅛	.39⅞	.39⅞	.39⅞	.39⅞
Orge Mai	.61⅞	.61	.61⅞	.62½	.62⅞	.62½
Juillet	.58⅞	.58½	.58⅞	.59⅞	.59⅞	.60
Lin Mai	2.10	2.09	2.08½	2.08⅞	2.08⅞	2.08⅞
Juillet	2.08½	2.07½	2.07½	2.07⅞	2.07⅞	2.07⅞
Seigle Mai	.65⅞	.64½	.64½	.64⅞	.64⅞	.64½

LETTRE DE LA SASKATCHEWAN

La campagne du "Wheat Pool" va très lentement — Le pour et le contre du contrat de cinq ans — Distractions et erreurs de l'inspection officielle du blé — L'enseignement du français a baissé dans la Saskatchewan — La question de la prohibition

La campagne du "Wheat Pool" va très lentement, un peu par la faute du manque d'organisation locale, beaucoup à cause de l'incertitude de succès qui entoure la nouvelle entreprise. Le nombre de ceux qui préfèrent se garder les mains libres pour avoir leurs lendemains sûrs est désespérément grand et pour peu qu'ils s'entêtent plus longuement, on ne pourra pas dire du "Wheat Pool" que son mauvais début lui aura servi de bon excitant. Si ce n'eût été de M. Wood et de ses fermiers de l'Alberta qui ont bien voulu tenter l'expérience à notre profit, nos fermiers de l'Ouest auraient bien pu s'appliquer les vers de Victor Hugo:

Tous ont des raisons de voir la vérité
Chacun de sa fenêtre et rien que d'un côté
Sans qu'aucun d'eux, tenté par ce rocher sublime
Aille en faire le tour et monter sur sa cime.

Indécision tenace

Plusieurs mois de discussion ardente, où les arguments les plus mêlés ont passé comme la neige de nos hivers en rafales successives et mordantes, ne semblent pas avoir amélioré de beaucoup l'état d'indécision d'un public aussi difficile à convaincre qu'à rassurer. Evidemment l'Ouest n'est pas un pays pour les "poires" et l'emballement populaire y semble chose assez difficile à produire. Les foules s'y défient des rêves troubles et des grands mots que viennent lui servir de temps à autre les psychologues du radicalisme, qui eux, au moins pour cette fois, ont su nous prouver que d'être quelqu'un dans la patrie est profitable aux affaires; certaines minutes d'éloquence coûtent assez cher aux finances du peuple. Leurs idées qui, de prime abord, paraissent belles, grandes images du bonheur ou vision de terre promise, ont bien souvent ce revers très regrettable qui en diminue l'emprise: c'est que si elles entraînent aisément l'imagination humaine, elles sont rarement réalisables. C'est très gentil de confirmer le sentiment commun en nous donnant un nom, mais que penserons-nous de cette charmante trouvaille, si un peu plus tard elle est destinée à nous couper le cou? Avant que de détruire il faut bien s'assurer que ce que l'on veut y substituer est réel et durable, car c'est une tâche ardue et parfois dangereuse que de rappeler brusquement à la vérité les foules perdues dans le rêve. Sorties de leur griserie, elles peuvent tomber dans la fureur.

Pêcheurs de lune

Et pourtant, Dieu sait combien d'entre nous et avec quelle ardeur, durant l'hiver qui vient de s'écouler, ont chaussé leurs meilleures lunettes pour suivre le fil embrouillé de leur vrai intérêt, faire l'examen de leurs affaires passées et peser les conséquences de leurs actes futurs. Souventes fois, depuis un an, pauvres pêcheurs de lune, nous avons lancé nos filets sans pouvoir réussir à ramener l'astre précieux des convictions décisives. Que de souhaits vaporeux se sont envolés aussitôt qu'exprimés! Que de solutions simples, rectilignes, parfois naïves et stupides, ne nous sommes-nous pas offertes pour nous sortir honnêtement de l'impasse économique où nous sommes réduits! Que de raisons multiples, mais faibles et inefficaces, n'avons-nous pas apportées contre la raison béante, peut-être insurmontable: la surproduction aggravée d'une pauvreté sans égale chez nos acheteurs habituels. Eh oui, fermiers de l'Ouest, il n'y a pas que notre malheur, il faudrait pouvoir s'en persuader.

C'est là la chanson du doute et du découragement des uns en face de l'inconnu. Il y en a une autre:

Attribuer aux autres tous les vices pour s'arroger à soi toutes les vertus n'est ni un remède social, ni une source de rédemption; oser seul est une force dans ces actualités pénibles, et il se peut qu'en fin de compte, une majorité sache oser pour l'amour de la prospérité économique, quitte à rectifier le mouvement au fur et à mesure de son développement et de ses progrès.

Le contrat de cinq ans

Même ce pauvre contrat de cinq ans est défendable par certains côtés:

A des questions financières qui se chiffrent dans les millions, il faut des bases plus solides et plus durables que la bonne mais éphémère volonté de gens à la poursuite de gains immédiats. Ceux qui, par le passé, ont tenté de s'occuper de questions économiques, même au point de vue national, en ont conservé d'amers souvenirs.

Pour être complet, un "Wheat Pool" devra tôt ou tard posséder ses élévateurs, ses entrepôts, ses bureaux, etc., non seulement au Canada, mais aussi sur les grands marchés du monde. On ne finance pas de pareilles dépenses sur les recettes d'une seule année; encore moins est-il possible de créer le fonds d'amortissement qu'elles réclament.

Les compagnies d'élévateurs

Les compagnies qui loueront leurs élévateurs à la Coopérative pourraient bien le faire sur la base de leurs plus grands profits antérieurs et du maximum de dépréciation. Leurs taux d'un an seront certainement plus élevés que ceux de cinq, incapables qu'elles seront de licencier ou de réduire leur personnel. Le contrat d'un an ne leur laisserait-il pas aussi une trop belle opportunité de suivre pas à pas les affaires de la nouvelle organisation et d'établir leurs taux en rapport avec les profits accusés. Elles pourraient bien ainsi se mettre en tête de jouer à l'usurier tuant la victime ou lui conservant juste assez de vie pour en vivre, mais insuffisamment pour lui permettre de se libérer. Ainsi, par un autre chemin, le plus clair des profits irait encore aux spéculateurs et autres seigneurs de même farine.

Les relations suivies sont aussi précieuses dans les affaires commerciales que dans les rapports privés. Une organisation à siège stable et permanent a toujours plus de chance sur le marché, même si elle ne peut le dominer. C'est un fait indéniable que l'acquisition et l'entraînement d'un personnel compétent vont de pair avec la stabilité et le contrat à long terme qui seul permet de placer et de maintenir le vrai homme à la vraie place. L'esprit de continuité et l'expérience sont, aux mêmes titres que la fermeté doctrinale et l'habileté en affaires, des éléments de bonne administration et de succès.

L'expérience du "Wheat Board"

L'expérience du "Wheat Board" n'a-t-elle pas démontré jusqu'à l'évidence qu'il est pratiquement impossible de faire contenir dans une même période de trois cent soixante-cinq jours l'année agricole, l'année commerciale et l'année financière?

Il y a quelque chose de plus onéreux et de plus impératif que le contrat de cinq ans. Il y a des exigences de fait:

Voilà bien des fois cinq années que nous nous soumettons au contrat unilatéral de la "Bourse aux grains" et aux nombreuses distractions ou erreurs de l'inspection officielle. Et il s'en raconte de belles à ce sujet.

Fantaisies du classement

M. L... est un employé d'élévateur possédant plusieurs années d'expérience. Il s'aperçoit depuis quelque temps qu'il commet de nombreuses erreurs. Toutes ses connaissances passées sont déroutées, brouillées... ses valeurs d'appréciations semblent fautives, périmées... Il écrit à Winnipeg pour obtenir un échantillon de blé dur no 1. Au reçu du paquet il transvide le contenu dans l'enveloppe réglementaire et le renvoie pour examen. Erreur, distraction ou... fatigue de voyage?... l'échantillon revient marqué no 2.

A H..., trois échantillons pris dans la même charge reviennent de l'inspection avec des qualités différentes.

M. P... passe son blé au crible. Il a trop de petit grain et de brisures pour ses volailles ou ses cochons. Il les mène à l'élévateur où, à sa grande joie, il reçoit du no 3. La semaine suivante il mène le bon grain, pensant avec raison avoir du no 2. Tout doux... c'est avec des arguments qu'il peut obtenir du no 3.

Système en discrédit

Il n'en faut pas plus pour discréditer un système et porter certaines gens à fermer les yeux sur bien des risques qu'offre la Coopérative provinciale. Aux jours de grande gloire on jette aisément sa vie, comme une fleur; aussi aisément, aux lendemains des grands dépits et des grandes déceptions, fait-on le saut dans l'inconnu, tant on éprouve le besoin de voir changer la face des choses. Tant de faits ne vont pas sans permettre un peu de sentiment.

La concurrence dans les pays anglo-saxons est rarement cause de hauts prix pour le producteur et de bas prix pour le consommateur. Elle se termine le plus communément par quelque "trust" ou "merger" au profit des actionnaires.

Une compagnie pourra-t-elle poursuivre en bloc tout un public dont elle aura perdu la confiance à la suite d'un échec?... C'est douteux, et c'est là le plus grand des risques du "Wheat Pool".

Voilà quelques-unes seulement des nombreuses choses qui se disent dans la province sur cette actualité angoissante qui est venu faire diversion à bien d'autres questions dont se passionnaient nos gens il y a seulement un an ou deux.

Et notre question scolaire?

Ce n'est pas une raison, parce que nous sommes pauvres, de repousser en dehors de nos horizons notre question scolaire et de consentir tacitement au sacrifice de l'honneur. Nous ne pouvons décemment la reléguer au nombre de nos capitulations morales et de nos aspirations abandonnées. C'est notre droit d'aînesse, contre lequel même le "Wheat Pool" n'est qu'une potée de lentilles. Qui d'entre nous n'a remarqué que depuis une couple d'années l'enseignement du français a baissé au moins de moitié dans nos écoles et que le nombre de nos instituteurs et institutrices vraiment bilingues a décrû d'une façon alarmante?

Allons-nous oublier?

La voix de ces enfants qui veulent continuer l'âme paternelle et nationale, la plainte des mères qui ne veulent point se laisser charger des enfants qu'elles ont conçus et élevés pour la race, les protestations des citoyens contre les machinations légales qui menacent de réduire à néant une liberté déjà si limitée dans un pays depuis si longtemps le leur, l'humiliation sociale qu'il y a à laisser aux politiciens, le droit de disposer des nationalités comme le potier dispose de sa glaise... tous ces appels d'une justice offensée, allons-nous les oublier au profit de questions monétaires? Peut-être les anciens ont-ils quelque droit à un certain repos bien mérité après bien des années de lutte, mais les jeunes cadres vont-ils se satisfaire du rôle de notre jonquille de printemps qui, elle, ne sait rien de ce qui l'a précédée et qui croit qu'elle vivra toujours si elle se laisse faire? Portons-nous tant de crainte qu'à la veille des élections nous n'ayons d'autre politique que celle de Gambetta au lendemain de 1870: "Y penser toujours, n'en parler jamais." Ne point se défendre, n'est-ce pas commencer de mourir?

Prohibition et referendum

Il y a aussi la question de la prohibition. C'est avec plaisir que nous avons appris que nos édiles ont fini par où les sages antiques avaient commencé. Ils ont réalisé que les lois ne sont rien sans les moeurs. Le plus clair résultat de leur loi a été de réduire une bonne partie de notre population au métier de révoltés... Revenant de notre rêve exalté, allons-nous passer à l'autre extrémité du champ de nos expériences et fonder le tiers du revenu provincial sur l'ivrognerie d'un peuple? Ou saurons-nous nous en tenir au juste milieu où la loi devrait rencontrer la vertu et la confirmer? Le prochain referendum, qui est fixé au 16 juillet, nous le dira.

J.-C. F.

Il souffrit pendant trois ans

Alors M. John Jensen employa les Pilules Dodd pour les Rognons

Un fermier de la Saskatchewan souffrait de maux de dos et de roideur dans les jointures et fut guéri en employant les Pilules Dodd pour les Rognons

Eddyside, Sask., 14 avril (Spécial) — "Pendant près de trois ans, j'ai souffert de maux de dos et de roideur dans les jointures. Je dormais mal et j'avais peu d'appétit le matin. Je pris deux boîtes de Pilules Dodd pour les Rognons et je trouvai qu'elles me firent beaucoup de bien."

Ceci est le témoignage de M. J. Jensen, un citoyen bien connu d'ici.

La maladie de M. Jensen était causée par les rognons. C'est pourquoi il obtint un si prompt soulagement en employant les Pilules Dodd qui agissent uniquement sur les rognons.

Quand les rognons sont malades, ils refusent de filtrer les impuretés du sang. Il ne peut y avoir de sang pur si les rognons sont malades. Et si le sang n'est pas pur, la santé ne peut être bonne.

Demandez à vos voisins si les Pilules Dodd pour les Rognons ne sont pas le remède souverain pour les rognons malades.

Trois nouveaux membres de la Société Royale

Ottawa — Trois nouveaux membres viennent d'être choisis à la Société Royale du Canada, section française. Ce sont: MM. Arthur Beauchesne, assistant-greffier de la Chambre des Communes; l'abbé Arthur Lacasse, auteur de divers volumes de poésies, de Québec, et le Frère Marie-Victorin, dont les livres sont connus dans tout le Canada français. M. Arthur Beauchesne remplace M. Benjamin Sulte.

LONDRES — La conférence anglo-russe a commencé lundi.

PARIS — La Chambre des députés a adopté le projet de loi autorisant l'Etat à acheter le château de Vizille (Isère), considéré comme le berceau de la révolution française.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

La campagne pour le "Wheat Pool" bat son plein dans le district et dans tout le nord de la Saskatchewan. Beaucoup de fermiers qui ont signé le contrat en septembre dernier s'imaginent à tort qu'ils font encore partie du "Pool", alors qu'ils doivent signer de nouveau pour y participer. La superficie totale signée pour la province s'élève à 4,100,000 acres, mais il y a 1,800,000 acres de vieux contrats qui ne peuvent être comptés parce qu'ils n'ont pas été renouvelés.

* * *

La vente de taureaux de race du 10 n'a pas été très active. C'était presque à décourager les éleveurs d'y envoyer leurs animaux, mais d'un autre côté les cultivateurs ont pu se procurer d'excellents reproducteurs au plus bas prix possible. Sur les 45 taureaux amenés sur le marché, 24 ont été vendus. Celui qui a atteint le prix le plus élevé est "Bonnie Hero", un Courte Corne appartenant à la prison de Prince-Albert.

* * *

Notre Chambre de Commerce cherche à placer des colons sur les terres vacantes dans le voisinage immédiat de la ville. Elle s'occupe aussi de placer une colonie d'Esthoniens dans le district de Paddockwood.

* * *

La "Moderation League" se réorganise et fait une campagne de recrutement en vue du prochain referendum.

* * *

Les barbiers de la ville sont en instance auprès des autorités municipales pour obtenir une réduction de leur licence, qui serait plus élevée à Prince-Albert que dans les autres villes de l'Ouest.

* * *

Mille permis de pêche gratuits sont distribués actuellement aux Indiens et aux Métis de la Saskatchewan. Un grand nombre de ces permis vont à des habitants de notre district.

* * *

M. et Mme A. Renuart sont attendus vers le 16, retour de leur voyage en Europe.

* * *

Mlle Clotilde Héroux, institutrice d'Edmonton, a passé quelques jours de vacances à Prince-Albert.

ROSTHERN

Notre district vient de perdre un de ses pionniers en la personne de M. W. Lehmann, décédé et inhumé au commencement du mois. Le défunt, qui était venu des Etats-Unis il y a quelque trente ans, avait su constituer l'un des plus beaux domaines de notre province. Il n'était pas de notre religion, bien qu'à un moment donné il eût tourné des regards anxieux vers la vraie lumière. Il est regrettable que personne ne se soit trouvé là pour prononcer les paroles de sympathie et de zèle qui sont le point de départ de beaucoup de conversions. Dieu lui tiendra compte sans doute du fait que toute sa vie il a cherché la vraie foi avec la bonne volonté des âmes qu'écrase le lourd fardeau du doute religieux et de l'incertitude de la destinée humaine.

* * *

Notre imprimeur est très occupé, trop occupé! Chaque semaine sortent de son atelier le "Recorder", de Saskatoon, l'"Immigrant Mennonite", journal allemand, et le "Saskatchewan Valley News". Les deux premiers sont passablement imprimés et rédigés, mais le dernier est en passe de devenir légendaire pour sa nullité. Quelques calembours qui portent le lecteur beaucoup plus à éternuer qu'à rire y tiennent lieu d'articles de fond. A quand le bureau national pour l'économie du papier?

* * *

L'histoire ou les romans nous parlent quelque part d'une émeraude fatale qui n'aurait apporté que malheurs et tragédies à ses divers possesseurs. Notre district possède un outil qui est en train de devenir tout aussi légendaire et mal famé. Oyez donc!

M. Suebert était occupé à fendre du bois: fatalité des choses ou de la hache, d'un coup malheureux il se trancha le gros orteil. M. H. Shroeder, son parent, vient lui porter aide, "faire son train" et, générosité mal récompensée, finir de fendre la brassée de bois, laissée là inachevée. Au premier coup, il s'enfonce la hache criminelle dans le haut du pied. Sa blessure est pire que celle de M. Suebert.

D'autres voisins viennent maintenant "faire le train" et fendre le bois de M. Suebert, mais la défiance les a gagnés. Ils ne veulent rien savoir de l'outil ensorcelé. Tous ils apportent leur hache, la mieux à la main, la plus fidèle, la plus éprouvée de leurs haches. Si vous les rencontrez un jour sur nos chemins portant leur hache, n'oubliez pas que c'est pour une toute autre raison que celle du poète:

Moi quand je vois le mal debout sur mon chemin,
J'y marche le front haut et la hache à la main.

Pour que leurs haches à eux n'écoutent pas la voix du mauvais conseil. Ils ont fait le tour du tas de bois. Ils ont établi leur chantier à l'opposé du côté où gît la hache maudite et ensanglantée. De temps à autre on les voit jeter par-dessus le tas de billots un regard furtif et inquiet. Mieux vaudrait détruire cette hache de guerre... même pendue, elle serait dangereuse.

Aux dernières nouvelles les choses prennent la tournure d'une rébellion parmi la gent tranchante et coupante. En rentrant chez lui M. H. Shroeder trouve son frère qui revenait du bois avec une blessure de hache au genou et le soir le téléphone lui apprenait que M. Hintz, son voisin, avait lui aussi, d'un coup de hache, abîmé une paire de caoutchoucs neufs dont la bonne qualité de la semelle lui avait sauvé les orteils.

Bûcherons, ne gaspillez pas vos serments: cherchez plutôt la nature de vos maux. Pour des blessures accidentelles vous connaissez les onguents usuels, mais au cas où il s'agirait de malice de la part d'outils ensorcelés, voici la recette que j'ai trouvée dans le livre où j'ai pris l'histoire de l'émeraude:

Tisane des quatre voleurs faite avec l'herbe à Robert, cueillie au clair de lune un soir de Sabbat... Préventif aussi bien que curatif.

* * *

L'hiver est fini. Les automobilistes passent à toute vitesse au grand désespoir des pauvres "va-t-à pattes" qui ne peuvent encore utiliser les fossés pour se garantir. Mantes et pelisses commencent à faire place aux toilettes estivales. Nos amoureux rêvent maintenant de remplacer les danses d'hiver par les dînettes sur la mousse.

Ah! nos danses! Si Alfred de Vigny y eût assisté, jamais il n'eut songé à écrire son affreuse prophétie:

Et se jetant de loin un regard irrité
Les deux sexes moururent chacun de son côté.

* * *

L'hon. Dr Uhrich est de retour de Régina, la session étant finie. Nous lui devons une poignée de mains pour la façon avec laquelle il a relevé les soupçons de déloyauté que le chef de l'opposition avait bien voulu prêter à tout ce qui n'avait pas eu la chance de naître sur un sol britannique.

* * *

La carte des inspectorats a été remaniée de fond en comble. L'inspectorat de Rosthern n'existe plus. Il a été divisé en deux parties, à ce que l'on nous dit. La partie nord est jointe à l'inspectorat de Prince-Albert et la partie sud à l'inspectorat de Saskatoon. La partie à l'est de la rivière est transférée à l'inspectorat de Kinistino. Ainsi disparaît de la carte l'un des inspectorats qui ont le plus fait parler d'eux dans le passé. Il y aurait bien des commentaires à faire sur ces changements; ils viendront peut-être en leur temps. En attendant, on semble assez satisfait du nouvel arrangement.

LEBRET

La mort a frappé à notre porte et fait une victime dans des circonstances d'autant plus regrettables que celle-ci s'attendait à donner la vie. Nous voulons parler de Mme Bourré, déjà mère de cinq enfants et femme d'un des dix employés laïques de notre Ecole industrielle.

* * *

Sous l'habile direction du R. P. W. Léonard, O.M.I., cette école a fait des progrès si réels que deux Soeurs de la Providence, établies à l'école indienne de la Traverse des Pieds-Noirs, Alberta, ayant été voir pour affaires le Commissaire des Indiens à Régina, celui-ci les a fortement engagées à visiter notre belle institution, qu'il propose pour modèle à tous les établissements de ce genre. Depuis qu'il est à la tête de cette école, le P. Léonard en a diminué la dette de plus des deux tiers.

* * *

A la même époque, l'école-pensionnat de notre village donnait dans la salle communale une séance publique, dont les morceaux furent appréciés de ceux qui les comprenaient. Plusieurs autres regrettèrent que le programme en eût banni le français.

* * *

Notre dernière soirée de cartes fut donnée au profit du sanatorium, à huit milles d'ici. Les recettes en furent aussi abondantes qu'on pouvait s'y attendre dans les circonstances.

* * *

Nous avons été heureux de recevoir dernièrement la visite de l'aimable et entreprenant P. Boyer, venu pour régler certaines affaires d'ordre matériel au nom de l'administration provinciale des Oblats.

* * *

Nous avons été peinés d'apprendre la mort, à un âge avancé, de M. Hogue, l'un des pionniers de Saint-Charles, Manitoba, et père de Mme N. Welsh, de cette place. Une messe solennelle était chantée hier, 7 avril, pour le repos de son âme. Que cette bonne dame veuille bien agréer nos plus sincères sentiments de condoléances.

* * *

Le R. P. Kuzik, Rédemptoriste de Yorkton, est en ce moment avec nous, dans le but de faire faire les Pâques à nos bons Polonais, ses compatriotes, Allemands et Slaves. Quelques-uns de ces étrangers, pour différentes raisons, se voient obligés de nous quitter pour aller s'établir ailleurs. Qui va venir profiter de leur départ pour contribuer par sa présence à rendre notre paroisse encore plus française? Nous avons de ce fait des occasions dont on devrait profiter, et le R. P. Morice, de cette place, est toujours prêt — moyennant un timbre pour la réponse — à faciliter la venue de nouveaux colons à ce centre qui est reconnu comme établi dans la plus belle partie de l'Ouest.

* * *

Le R. P. Perrault nous est revenu après des séjours assez prolongés chez ses Indiens. Il nous apporte les quelques lignes sur l'un de ses plus dignes sauvages qu'on sera heureux de lire ailleurs. Il est consolant de constater par des cas si frappants que les pas de nos missionnaires ne sont pas perdus, même au simple point de vue humain. Le Révérend Père sera chez les blancs de Balcarres le jour de Pâques prochain.

GRAVELBOURG

Visiteurs

Etaient de passage au Collège, au commencement du mois d'avril: le R. P. Joseph Emard, O.M.I., qui prêcha la retraite de nos élèves l'année dernière; M. le curé Bois, de Meyronne; M. le curé Magnan, de Ferland.

A l'honneur

Les professeurs et les élèves du Collège ont appris avec joie la nomination de notre supérieur, le R. P. J. Magnan, O.M.I., au poste de premier consulteur extraordinaire dans le Conseil provincial des RR. PP. Oblats pour le Manitoba et le sud de la Saskatchewan. C'est une promotion qui honore et le nouveau titulaire à ce poste de confiance et d'honneur et l'institution dont il est le recteur.

Lauréats de mars

Cours classique — IVme Forme: 1. Edouard Cloutier; 2. Léo-Pol Sabourin. IIIme Forme: 1. Godefroy Kuckartz; 2. Léo Ayotte. Ire Forme: 1. Paul Raby; 2. Paul Piché. Eléments latins: 1. Irénée Tourigny; 2. Gérard Tourigny.

Cours commercial — 2me classe commerciale: 1. Armand Arguin; 2. Ducien Duperreault. 1re classe commerciale: 1. Léo Isabelle; 2. Fernand Painchaud.

Cours préparatoire — IVme prép.: 1. (Ex aequo) Maurice Bédard et Aristide Fournier; 2. Maurice Simoneau. IIIme prép.: 1. Egide Thibodeau; 2. Paul-Emile Tétrault. IIme prép.: 1. Adolphe Legall; 2. Henri Beauchesne.

MANITOBA

SOUTH JUNCTION

Dimanche le 6 avait lieu une petite fête à l'occasion de la rafle de certains objets donnés en loterie au profit de l'église. L'entrain n'eut d'égal que le dévouement des paroissiens de Sainte-Jeanne d'Arc, secondé par ceux de Vassar qui venaient à leur tour rendre les politesses à leurs voisins; car il y a deux semaines, c'était le tour de ce dernier endroit à avoir son bazar qui fut aussi un succès. Le résultat de la petite fête a rapporté la somme rondelette de $275.00.

Il nous reste à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué au succès de cette petite fête paroissiale.

* * *

M. l'abbé Normandeau, prêtre colonisateur, nous faisait le plaisir d'une visite, dimanche, et nous donna le sermon.

* * *

MM. Johnny Boiteau et Arthur Bacon sont retournés à Letellier après avoir passé l'hiver dans la localité.

* * *

MM. Fred. Moquin et Auguste Beaudry sont déménagés sur leurs fermes pour les travaux des semences.

* * *

Environ 1,500 cordes de bois de pulpe (épinette), 3,000 cordes de bois de corde (tremble, cyprès et épinette) et 10,000 piquets de cèdre et épinette rouge. Le bois de pulpe valant en moyenne $7.00, le bois de corde $5.00 et les piquets $8.00, c'est dire que les gens des alentours ont une aubaine; d'aucuns disent une vraie récolte par la coupe et la vente du bois sur place.

Avis est par conséquent donné aux chercheurs de terrain, "homesteads" et terres à bon marché avec de quoi dessus pour les faire vivre de suite, de s'adresser à M. le Curé O. Bouvet ou à M. l'abbé J.-A. Normandeau, prêtre colonisateur, 353, rue Craig-Ouest, Montréal.

SAINTE-AGATHE

Le jour de Pâques, dans la salle paroissiale, nous aurons une partie de cartes suivie d'une séance donnée par les Enfants de Marie. Tous sont cordialement invités.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Dans un concours de lutte qui eut lieu à Winnipeg le 10 courant, nos jeunes gens se distinguèrent dans la personne de J. Geoffrion, qui a remporté la victoire et qui a été proclamé champion du Manitoba dans la catégorie amateurs. Hermas Asselin et Clovis Saint-Amant ont eu chacun un deuxième prix.

• • •

Notre estimé docteur a fait l'acquisition d'un magnifique "Ford Coupé", dernière modèle.

• • •

Pour la deuxième fois, Mme Veuve Sarrasin, âgée de 92 ans, vient de voir la cinquième génération par la naissance de Marie-Corinne Georgette, enfant de Rosario Comault et de Clémentine Bérard.

• • •

Baptême — 30 mars: Marie Denise-Florence, enfant de Victor Grégoire et de Léoda Rajotte. Parrain, Albert Grégoire; marraine, Irma Baril.

LETELLIER

La retraite paroissiale prêchée par les RR. PP. Carmel et Tremblay, Rédemptoristes, commencée le 23, se terminait le 29 mars dernier.

Favorisés par une température clémente et de bons chemins, les paroissiens suivirent les exercices avec une assiduité remarquable et furent dès les premiers jours pénétrés de l'esprit de piété et de méditation sur les grandes vérités de notre sainte religion, auquel les bons Pères les exhortèrent si éloquemment et d'une façon si impulsive.

Les termes manquent pour traduire les impressions d'une retraite. Il faut vivre cette courte semaine passée, pour ainsi dire, dans l'intimité de Dieu, qui nous parle par l'intermédiaire de ses missionnaires, pour réaliser l'atmosphère religieux et paisible qui règne durant ce temps privilégié.

Que de ferveur dans la prière, que d'ardeur dans le chant des cantiques, que de bonnes résolutions prises durant ces jours! Qu'il serait consolant pour Dieu et ses prêtres de voir se continuer toujours cet élan de vie surnaturelle!

Sur toutes les lèvres nous entendions: Quelle belle retraite! Chez les vieux nous lisions une grande joie d'avoir pu suivre cette retraite, qui sera peut-être la dernière de leur vie.

Je crois me faire l'interprète fidèle de toute la population en répétant aux missionnaires, après notre pasteur, la reconnaissance profonde que nous ressentons envers eux d'être venus faire tant de bien parmi nous.

• • •

La température si favorable de la fin de mars avait décidé nos fermiers à se mettre à l'oeuvre et à ensemencer leur blé, mais avril arrive avec un revers qui retardera de plusieurs jours le travail.

• • •

Une visiteuse importune, que personne n'avait invitée, qui persiste à visiter chaque demeure, à y séjourner à son gré, à laisser à chacun un souvenir de sa visite, ne semblant vouloir oublier personne, parcourt en ce moment la paroisse. L'avez-vous vue? La connaissez-vous?... C'est la Grippe!!

• • •

Nous saluons l'arrivée parmi nous de deux nouvelles familles, M. Albert Lavallée et M. H. Wery. Ce dernier occupera la boutique de M. Desrosiers et sera à la disposition du public pour tout travail de forge ainsi que réparations générales. Bienvenue!

• • •

Nous devons noter aussi le départ des familles Flavien Chaput et Narcisse Bouchard.

• • •

Naissance — Le 4 avril: Le Dr et Mme Jean-Baptiste Cloutier, une fille, baptisée le 6 sous les noms de Marie-Eugénie-Madeleine. Parrain et marraine: M. Joseph Jutras et Mme E. Bélanger, oncle et tante de l'enfant. Fait assez remarquable, les parrain et marraine, ainsi que le célébrant, M. le curé Jutras, étaient les mêmes qui participaient au baptême de Mme Cloutier (née Antoinette Jutras).

STE-ANNE-DES-CHENES

Adieu au monde

Ces jours derniers, Etienne Girard, fils de Raymond Girard, disait adieu à ses parents et faisait son entrée dans la vie religieuse. Il est entré comme frère servant dans la Congrégation du Saint Rédempteur, à Sainte-Anne des Chênes. Heureux le jeune homme ou la jeune fille à qui Dieu donne la grâce de la vocation religieuse!

Familles nouvelles

M. Edgar O'Connor vient de s'établir ici. Il a loué la terre du Dr Demers. M. Albert Morin, de Sainte-Geneviève, a loué la terre de M. Edouard Parent à Calédonia.

Il y a encore quelques terres à louer ou à vendre ici. Elles sont avantageuses pour la culture mixte; on y trouve du pâturage en abondance. Avis à nos bonnes familles canadiennes qui désireraient se placer sur des terres près de l'église et du couvent.

Train-exposition

Il est passé ici vendredi dernier. M. I. Villeneuve, conférencier agricole, l'accompagnait. Nos gens sont venus en grand nombre entendre l'intéressante conférence de M. Villeneuve. Il nous a fortement engagés à semer les plantes fourragères, comme le blé d'Inde, le trèfle, la luzerne. Ses paroles ont été entendues. A preuve, plusieurs ont profité de l'offre du gouvernement pour acheter du blé d'Inde, du trèfle, etc. MM. John et Harmy Benoît ont acheté du blé d'Inde pour ensemencer dix acres. Ils se promettent bien de se construire un silo cet automne. M. Villeneuve a constaté avec plaisir que la culture mixte a fait beaucoup de progrès à Sainte-Anne. Tant mieux! Ce sera le salut de notre paroisse.

Association d'Education

Elle faisait son assemblée dimanche soir, en même temps qu'elle donnait une partie de cartes. M. Philippe Guay était chargé de diriger la soirée. Son amabilité, sa jovialité, son talent ont le don de rendre les soirées gaies et attrayantes. Il y avait seize tables. La partie a marché avec entrain. Nos Enfants de Marie, toujours dévouées, s'étaient chargées de préparer et de servir le goûter, il était exquis. Le premier prix des Dames a été gagné par Mlle Jeanne Lacoste, le prix de consolation, par Mlle Léona Champagne. Le premier prix des hommes a été gagné par M. Alphonse Martel, le prix de consolation, par M. Constant Tauffenbach.

L'Association a fait distribuer aux institutrices les livres français qui manquaient dans les écoles, en particulier les tableaux de Massicotte, le Grand Catéchisme en images, les Refrains de chez nous, etc. A sa prochaine visite, le visiteur n'aura rien à nous reprocher sous ce rapport. Pendant le reste de la soirée on a chanté les refrains de chez nous: "A Saint-Malo", "A la claire fontaine", "Vive la Canadienne", "Malbrough s'en va-t'en guerre", "O Canada", etc.

L'Association constate avec plaisir que M. Gonzague Girouard, qui vient d'ouvrir une boucherie, a affiché une enseigne française. Nos félicitations!

Téléphone local

Les actionnaires du téléphone local de Sainte-Anne se sont réunis en assemblée, dimanche dernier, à la salle municipale. Il a été décidé de présenter une pétition à leur député, l'honorable P.-A. Talbot, aux fins d'obtenir: 1o. Que la compagnie du téléphone du gouvernement nous accorde la communication avec le central gratuitement; 2o. Que le taux pour la communication à longue distance soit de 5 sous au lieu de 10 sous. Nous avons confiance que notre député, élu dans l'intérêt de ses électeurs, nous obtiendra ce qu'on lui demande.

SAINT-LEON

Le 3 avril s'éteignait doucement dans notre paroisse Mme Joseph Labossière (aînée), née Adeline Mogé, munie des secours de la religion, entourée de l'affection des siens, et assistée en particulier par sa fille religieuse, Soeur Marie-Mechtilde de l'Enfant-Jésus.

En la personne de cette défunte disparait une grande chrétienne. Née le 20 janvier 1857, à Saint-Ours, Québec; mariée le 9 novembre 1875, dans sa paroisse natale, elle arriva à Saint-Léon avec son mari, M. Joseph Labossière, en avril 1879. La famille ne comptait alors que trois enfants. Issue d'une de ces familles foncièrement chrétiennes, vrai type de notre race, elle sut s'imposer les sacrifices inhérents à la vie de pionniers et faire rayonner autour d'elle les trésors de dévouement et de vertus que recèle le coeur de la vraie mère canadienne-française. Treize autres enfants naquirent à Saint-Léon et firent de cette famille l'une des plus fortes et des plus belles de notre paroisse. Dieu bénit cette mère vertueuse et lui donna la joie d'avoir une fille religieuse, Soeur Marie-Mechtilde de l'Enfant-Jésus, Chanoinesse des Cinq Plaies du Sauveur. Parmi les treize survivants, sept des enfants sont établis dans la paroisse, la plupart déjà mariés et entourés d'une jeune famille prospère.

Mme J. Labossière fut pendant vingt ans présidente de la Congrégation des Dames de Sainte-Anne; c'est un éloge de sa vertu et de l'estime générale dont elle jouissait au sein de la paroisse. Notre Révérend Père, qui l'a connue pendant de si longues années, la compare à cette femme forte si hautement louée dans l'Ecriture Sainte.

Des funérailles solennelles de première classe lui furent faites; grand'messe chantée par le R. P. Marie-Antoine, curé, avec diacre et sous-diacre, M. l'abbé L. Messier, curé de Somerset, ainsi que M. l'abbé G. Poitras, vicaire, assistaient aux obsèques.

Le deuil était conduit par M. Jos. Labossière, son époux, Soeur Marie-Mechtilde, M. le Dr Rocan, Mme Rocan, les nombreux membres de la famille, ainsi qu'une belle couronne de petits-enfants. Bon nombre de parents et amis formaient le convoi funèbre et entouraient de leurs sympathies la famille éplorée.

Les Dames de Sainte-Anne, avec la bannière de la congrégation, accompagnèrent la défunte à sa dernière demeure.

Les porteurs furent: MM. Ovila Gareau, Omer Leblanc, A. Fortier, L. Lafrenière, MM. Alfred et Arthur Labossière, ainsi que M. Alexis Labossière.

De nombreux honoraires de messes sont offerts pour le repos de son âme; elle repose à l'ombre de la grande croix de notre cimetière, en attendant le grand réveil de la résurrection.

Nous offrons à la famille Labossière, avec l'expression de notre profonde estime, nos plus sincères condoléances.

• • •

Le 11 avril, fête patronale de la paroisse, il y eut grand'messe à 8 h. 30, chantée par le R. P. Curé, et un grand nombre de communions. A 4 h. p.m., bénédiction solennelle du T. S. Sacrement avec exposition des reliques de saint Léon. La solennité de la fête est remise au deuxième dimanche après Pâques. Cependant, dès aujourd'hui, le gai carillon de nos trois cloches éveillait dans tous les coeurs le souvenir du grand saint Léon.

• • •

MM. les chantres vont, paraît-il, nous régaler à nouveau de quelques délicieux morceaux de leur répertoire pour Pâques; on les voit plusieurs fois la semaine se rendre aux répétitions de chant au presbytère! C'est qu'ils sont amateurs de beau, ces messieurs, ils aiment les morceaux à plusieurs voix, et les rendent avec art. Les visiteurs de notre paroisse les en félicitèrent plus d'une fois déjà.

• • •

L'école des Rév. Soeurs envoie une élève comme champion au grand concours municipal pour le "Spelling" qui a lieu à Somerset cet après-midi. Courage, Antoinette Rondeau, et malgré tes douze ans, tâche de faire honneur à ton huitième grade! Bon succès!

ST-PIERRE

Quelques-uns de nos cultivateurs avaient commencé les semailles la semaine dernière; mais la vague de froid qui passe sur le pays depuis huit jours a tout arrêté. Il est venu la pluie, la neige, le vent du nord. Les chemins sont devenus affreux. La gelée les a figés dans l'état où la boue les avait mis; les ornières, les trous, les bosses, la gelée a figé tout cela; et les voitures en reçoivent des trépidations à donner le mal de mer ou à exaspérer le système nerveux des plus calmes. Aujourd'hui le vent a bien voulu changer de côté; puisse-t-il nous apporter les douceurs du printemps!

Nous avons eu un hiver comme, de mémoire d'homme, il n'y en eut jamais au Manitoba; presque pas de froid, à peu près pas de neige, un calme continuel. Et cependant c'est un des hivers les plus malsains que nous ayons expérimenté, à part le temps de l'influenza. Depuis le mois d'octobre, les maladies se sont succédées sans cesse. D'abord la petite vérole, mais dans sa forme la plus bénigne, la "picote volante", comme on dit. Oui, mais cette "picote" se jetait des enfants sur les grandes personnes, et parce qu'elle avait affaire à du grand monde, je suppose, elle grandissait elle aussi et les rendait malades comme de pauvres chiens. Que dis-je, elle les marquait bel et bien afin qu'ils gardent toute leur vie les traces de son passage. Mais pas de victime; en somme elle s'est montrée bonne fille, cette petite vérole. Les maisons où elle entrait durent être mises en quarantaine: cela n'arrêtait pas sa promenade à travers le pays, elle passait par le trou des serrures. Puis vint la rougeole; mais une rougeole méchante; elle engendrait une affection de poumon et puis c'était la mort. Elle ne s'est attaquée qu'aux enfants et nous en avons perdu plusieurs. Et avec tout cela un peu de grippe, et aujourd'hui encore presque tout le monde tousse. C'est charmant, à l'église surtout. Mais voilà le printemps; tout cela va disparaître, il n'en restera que le souvenir.

CAMPERVILLE

Voilà à nouveau le printemps. Les semences vont bientôt commencer. Nous avons eu un très bel hiver. Quelques colons sont partis pour chercher fortune ailleurs, mais la trouveront-ils? La récolte était pauvre dans beaucoup de districts, tandis qu'ici elle a été bonne. Nous n'avons pas à craindre la sécheresse à cause de la proximité du lac, ni les inondations, car nous avons plusieurs rivières bien encaissées.

L'hiver, les colons ont toujours de l'ouvrage, la pêche, la chasse ou le bois. Les Canadiens travaillent plutôt dans le bois. Une idée de ce qu'un colon peut gagner avec le bois. Nous avons du tamarac à quelques milles des stations. Un de nos colons fit, pendant l'hiver, 1,200 traverses qu'il vendit à une compagnie de Winnipeg pour la somme de $915. Les frais ont été à peu près $200. Cela fait un bénéfice de $715. Combien de fermiers qui sont dans de grandes places, à quelques milles des stations, peuvent dire en avoir fait autant cet hiver? Il est vrai que nous sommes loin de la station, les chemins ne sont pas toujours très beaux et qu'aussi nous avons un peu toutes les petites misères qu'on peut attendre dans une place nouvelle. Mais, par contre, personne n'a de souci pour savoir comment on payera les intérêts et les taxes. Les "homesteads" coûtent $10 et nous avons les taxes d'école à payer. C'est tout.

Il y a encore beaucoup de bons "homesteads" faciles à faire. Les chemins s'améliorent chaque année. Nous avons aussi une belle église, écoles, bureau de poste et trois magasins. S'il y a encore des fermiers, au Manitoba ou ailleurs, qui travaillent toute l'année pour payer les intérêts et les taxes et qui ont assez de courage pour s'établir sur une terre nouvelle, qu'ils viennent ici. Ceux qui n'ont pas de courage, ou du courage pour une année seulement, ne sont pas désirés. Pour renseignements sur la place, s'adresser à M. J.-G. Parent, agent de colonisation, Camperville, Man.

LA BROQUERIE

Nos soirées de cartes ont pris fin le dimanche des Rameaux au soir. Ces veillées ont toutes été très amusantes et on peut dire qu'à La Broquerie on a su s'amuser tout cet hiver. M. le président du Cercle a profité de la dernière réunion pour remercier les personnes présentes de l'encouragement de la paroisse. Il tient à réitérer la gratitude des membres par la voie de la Liberté, afin d'atteindre ceux qui ont été empêchés d'assister à la dernière partie. Notre dévoué curé, qui a toujours présidé ces récréations paroissiales, a bien voulu donner lui-même les prix de série qui ont été gagnés, pour les dames, par Mme Narcisse Deslauriers, et pour les messieurs, par M. Pierre Boily.

• • •

Dimanche le 4 mai nous donnerons notre comédie, "Le Testament de Monsieur Harponneau", à l'occasion de la fête de M. le curé. La semaine prochaine nous ferons connaître le programme.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Le dimanche des rameaux, à la grand'messe, Mgr l'Archevêque assistait au trône, ayant pour prêtre assistant le R. P. Boucher S.J., et pour diacres assistants les RR. PP. Coladza, S.J., et Porcheron, S.J. Le R. P. Longpré, S.J., fut le célébrant, avec MM. les abbés Lavoie et Boulet comme diacre et sous-diacre. La partie de Notre-Seigneur dans le chant de la Passion fut prise par le R. P. Leclaire, S.J., celle de l'Evangéliste par M. l'abbé H. Messier et celle de la Synagogue par M. l'abbé L. Primeau. M. l'abbé A. Brunet agissait comme maître des cérémonies. Le chant des Rameaux fut rendu par M. S. Hélie.

Ordre des offices de la Semaine Sainte

Jeudi saint — A 9 h. a.m., messe solennelle pontificale et bénédiction des saintes huiles. A 3 h. p.m., lavement des pieds. A 7 h. 30, heure d'adoration, où se donnera le sermon sur l'Eucharistie.

Vendredi saint — A 9 h. a.m., messe des présanctifiés. A 3 h. p.m., chemin de la croix. A 7 h. p.m., sermon sur la Passion.

Samedi saint — A 7 h. 30 a.m., bénédiction de l'eau et des fonds baptismaux, suivie de la messe. A 3 h. et 7 h. 30 p.m., confessions.

Le jour de Pâques, les messes auront lieu aux heures de dimanches ordinaires. Dans l'après-midi, vêpres solennelles pontificales.

Société Saint-Jean-Baptiste

Dans le but d'élire ses officiers, la Société Saint-Jean-Baptiste tint une assemblée publique, dimanche dernier, à l'hôtel de ville. L'élection donna les résultat suivant: Prés., M. J.-A. Marion; 1er vice-prés., M. J.-O.-E. Lévêque; 2me vice-prés., M. M. Cyr; secrétaire, M. Eugène Lemay; sec.-correspondant, Dr J.-E. Longpré; trésorier, M. A.-C. Larivière; commissaire ordonnateur, M. N. Taillefer; assistants commissaires ordonnateurs, MM. J. Vermander et A. Huot; comité de régie: MM. F.-X. Lavoie, A. Bernier et J.-A.-A. Pambrun.

Il fut décidé que la fête serait célébrée les 23 et 24 juin. Il y aura feu de la Saint-Jean et discours patriotiques le 23 au soir. La procession traditionnelle aura lieu le 24 au matin. Le départ se fera de l'hôtel de ville pour aller prendre le président chez lui. On se rendra de là au palais archiépiscopal, où Mgr l'Archevêque se joindra à la procession, qui se terminera à la cathédrale pour la messe solennelle. Le programme de la journée comprend un pique-nique dans l'après-midi et probablement une séance dramatique dans le cours de la soirée.

Une motion à l'effet de nommer tous ceux de langue française de Saint-Boniface, professant la religion catholique, membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, reçut l'assentiment unanime. La somme d'une piastre sera perçue de tous ceux qui voudront marquer leur sympathie à la société d'une manière plus tangible et les noms de ceux ayant payé cette contribution paraîtront dans nos journaux de langue française. Ce sont, jusqu'à présent: MM. A. Bernier, H. Béliveau, A. Lanthier, Dr J.-E. Longpré, J.-A. Cusson, J. Baril, Louis Lévêque, F.-X. Lavoie, F.-D. Pambrun, A. Huot, A.-C. Larivière, E. Gagnon, H. Deschambault, Ed. Marcoux, J. Gauthier, J. Vermander, E. Ritchot, U. Lambert, W. Lévêque, A. Michon et W. Lavallée.

Affaires municipales

La séance de lundi du conseil fut occupée par l'audition des rapports des différents comités, le renvoi à un comité composé des échevins Taylor, Gevaert et Holden d'un rapport de l'inspecteur Jones sur la condition et la valeur des maisons appartenant à la ville, l'introduction de nouveaux règlements d'importance secondaire et finalement l'étude d'un contrat soumis par la "Winnipeg Electric Railway". Par cet engagement, la ville recevrait de la dite compagnie pour une période de vingt ans le service entier de tramway et toute l'électricité requise pour quelque fin que ce soit.

Un bureau où l'on pourait payer les comptes d'électricité et qui servirait aussi de salle d'attente serait ouvert à l'angle des rues Marion et Taché. On améliorerait l'illumination de la ville en général et le taux d'électricité pour fin de chauffage et de cuisine diminuerait d'un sou à 9-10 de sou. Enfin on ferait toute amélioration sur laquelle s'entendraient et le conseil de ville et la compagnie des tramways.

La séance s'ajourne à samedi après-midi, à 2 heures, alors que se donnera le rapport du comité formé du maire et des échevins MacLean, Gauvin, MacFadyen et Holden devant examiner le projet plus à fond.

• • •

L'utilisation du terrain du vieux collège pour lieu de camp des villes de Winnipeg et de Saint-Boniface pour les touristes de passage est encore à l'état de projet.

• • •

La Fédération des Municipalités tiendra sa première réunion à Saint-Boniface, dans l'école Taché, jeudi soir. On y expliquera l'objet de cette association et on y fera l'étude des moyens les plus propres à la solution de la triste situation financière des municipalités adjacentes à Winnipeg.

Une grande industrie nouvelle pour Saint-Boniface

Une usine pour la manufacture de l'alcool et de breuvages alcooliques s'installera prochainement dans l'ancien établissement de la "Mineral Springs Brewing Company". Elle sera sous la direction de l'"Industrial Alcohol Company of Manitoba", compagnie affiliée à l'"Industrial Alcohol Company of Canada", au capital de deux millions, dont W.-R. Allan, de la Banque Union, est le président.

Un débat sur le féminisme

Le lundi de Pâques, il y aura débat public donné par les membres du Cercle La Vérendrye sur un sujet d'actualité: "Le féminisme".

Il n'y aura pas de prix d'entrée. Une collecte sera faite à la porte et tous ceux qui peuvent donner donneront; ceux qui ne peuvent pas donner devront venir quand même. Le profit de la soirée est pour le Cercle. On fera connaître dimanche, en chaire, le lieu où se tiendra ce débat.

Nos policiers à l'oeuvre

Il nous fait plaisir de signaler la besogne accomplie récemment par notre service de police. La fin de semaine fut marquée par plusieurs arrestations pour infractions à la loi des liqueurs et les amendes imposées aux délinquants se chiffrent à un montant respectable. L'épuration de notre ville ne serait donc pas une chose absolument impossible. Espérons que cet élan de nos policiers ne s'arrêtera pas à cela et qu'une guerre sérieuse et continue aux bouges et tripots par trop nombreux dans notre ville amènera leur extermination.

Condoléances

"A la dernière réunion de l'Exécutif de l'Association d'Education, sur motion de M. J.-H.-N. Léveillé, secondée par M. L.-P. Gagnon, un vote de condoléances a été passé, exprimant à Mme F.-A. Lachance et à sa famille, les voeux de profonde sympathie des membres de l'Association, dont le regretté défunt fut l'un des membres-fondateurs."

J.-H. DAIGNAULT,
Le secrétaire.

Contrat important pour l'un des nôtres

Notre concitoyen M. Joseph Bourgeault, président et gérant de la "Western Stone", nous revenait ces jours derniers d'un voyage d'une couple de mois dans la province de Québec, avec un contrat d'une cinquantaine de mille piastres. C'est l'entreprise pour sa compagnie de l'intérieur de l'église de Saint-Roch de Québec, exclusivement en pierre. La pierre dont on se servira sera de la pierre prise aux carrières de la "Western Stone", à Tyndall, Man., semblable à celle des bâtisses de notre parlement provincial, la plus belle pierre du genre au Canada. Fait digne de mention, ce sera la première église au Canada dont l'intérieur sera tout en pierre.

UNION CANADIENNE

A leur première assemblée tenue mardi le 8, les administrateurs de l'Union Canadienne constituèrent leur bureau de direction. Le vote par scrutin donna le résultat suivant: Prés., F.-X. Lavoie; vice-prés., N. Jutras; sec., Eugène Lemay; trés., R. Pelletier; gérant, A. Pambrun.

La nomination à la présidence des différentes sections fut faite par motions. Comité athlétique, H. Deschambault; comité littéraire, J. Lévêque; comité de musique, N. Jutras; comité de presse, J. Préfontaine.

On créa les nouvelles sections de religion et de recrutement qui seront respectivement sous la direction de G. Bibeau et N. Jutras. M. F.-X. Lavoie fut nommé président d'un comité de vigilance devant agir en toutes questions politiques ou religieuses où nos intérêts nationaux seraient en jeu. Le gérant fut chargé de l'organisation d'un banquet pour les membres amis de l'Union Canadienne devant être donné dans un avenir assez rapproché en célébration du dixième anniversaire de la fondation de l'Union Canadienne.

• • •

L'orchestre de l'Union Canadienne est maintenant une chose existante. Il fut organisée, en effet, dans le cours de la semaine passée, et compte déjà au-delà de dix membres. Tous ceux désirant s'y joindre sont priés de donner leur nom au gardien de l'Union. Les répétitions auront lieu dans les salles du cercle les mardis de chaque semaine, sous la direction du jeune Sperani.

• • •

Le gérant nous annonce un concours de "bridge" qui aura lieu prochainement et pour lequel on a déjà reçu au-delà de trente noms. Nos journaux informeront les concurrents du jour où ils devront jouer, donnant les noms des gagnants et des perdants. On doit faire parvenir son nom au gérant.

• • •

Un concours de "ping-pong", qui est aussi en marche, aura lieu immédiatement après Pâques. Les noms de ceux qui désirent en faire partie doivent être donnés à Albert Prendergast. Le droit d'inscription à chacun de ces deux concours est de 25 sous.

PETITES NOTES

M. [illegible] est retenu chez lui depuis quelques jours par une pneumonie sérieuse. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

• • •

M. Céleste Muller, principal de l'école des garçons à Saint-Claude, est en visite dans sa famille pour les vacances de Pâques.

• • •

Nos compatriotes Fontaine et Boulanger viennent d'obtenir de la ville de Saint-Boniface un contrat portant sur la fourniture des lampes électriques pour une période de douze mois. Nos félicitations.

• • •

Nous apprenons la mort, survenue à Neuilly, France, de M. Pierre-François-Michel Brinon, âgé de 36 ans, qui avait habité autrefois Winnipeg et Saint-Boniface, où il comptait de nombreux amis.

• • •

Ne pas oublier le concert du 11 mai donné par la L. D. C. F. au profit du Collège. Les billets sont actuellement en vente. On peut s'adresser à toute jeune fille de la Ligue.

• • •

M. J.-A. Marion et sa famille remercient cordialement tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion du deuil qui les a si douloureusement atteints dans la mort de leur fille et soeur Marie-Jeanne.

Paris — La Monnaie française a l'intention de frapper un plus grand nombre de pièces de bronze-aluminium d'une dénomination de 2 francs, 1 franc et 50 centimes, au taux d'environ 20 millions de francs par mois; on considère que les 570 millions de francs actuellement en circulation ne suffisent pas aux nécessités commerciales du moment.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FONTAINE & BOULANGER font mieux Que ce soit pour une installation de lumière, d'appareil à chauffer l'eau ou de poêle électrique,
FONTAINE & BOULANGER font mieux Etes-vous sur le point d'acheter une machine à laver, un appareil chauffe-bains, un poêle électrique,
FONTAINE & BOULANGER font mieux Manquez-vous de lumière, votre fer à repasser ne chauffe-t-il plus, la machine à laver... refuse-t-elle de fonctionner...
Inutile d'appeler ailleurs.
FONTAINE & BOULANGER font mieux 53, Ave. Provencher Téléphone N 1425

ON DEMANDE—Pour l'arrondissement scolaire de Sainte-Marthe no 1546, une institutrice bilingue possédant un diplôme de 1re ou de 2me classe. Ces diplômes sont exigés. Ecole ouvrira le plus tôt possible. S'adresser à **P. Hudon, sec.-trés., Sainte-Marthe, via Rocanville, Sask.** 45p

ON DESIRE LOUER boutique de barbier et salle de billard dans bon centre du Manitoba, ou boutique de barbier (3 chaises) à Winnipeg. S'adresser **Boîte 6, la "Liberté".** 46p

BREUVAGE DELICIEUX fait avec la Poudre Nectar. Soluble dans l'eau. Chartreuse, Anisette, Menthe, Gin, Cognac, Rum, Benedictine, Kummel, Cacao, etc. Prix, 75c pour faire 1 gallon. Recette pour faire sirop, cordiaux, etc., envoyée avec commande. Bouteille, bouchons, capsules, étiquettes, instruments, etc. **Cie Richard Béliveau, Winnipeg.**

ON DESIRERAIT avoir des nouvelles de M. Baptiste Chrétien qui travaillait autrefois dans les environs de Winnipeg et qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis plusieurs années. Une parente mourante demande ce renseignement. Toute communication sera reçue avec reconnaissance à **Boîte 2, la "Liberté".** 45p

A VENDRE ou à louer — Bonne terre à Lorette, Man. S'adresser à **M. Wilfrid Lavallée, 19, rue Deschambault, Saint-Boniface.** 45p

STENOGRAPHE anglaise et française, six ans d'expérience, désire une position permanente. S'adreser à **Casier postal 315, Winnipeg.** 46p

ON DEMANDE — Institutrice bilingue possédant diplôme de 2me ou 3me classe, pour l'école Lalonde. Salaire, $85.00 à $90.00. S'adresser à **Auguste Pichette, sec.-trés., Suffren, Man.** 46

ON DEMANDE immédiatement une institutrice possédant diplôme de 2me ou 3me classe, pour l'école Campeau, no 1418. S'adresser à **L.-E.-J. Gagnon, Mariapolis, Man.** 46p

A LOUER — Maison de cinq chambres. S'adresser à **C.-A. Gareau, 457, Desmeurons, Saint-Boniface.** 47

EPARGNEZ DE LA GASOLINE — Epargne de 25 à 50 pour cent garantie ou argent remis. Faites 40 milles au gallon et tenez votre moteur propre avec l'appareil "Vaporisateur et Décarbonisateur" installé à votre auto en deux minutes. $4.00 par la malle. **J.-A. Gamache, distributeur, Laurier, Man.**

WINNIPEG

Une séance de lutte et de boxe d'un grand intérêt

Mardi soir, lors de la dernière partie de cartes de la saison, le Dr Séguin nous a annoncé en ces termes une grande soirée athlétique pour le 22 courant:

La Société Saint-Jean-Baptiste, à sa dernière séance, a décidé à l'unanimité de donner aux amis du Sacré-Coeur, le 22 courant, une grande soirée athlétique au profit de l'école. Nous avons eu, en la circonstance, la main assez heureuse pour nous assurer le concours distingué d'un des plus grands athlètes du pays, dans la personne de mon ami M. le professeur Horance, que j'ai le grand plaisir de vous présenter. M. Horance n'est pas le premier venu, car il a été sept fois champion homme fort d'Europe. Il a fait ses tours de force devant tous les rois et empereurs d'Europe: à Londres, devant le roi Edouard VII, alors Prince de Galles; à Paris, devant divers présidents de la belle et glorieuse France; à Bruxelles et Anvers, devant le vieux roi Léopold II; en Espagne, en Italie et finalement à Berlin, devant le fameux Guillaume. C'est le seul instant de sa brillante carrière athlétique qu'il regrette, et je crois que si la chose était à refaire, il ferait comme Guillaume Tell: il se conserverait un de ses lourds poids pour l'en assommer. M. le professeur Horance vint plus tard en Amérique; il s'y mesura avec notre ancien compatriote Louis Cyr et aussi Horace Barré, dont vous avez entendu parler, et nombre d'autres hommes forts du Canada et des Etats-Unis. M. Horance aura, pour l'assister, l'instructeur Grauls, de l'"International Athletic Association", et nombre de lutteurs et boxeurs locaux. Nous pouvons donc vous assurer à l'avance d'une soirée des plus intéressantes.

Voici la liste complète de ceux qui figurent au programme:

Lutte: Frank De Cock vs Leo Young; Fred Pelletier vs Lucien Cusson.

Intermède: Chants comiques.

Levée de poids: Professeur Horance, Albert Grauls, Fred Lebrasseur, Archie Lévêque, Lucien Cusson.

Intermède: Quereile d'apaches.

Boxe: A. Vien vs A. Vien; Oscar Paulin vs Jim Taylor; Bruno Séguin vs Jimmy Vivian; ;Jack Reid vs Rube Pilbeam; Jerry Saltel vs Fred Saltel; Mike Cherion vs Danny Leclair; Stan England vs Gus. Pelletier; Pete Bousquet vs Charlie Bélanger.

Les billets sont en vente: à l'Union Canadienne, à Saint-Boniface; et chez le Rr Séguin, édifice Steele, à Winnipeg, au prix modique de 50 sous.

Ce n'est pas souvent que les dames peuvent assister à des séances d'athlétisme. Elles seront les bienvenues à celle-ci, où tout se passera absolument dans l'ordre le plus parfait.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

La Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises fera une grande vente culinaire, samedi le 19 courant, dans l'édifice Curry, coin Notre-Dame et Portage.

Le thé sera servi de une heure à six heures.

Des gâteaux et des biscuits seront cuits sur place dans des poêles électriques fournis gracieusement par la "Winnipeg Street Railway", qui a aussi généreusement offert son local à la Fédération.

Les dames de langue française sont tout particulièrement invitées à venir avec leurs amies.

AU SACRE-COEUR

Tous ceux qui ont assisté à la dernière partie de cartes sont unanimes à dire qu'elle a été un grand succès sous tous rapports. Nos élèves des 5me et 6me grades méritent de vives félicitations. Au-delà de 300 personnes ont répondu à leur invitation et grandement joui du magnifique programme musical, dont le premier numéro était un duo de piano par Lucienne Bédard et Gertrude Thomas. Ensuite vint un "drill" gymnastique accompagné au piano par Laurence Cazenave et fort bien exécuté.

Le troisième numéro était une saynète intitulée "Les grand'mères", très bien rendue, et qui attira de chaleureux applaudissements aux exécutants.

En outre d'un magnifique prix d'entrée gagné par Mme L'Heureux, six autres prix furent distribués aux dames et aux messieurs gagnants de la soirée. Ces différents prix avaient été généreusement offerts par Mmes Bourbonnais, J.-H.-N. Leveillé, A. Martin, Mlle Yvette Desrochers et M. H. Chevrier. Les prix de cette dernière série, deux $5.00 en or, furent gagnés par Mme Chaput et M. Paul Villeneuve.

Avant la fin de la soirée, M. Philibert L'Heureux, président de la commission scolaire, remercia l'assistance d'être venue si nombreuse encourager nos enfants d'école, et lui donna rendez-vous pour l'automne prochain, alors que nous reprendrons nos parties de cartes.

* * *

Les offices de la Semaine Sainte à l'église du Sacré-Coeur auront lieu aux heures suivantes:

Jeudi saint — Communion à 7 h., 8 h. A 9 h., office du jour. Le soir, à 7 h. 45, heure d'adoration. Les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste, des Chevaliers de Colomb et du Cercle Portelance se sont chargés de l'adoration nocturne.

Vendredi saint — Office à 9 h. Chemin de la croix à 3 h. Sermon sur la Passion à 7 h. 45.

Dimanche de Pâques — A 10 h. 55, grand'messe solennelle, à laquelle la chorale de la paroisse, sous l'habile direction de M. J.-A. Hébert, exécutera une magnifique messe en musique. Le soir, à 7 h. 30, vêpres solennelles.

* * *

Le programme musical pour le jour de Pâques sera comme suit:

Entrée: "O Filii et Filiae", Guilmant.

"Kyrie", Messe du Sacré-Coeur, Gounod.

"Gloria", Messe Solennelle, Fauchey.

"Credo", Messe en do, Silas.

Offertoire: "Hosanna", Granier.

"Sanctus" et "Benedictus", Messe du Sacré-Coeur, Gounod.

"Agnus", Messe en si bémol, Bourgeault.

Sortie: Marche, Dubois.

Solistes: Mlle A. Patenaude, Mme E. Bélair, Mme J.-M. Bessette, Rév. Frère Sylvestre, MM. J. Poitras, L.-A. Brodeur, G. Pélissier, J.-A. Guay et R. Pinvidic.

Organiste: Mme L. Thibault.

Directeur: M. J.-A. Hébert.

* * *

Parle d'après expérience — Mme Peter Weber, de Dunlap, Ia., écrit: "Après une expérience de plus de trente ans je peux dire sincèrement que le Novoro du Dr Pierre a toujours été un remède efficace dans notre famille. Quelque chose me manque quand la dernière bouteille est finie et que la remplaçante n'est pas encore arrivée.' Si le Novoro du Dr Pierre est employé comme il convient il économisera de fortes notes de docteur, quand il est le remède de famille. C'est un remède multiple. Son efficacité comme curatif et sa pureté ont fait de ce simple remède végétal la plus populaire des médecines de famille. A cause de son action inoffensive et de son goût agréable il est le favori des jeunes et des vieux. Il n'est pas vendu chez les pharmaciens, des agents spéciaux le procurent. Pour renseignements écrire au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill.

Le grand art d'être heureux n'est que l'art de bien vivre. — Ducis.

Dieu seul a le droit d'être misanthrope.

Feuilleton de LA LIBERTE — No. 5

LES BASTONNAIS

Par J. LESPERANCE

(Suite)

— Et moi? demanda le vieux d'un ton de reproche.

— Ta besogne, Batoche, n'est pas pour maintenant, mais pour plus tard; pas ici, mais ailleurs. Sois tranquille; tu n'as pas été oublié.

Barbin disparut alors dans le bois, tandis que Batoche s'en retournait lentement vers la route, hochant la tête et se murmurant à lui-même:

"Le loup! Je savais que cela viendrait; mais qui l'aurait cru? Mon violon chantera-t-il pour moi ce soir la vieille chanson? Clara glissera-t-elle sous la chute?"

X

La cassette

La petite Blanche n'avait pas été oubliée pendant tout ce temps. En atteignant la route, le vieillard interrogea des yeux l'horizon dans la direction de Québec, pendant un instant, comme s'il avait hésité entre cette route à suivre et celle de sa cabane. Apparemment, il se décida pour cette dernière, car il traversa la route d'un pas résolu et s'engagea dans l'étroit sentier conduisant à sa demeure. En arrivant, il aperçut arrêté à quelque distance, sous les arbres, un cheval attelé à un traineau.

Il parut néanmoins n'y prêter aucune attention et il se dirigea vers la porte, qui lui fut ouverte par la petite Blanche.

Il se baissa pour l'embrasser sur le front, posa la main sur ses cheveux et lui dit:

— C'est bien, mon enfant; mais pourquoi es-tu si en retard?

— Je n'ai pu revenir plus tôt, grand-père.

— Qui t'a retenu?

Elle lui désigna du geste un homme, la figure recouverte d'un épais cache-nez et assis dans un coin obscur de la chambre. Sans lâcher la carabine qu'il traînait de sa main gauche, Batoche s'avança vers lui. L'homme se leva, tendit la main et sourit tristement.

— Ne me reconnaissez-vous pas, Batoche?

Le vieillard examina longuement l'étranger; puis sa figure s'éclaira comme s'il l'avait reconnu, et il s'écria:

— Je dois me tromper; ce n'est pas possible.

— Oui, c'est moi.

— M. Belmont!

— Oui, Batoche, nous nous souvenons l'un de l'autre, quoique nous ne nous soyons pas vus depuis bien des années. Vous vivez ici de la vie d'un anachorète; vous ne venez jamais à la ville et je reste dans la retraite, ne sortant presque jamais de la ville. Nous voilà presque des étrangers et pourtant, nous sommes amis. Nous *devons* être amis maintenant, même si nous ne l'étions pas auparavant.

Le vieillard ne répondit pas, mais il invita son visiteur à s'asseoir. Après avoir accroché son arme, il prit un siège auprès de lui. Le feu avait baissé et tous deux étaient assis dans les ténèbres. Blanche avait proposé d'allumer une chandelle, mais les deux hommes avaient fait un signe de refus, l'enfant s'assit de l'autre côté de l'âtre avec le chat noir couché en rond sur ses genoux.

— Je vous ai ramené l'enfant, dit M. Belmont, pour ouvrir la conversation. Elle était en bonnes mains avec Pauline sa marraine; mais nous savions qu'elle ne passe jamais la nuit hors de votre ermitage et que vous seriez inquiet si elle ne revenait pas ce soir.

— Oh! Blanche est comme son vieux grand-père. Elle connaît tous les sentiers de la forêt, tous les signes du firmament et le plus mauvais temps ne saurait l'empêcher de retrouver notre demeure. Je ne crains pas que les hommes ou les animaux sauvages lui fassent aucun mal; car elle porte sur elle la marque de la Providence et aucun accident ne lui arrivera aussi longtemps que je vivrai. Il y a un esprit dans les chutes, là-bas, M. Belmont, qui veille sur elle et cette protection est inviolable. Mais je vous remercie, Monsieur, vous et votre fille, d'avoir pris soin d'elle.

— Je l'ai retenue pour une autre raison, Batoche.

Et M. Belmont jeta furtivement un regard sur son interlocuteur dont le coup d'oeil empreint du même doute se croisa avec le sien.

— Cela m'a fourni l'occasion de vous faire une visite qui, pour des raisons spéciales, est de la plus grande importance pour moi.

Batoche parut deviner les secrètes pensées de son hôte et le mit assitôt à l'aise en disant:

— Je suis un pauvre solitaire, M. Belmont, éloigné du monde, séparé du présent, ne vivant que dans le passé et n'espérant rien dans l'avenir excepté le bien-être de cette orpheline. Personne ne pense à moi et je n'ai pensé à personne; mais je suis prêt à vous rendre tous les services que je pourrai. J'ai appris un secret, ce soir, et, qui sait? peut-être la vie a-t-elle changé pour moi depuis une heure.

M. Belmont écouta attentivement ces paroles. Il savait en présence de quel être étrange il se trouvait et comprenait que le langage qu'il venait d'entendre avait peut-être une signification plus élevée que les mots ne l'indiquaient. Mais les manières de Batoche étaient calmes, bien que le ton de ses paroles fût résolu; son regard n'avait rien de son étrange éclat et aucun geste exagéré ou extravagant ne venait indiquer qu'il ne s'exprimait pas de la manière la plus rationnelle. M. Belmont se contenta donc de remercier l'ermite de sa bonne volonté.

La conversation commençait à languir quand, soudain, on entendit, dans la forêt, au-delà de la grand'route, un hurlement comprimé. Obéissant à une même impulsion, les deux hommes se levèrent au même instant, comme mus par un ressort, et leur regard se croisa. La petite Blanche, la tête tombée de lassitude sur son épaule, dormait doucement, inconsciente de tout danger, tandis que Velours refusait d'abandonner son chaud nid sur les genoux de sa maîtresse, quoiqu'elle eût remué une fois ou deux.

— Le loup! murmura Batoche.

— Le loup! répondit M. Belmont.

Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Nous sommes frères encore une fois, dit M. Belmont, en serrant les mains du vieillard, pendant que les larmes coulaient sur ses joues.

— Oui, et pour la plus sainte des causes, répondit Batoche.

— Il n'y a plus de mystère entre nous, maintenant, reprit M. Belmont. Cet appel était pour moi. Il me faut partir sans délai. J'ai déjà trop tardé. Ce qui m'a amené près de vous, en particulier, Batoche, c'est ceci.

Et il retira de l'intérieur de son vaste *capot* de chat sauvage une petite cassette garnie de fermoirs d'argent.

— Dans cette petite cassette, Batoche, sont toutes mes reliques et tous mes trésors de famille. De mon argent, je ne fais aucun cas; mais pour ceci, j'y tiens tant, que je donnerais ma vie pour éviter qu'il soit détruit. Vous êtes celui qui peut cacher cela pour moi. Vous connaissez des cachettes où aucun mortel ne peut pénétrer. Je vous confie cette cassette. Ce jour a été bien sombre pour moi; ce qui m'attend demain, j'ose à peine le deviner. Nous tous, et vous aussi, Batoche, allons avoir probablement de durs moments à passer. Quant à nous, la perte ne sera rien; nous sommes vieux et inutiles. Mais Pauline et la petite Blanche! il faut qu'elles survivent aux ruines. Si je péris, cette cassette doit être remise à ma fille, et de peur qu'il vous arrive malheur, à vous aussi, confiez le secret de la cachette à Blanche, afin qu'elle puisse remettre ce dépôt à sa marraine. Prenez, et bonne nuit. Il me faut partir.

Sans attendre un mot de réponse, M. Belmont embrassa le vieillard sur la joue, se baissa pour imprimer un baiser sur le front de l'enfant endormie, s'élança hors de la cabane, se jeta dans son traîneau et partit.

Au moment où il disparaissait, le même hurlement de loup, plaintif et sourd, se fit entendre dans la forêt.

XI

L'esprit de la chute

Batoche réfléchit un instant en tenant encore le loquet de la porte fermée. Puis il traversa lentement la chambre et disparut derrière les rideaux d'indienne de la petite alcove. Ce qu'il fit là, nul ne le sait, mais quand il sortit, il portait sur chacun de ses traits la marque d'une énergique résolution. Il prit la cassette aux fermoirs d'argent qui lui avait été confiée et la soupesa entre ses mains. Elle était lourde, mais plus lourde encore lui parut la responsabilité qu'elle faisait peser sur lui, si l'on peut en juger par le gros soupir qui lui échappa. Il jeta un regard sur la petite Blanche, mais elle continuait à dormir paisiblement, la tête appuyée sur le mur et penchée sur son épaule.

Velours, bien vigilant, regardait furtivement son maître du coin des yeux; mais connaissant bien ses habitudes, il ne jugea pas prudent de bouger de son nid ou de faire aucun bruit.

"Il est un endroit entre tous, murmura Batoche, où je puis cacher ceci sans la moindre crainte qu'il puisse être découvert. Là, ni les oiseaux de l'air, ni les animaux des forêts, ni l'oeil de l'homme ne le découvriront jamais. Blanche seule connaîtra la cachette; mais je ne lui dirai rien maintenant. Elle dort, et c'est tant mieux."

Il mit alors la cassette sous son bras et sortit avec précaution de la maison. Il prit un sentier qui menait aux chutes, et après avoir atteint le sommet il tourna à droite et descendit le long des rochers jusqu'à ce qu'il eût atteint les profondeurs du bassin. Là, il s'arrêta un moment et regarda en haut comme pour s'assurer de sa position. Un instant plus tard, il avait disparu derrière la chute elle-même. Serrant plus étroitement la cassette sous son bras droit, il se servit de sa main gauche pour reconnaître sa route à tâtons, le long de la muraille de granit froide et humide. Les pierres sur lesquelles il marchait, les unes rondes, les autres cassées à angles aigus ou plates, étaient rendues glissantes par le limon qui avait coulé des fissures du sol supérieur et par l'écume qui rejaillissait de la cascade. A ces dangers, les ténèbres y en ajoutaient d'autres, car l'immense volume d'eau tombant du rocher en épais rideau fermait cet espace à la lumière du jour. Quand il eut atteint environ le milieu de l'espace entre les deux bords de la rivière, Batoche s'arrêta et se pencha devant une ouverture par laquelle il ne pouvait pénétrer qu'en se courbant. Sans hésiter et en homme qui connaissait les lieux, il entra ainsi dans le souterrain. Il y resta au moins une demi-heure. Quand il en sortit, il se redressa aisément, et à l'aide de ses deux mains, il revint rapidement au pied des chutes. Là, il s'arrêta, regardant au-dessus et autour de lui, pour s'assurer qu'il était vraiment seul avec son secret.

Mais non, il n'était pas seul. Au sommet de la chute, le long de la dangereuse corniche d'où le torrent plonge tout d'un coup dans le précipice, une frêle forme humaine vêtue de blanc glissait lentement, la figure tournée vers lui. Ces cheveux blonds retenus par un réseau autour de son front tombaient en liberté sur ses épaules. Dans ses yeux brillait la flamme de l'amour et un doux sourire voltigeait sur ses lèvres. Ses blanches mains pendaient à ses côtés, et du rebord de son vêtement flottant sortait un pied mignon, d'un blanc de neige, qui semblait à peine toucher la surface de l'eau.

Qu'était-ce donc? Un fantôme ou une réalité? Une illusion de la vapeur de la nuit, ou un esprit de Dieu marchant en réalité sur les eaux? Nous ne pouvons le dire, ou plutôt, nous ne nous arrêterons pas à cette question. Il nous suffit de savoir que le pauvre vieil ermite l'avait vu et que ce spectacle l'avait transporté en extase. Tout son être paraissait transfiguré sous la vision éthérée qui brillait devant lui. Les traits grossiers du vieil âge et le pauvre vêtement se fondaient sous les traits radieux du bonheur et de la vénération. Sous les rayons de la lune voilés par la brume, à la lueur vacillante des étoiles, il tomba à genoux, étendit les bras et, les yeux levés vers l'apparition, il parut absorbé dans la prière.

"Encore une fois, ô Clara! encore une fois, ô ma fille! il y a bien longtemps que je ne t'ai vue et mes jours se sont écoulés tristement dans l'isolement et la solide.

"Encore une fois, tu viens sourire à ton vieux père et apporter une bénédiction à ton enfant orpheline.

"Elle dort doucement là-haut, près du foyer. Protège-la du danger qui doit nous menacer, je le sais et ton apparition m'en avertit. Tu es l'ange gardien de ma cabane; garde-le de tous les périls qui l'ont menacée depuis tant d'années. Donne-moi un signe de ta protection, et je serai content."

Telles étaient les paroles que prononçait le vieillard à genoux sur les pierres humides. Que nul ne sourie en les lisant, car les divagations mêmes d'un cerveau malade sont admirables quand elles ont un sens spirituel.

Batoche se leva et s'avança plus près, les bras toujours étendus, comme s'il avait voulu étreindre l'esprit de la chute et saisir le signe qu'il sollicitait, mais la déception l'attendait là.

Ses lèvres ne prononcèrent pas une parole, et sans un geste, sans un mouvement, les mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude de la prière, séduisant par la douceur de son sourire l'âme blessée du pauvre vieux, elle leva au ciel ses yeux brillants et lentement s'évanouit dans les airs.

Une épaisse bande de nuage flottait dans l'espace, voilant la lune. Des étoiles tombait une pâle lueur, il faisait très noir. Les grandes chutes faisaient retentir leur sourd roulement de tonnerre.

Le vent s'engouffrait au milieu des arbres de la forêt avec des gémissements plaintifs. L'ermite s'agenouilla de nouveau et resta longtemps plongé dans une prière muette, puis il se leva et retourna à sa hutte.

Il trouva la petite Blanche debout au milieu de la chambre, dans la pleine lumière du foyer, ses yeux noirs dilatés et reflétant une lueur d'effroi. Il se courba pour l'embrasser et remarquant le souper encore intact sur la table, il lui demanda:

— Tu n'as rien mangé, chère enfant?

— Je ne puis manger, grand-père.

— Alors, va te coucher, il est tard.

— Je ne puis dormir.

Le vieillard comprit. L'esprit de la mère avait effleuré l'enfant de ses blanches ailes.

— Alors, prie, dit-il.

Et tombant à genoux, la petite Blanche répéta toutes les prières que sa marraine, Pauline Belmont, lui avait enseignées.

XII

Trois-Rivières

La mission de Roderick Hardinge à Trois-Rivières eut un succès complet. Il trouva cette ville et les environs dans un état de vive anxiété et d'alarme, causé par la marche des événements dans la partie supérieure de la province. Toute la péninsule du Richelieu était parcourue par les troupes continentales, et le district de Montréal était virtuellement en leur pouvoir. Le seul espoir était que l'armée anglaise pût tenir ferme à Sorel qui commande le Richelieu et le Saint-Laurent, au confluent du fleuve et de la rivière. En conséquence, tout l'intérêt de cette guerre se concentra autour de ce point stratégique, dans la première semaine de novembre.

Il était donc bien naturel que la population de Trois-Rivières fût sous le coup d'une vive émotion, car si les Anglais étaient incapables de résister à Sorel, toute la vallée du Saint-Laurent serait balayée par les Américains, et Trois-Rivières serait le premier poste qu'ils occuperaient.

L'arrivée d'Hardinge n'était pas de nature à calmer l'inquiétude, et les nouvelles qu'il apportait se répandirent dans la ville cette nuit-là même, malgré tout ce qu'on put faire pour garder le secret officiel.

Le commandant de la ville était fort alarmé. "Les nouvelles d'en haut étaient déjà assez mauvaises, dit-il à son premier secrétaire, après avoir lu les dépêches d'Hardinge; celles d'en bas ne sont pas plus rassurantes.

"Trois-Rivières se trouve ainsi entre deux feux. Montgomery à l'ouest, et maintenant Arnold à l'est. J'ai bien peur qu'il ne nous faille succomber; et le pire de tout est que, maîtres de tout le pays entre les postes militaires, avec des émissaires dans tous les villages le long de leur route, ils profitent de l'opportunité qui leur est laissée pour influencer nos simples et naïfs paysans.

"Ici, à Trois-Rivières, on peut déjà remarquer facilement dans notre population des symptômes de désaffection, et je crains bien que ce sentiment ne s'accentue à la nouvelle de cette nouvelle source de danger."

Le secrétaire était un vieillard. Il écouta attentivement ces paroles de son supérieur en mordillant les barbes de sa plume et en laissant paraître d'autres signes d'excitation nerveuse.

"Je suis certain, Monsieur, que vous n'exagérez pas la situation, dit-il d'une voix lente mais avec résolution. Nous sommes à la veille d'une crise et je crains que dans une semaine d'ici la ville de Trois-Rivières ne soit aux mains des Bastonnais. Nous n'avons aucun moyen de résistance, et en eussions-nous, qu'il y a trop de dissension parmi nous pour essayer de résister avec quelque chance de succès. La première question qui se pose est de savoir s'il est mieux pour vous de pourvoir à votre propre sécurité aussi bien qu'à celles des archives et des registres de la ville.

— Ni l'un, ni l'autre, répliqua le commandant avec dignité. Quant à moi, le devoir de ma charge m'oblige à rester à mon poste jusqu'à ce que j'en sois dépossédé par la force. Je ne crains pas violence pour ma personne, mais devrais-je y être soumis, que je saurais la supporter. Souvenez-vous que vous et moi savons ce que c'est que la guerre. Tous deux nous avons passé par les terribles années de la conquête. Pour ce qui est des archives, vous veillerez à ce qu'elles soient convenablement gardées, mais elles ne doivent pas être dérangées.

Les ennemis ne sont pas des barbares. Au contraire, leur politique est d'être aussi conciliants que possible. D'ailleurs, ils ne feront que passer par Trois-Rivières."

(A suivre)

POSITIVEMENT PAS DE RESERVE
La vente que vous attendiez

1924

Marchandises de qualité
au prix des occasions

Le plus gros achat fait directement avec les liquidateurs

Avec notre Stock entier en plus. Tout est

Sacrifié sans merci pendant quinze jours. Vente rapide.



La plus belle occasion qui vous est offerte d'acheter les meilleures marchandises pour le meilleur marché

Vrais
Prix de Vente de Banqueroute

Jamais encore dans votre vie vous n'avez eu l'avantage d'acheter à de telles conditions des marchandises de saison aussi désirables que celles qui vous sont offertes

La Vente commence à 9 a.m. samedi, 12 avril 1924



OCCASIONS SPECIALES

Chemises négligées pour hommes, jolis modèles. Régulier $1.50. Prix de vente .... .89

Sous-vêtements d'hommes, en mérinos. Grandeurs: 34 à 44. Rég. $1.25. P. de vente, chacun .79

Cravates tricotées en soie pour hommes. Rég. 50 à 75 sous. Prix de vente, 3 pour $1.00

Jolis bas pour hommes, noirs, bruns et gris. Rég. 39 sous. Prix de vente .... .19

On trouvera dans notre magasin des centaines d'occasions. L'espace ne nous permet pas de les mentionner toutes.

Chapeaux durs pour hommes. Rég. $3.50. Prix de vente ..... .98

Cols. Prix de vente .... .05

Bretelles pour hommes. Rég. 75 sous. Prix de vente ..... .33

Vêtements pour hommes et garçons

Complets d'hommes en tweed

Complets d'hommes, en tweed, avec deux pantalons, couleurs mélangées brun et gris. Grandeurs: 35 à 44. Rég. $25.00. Prix de vente $14.85

Complets d'hommes en tweed de première qualité

Complets d'hommes, en tweed de première qualité, les dernières nuances, styles à un et deux boutons, ainsi que modèle conservateur. Régulier jusqu'à $35.00. Grandeurs: 35 à 44. Prix de vente $19.75

Complets de garçons en tweed

Complets de garçons, en tweed brun, gris et vert, style Norfolk. Grandeurs: 27 à 35. Régulier jusqu'à $10.00. Prix de vente $5.65

Complets de garçons avec pantalon extra

Complets de garçons, avec pantalon extra, en très beau tweed, couleurs mélangées brun et gris. Grandeurs: 26 à 36. Régulier $15.00. Prix de vente $9.45

Vaisselle et Peinture

Salières et poivrières en verre. Rég. 25 sous. Prix de vente: 2 pour .... .15

Tasses et soucoupes. Régulier 25 sous. Prix de vente, chacune .... .15

Assiettes à soupe. Régulier 35 sous. Prix de vente .... .19

Peinture blanche pour l'extérieur. Rég. $4.50 le gallon. P. de vente $2.95

Peinture à bardeaux, Barretts Creosote. Brune et verte, claire et foncée. Régulier $2.50 le gallon. Prix de vente $1.25

A NOTRE GROCETERIA

10 livres de sucre blanc pour .... .98

Avec chaque commande de $2

Avoine roulée Ogilvie — En tubes. Prix de vente, chacun .... .17

Thé Blue Ribbon— La livre .... .65

Saumon en conserve de la Colombie-Anglaise. En grandes boites. 2 boites pour .... .25

Confitures pures Wagstaffe ou Royal Crown, en boites de 4 livres. Fraises ou framboises. Régulier $1.00. Prix de vente .... .75

Raisin Muscatel ou raisin sans pépin. 3 livres .42

Blé d'Inde et pois en conserve. La boite..... .15

Poudres à gelée McLaren—Toutes les essences. 3 pour 25 sous ou 12 pour .... .95

Extraits purs— 2 pour .... .35

Soda à pâte Cow Brand, en paquets d'une demi-livre .... .04

Riz de Siam—5 livres pour .... .35

Fromage frais de l'Ontario. 2 livres pour.... .55

POUR LE BLANCHISSAGE

Savon Royal Crown en petits morceaux. 25 pour $1.00

Lux—La boite .... .11

6 boites pour 62 sous

Poudre à laver Royal Crown. Gros paquets.. .30

SAVON DE TOILETTE

Marque Crown Olive—Régulier 10 sous. 5 morceaux pour .... .35

Saumon marque Gold Seal — Régulier 35 sous. Prix de vente .... .15

Snap—Rég. 25 sous. 2 boites pour .... .35

Chicorée — Thompson Kareal. Rég. 25 sous. 2 pour .... .35

Empois Silver Gloss, en boites de 6 livres. Rég. 85 sous. Prix de vente.... .65

Corn Starch Durham et St. Lawrence. Rég. 15 sous. Prix de vente: 3 pour.. .25

GRATIS! GRATIS!

VERITABLES RASOIRS DE SURETE GILLETTE AVEC LAME GRATIS POUR CHAQUE ACHAT DE $5.00 OU PLUS

MODES et NOUVEAUTES

Chapeaux garnis pour dames, venant juste d'arriver pour être vendus au prix régulier de $6.00 et $7.00. Ils s'en iront tous pour cette vente à $3.95

Bas de soie pour dames, noirs, bruns, suède et sable. Régulier $1.00. Prix de vente .... .59

Bas à côtes pour garçons et fillettes. Grandeurs: 6 à 9½. Régulier 35 sous la paire. Prix de vente, la paire ...... .19

Camisoles de dames, confortables, manches courtes ou longues. Régulier 50 sous. Prix de vente .... .29

Chapeaux de printemps et d'été pour enfants, très jolie paille, en noir, bleu marine, blanc et brun. Régulier jusqu'à $2.50. Prix de vente $1.45

Pantalons en caoutchouc pour bébés. Régulier 50 sous. Prix de vente .... .33

Corsets de sport de belle qualité. Régulier $2.25. Prix de vente $1.49

Etoffes a la verge

Guingan de la meilleure qualité dans les couleurs les plus nouvelles. Rég. jusqu'à 30 sous, Prix de vente.... .19

Toile à essuie-mains. Régulier 25 sous. Prix de vente .... .15

Coton blanc. Régulier 25 sous. Prix de vente: 2 verges pour .... .35

Un lot d'étoffes à robes. Régulier jusqu'à $2.50. Prix de vente .... .95

Vernis pour le ménage

Toutes les couleurs. Le gallon $2.95

Le demi-gallon $1.48

Le quart de gallon ....$ .75

La chopine ....$ .39

SEMENCES

La vente du stock de banqueroute de Harris McFayden se continue à

50 SOUS DANS LA PIASTRE

OCCASIONS SPECIALES

Manteaux de sport pour dames. Régulier $5.00. Prix de vente $4.45

Bas de dames, en coton noir. Rég. 35 sous. Prix de vente ..... .19

Tablettes à écrire. Régulier 20 sous. Prix de vente .... .05

Pantalons bouffants Jersey pour dames. Régulier 75 sous. Prix de vente .... .42

Robes d'intérieur, derniers modèles et dernières nuances. Rég. $2.00. Prix de vente $1.29

Dentelles et broderie. Régulier jusqu'à 25 sous. Prix de vente: 3 pour .... .10

Fil à coudre Clark's, 150 verges. Prix de vente .... .05

Il sera à votre avantage de venir visiter notre magasin et d'y voir les occasions spéciales que nous offrons.

Chapeaux de feutre pour hommes

Chapeaux de feutre pour hommes, styles Brunswick ou Fedora, brun, noir, gris. Régulier jusqu'à $6.00. Prix de vente $2.98

Bonnets d'enfants

Bonnets d'enfants. Régulier jusqu'à $2.00. Prix de vente 49c

Chemises de travail pour hommes

Chemises de travail pour hommes, en chambrai bleu. Grandeur: 14½ à 17. Régulier $1.50. Prix de vente 95c

CHAUSSURES CHAUSSURES



Pour dames—Souliers bas à deux courroies, en cuir verni et chevreau, avec talon en caoutchouc, doublure en suède, valant partout $5.00. Pointures: 2½ à 7. Prix de vente .. $3.95

Pour jeunes filles—Souliers en veau. Pointures: 11 à 2. Régulier $3.25. Prix de vente .. $2.45

Pour fillettes et enfants—Beaux souliers en veau velours. Pointures: 5 à 10½. Régulier jusqu'à $2.75. Prix de vente $1.98

Pantoufles d'intérieur pour dames, en chevreau, avec une courroie ou Oxford. Pointures: 3 à 8. Régulier $2.25. Prix de vente $1.69

Souliers de maison pour enfants, en beau chevreau ou cuir verni, semelles faites à la main. Pointures: 5 à 7½. Régulier $2.95. Prix de vente $1.98

Pour hommes — Beaux souliers hauts, noir et acajou, durables, convenant pour messieurs jeunes ou vieux. Bordure Goodyear, talon en cuir ou en caoutchouc. Pointures: 5½ à 10½. Régulier jusqu'à $7.00. Prix de vente $3.95

Souliers de travail pour hommes—En daim, brun foncé ou léger, garanti durer longtemps. Pointures: 6 à 12. Rég. jusqu'à $6.50. Prix de vente .. $3.85

Pour garçons—Souliers en veau, insurpassables pour la durée. Pointures: 1 à 5½. Régulier jusqu'à $3.95. Prix de vente $2.95

Pour garçonnets—Souliers en veau, bien faits. Pointures: 11 à 13½. Rég. $3.25. Prix de vente.. $2.45

Pour enfants—Souliers en veau. Pointures: 8 à 10½. Rég. $2.75. Prix de vente $2.19

LA MAISON BLANCHE

MAGASIN A RAYONS

Telephone N 1183 — 15-17 Ave Provencher, ST-BONIFACE

Imperméables en tweed pour hommes

125 imperméables d'hommes, en tweed, nuances différentes. Rég. $12.00 à $15.00. Toutes les grandeurs. Prix de vente $4.98

Casquettes de printemps pour hommes

Casquettes de printemps pour hommes. Régulier jusqu'à $1.50. Prix de vente 69c

Salopettes

Salopettes de première qualité pour hommes, denim, rayures bleues et blanches. Régulier $2.75. Prix de vente $1.98

Un conte par semaine

LA PART DU LOUP

Mes amis, on dit la roche Tarpéienne près du Capitole... C'est possible, et je n'y ai pas été voir. Mais pour vous assurer qu'entre une dinde parée et truffée et la rôtissoire une queue de loup peut passer, je m'en porte garant. Demandez plutôt à ma femme, qui ne m'a pas encore pardonné.

Combien de fois ai-je entendu grand-père raconter cette histoire?

Grand'mère, ainsi mise en cause, levait les yeux par-dessus ses lunettes, souriait finement, puis avec une étonnante vivacité:

— Le pardon pour la dinde, passe encore. Mais ta queue de loup a détruit pour ta fille un joli projet de mariage, et encore que cela ne lui ait point nui, il est vrai, je ne l'oublie pas.

Au temps dont je vous parle, reprenait grand-père en haussant l'épaule, et c'était encore le beau temps puisque nous étions encore jeunes, elle et moi, il y avait des loups, quelques loups dont on menaçait les petits et que les grands, ma foi! redoutaient. Notre fille cadette, Claudine, touchait à ses vingt ans, et les prétendants ne lui manquaient pas. Elle, cependant, le coeur encore volage et hésitant, ne marquait aucune préférence, ne souriait pas plus, en dépit de son âge, aux yeux noirs de Claude qu'au sac garni d'écus de Philibert. Nous, les parents, nous savions peser, et c'était le plus riche parti, comme de juste, que nous avions choisi. Seulement, il fallait l'attirer, le prendre à l'appeau, le fixer: manoeuvre de femme et dont la maman, naturellement, se chargea. Elle arrangea les choses, fit ses plans, dressa ses projets, combina, trancha, et moi je fus chargé d'exécuter.

Il fut pour cela convenu que pour les vingt ans de Claudine nous donnerions un grand dîner et que la famille de Philibert y serait invitée en même temps que les châtelains d'alentour. Nous espérions ainsi flatter ces nouveaux riches dans leur désir de se créer des relations et dans leur vanité et les rendre plus favorables à nos projets.

Or, nulle ressource dans ce diable de village perdu parmi les bois. Si bien que, les invitations faites, il fallut penser à la ville pour s'approvisionner.

C'était l'hiver, un hiver terriblement froid, neige et brume. Le jour où je partis, nuages bas, corbeaux, ciel comme clos de toutes parts, une tempête menaçait. Mais l'avenir de notre fille valait bien qu'on abandonne les chenets. Et, sans tergiverser, je fis atteler la jument à notre tilbury. Puis, fouette, père Taupe! car notre garde-chasse conduisait et il fallait aller grand train.

Vous savez ce que c'est, un brave campagnard dans une ville: station ici, arrêt là, la rencontre d'un fermier, d'un cousin, d'un ami. Bref, la nuit hâtive de décembre avait déjà piqué les épingles de son voile aux quatre coins du ciel, lorsqu'on fut prêt à repartir. Mais tout était au mieux: je n'avais rien négligé, ni vins fins, ni cigares, ni pâtisserie. Et quant aux plats de résistance, cuissot de sanglier et dinde truffée, leur fumet m'arrivait à travers la bouche, et vous imaginez, la pensée du bonheur de Claudine s'y trouvant attachée, avec quelle joie je la reniflais.

Taupe tenait les guides comme à l'aller, et moi je somnolais, voyant en rêve la main de notre fille dans la main du gendre convoité. A mi-route, le chatouillement de la neige qui recommençait à tomber m'éveilla, et le garde-chasse me fit remarquer:

— La Grise paraît inquiète.

Dans la dernière lumière pâle du jour je regardai la route devant moi: rien!... Pourtant la jument s'agitait de plus en plus. Qu'est-ce qui pouvait ainsi lui donner peur? J'eus alors l'idée de me retourner, et, me penchant, j'aperçus, mes amis!... j'aperçus bel et bien un couple de loups qui nous suivait à belle allure.

— Taupe! les loups! criai-je.

Et devant le danger je lui repris les rênes. Nous étions justement dans une descente rapide et tournante, celle de la combe de Soulours — je n'y passe jamais sans me souvenir. Et il s'agissait de soutenir la bête, car si elle eût buté...

Là-dessus, le conteur s'arrêtait, si bien qu'il était toujours quelqu'un pour demander:

— Eh bien! elle a buté?...

Avant de répondre, grand-père se mouchait bruyamment.

— Oui, mes amis, elle a buté. Et nous voilà par terre avec quatre yeux flambants déjà braqués sur nous. Ah! je vous jure que je n'ai guère réfléchi. Vlan! vlan! à l'un la dinde! à l'autre le sanglier, et encore les bécasses et la pièce montée. Puis, ayant relevé lestement la jument, vivement, au grand trot dans la nuit!... Quand j'arrivai ici, du haut du perron, ma femme, qui depuis longtemps m'attendait:

—As-tu bien trouvé, au moins?... Donne vite le sanglier pour la marinade!...

Je commençai mon histoire, mais les loups étaient loin et ne paraissaient plus redoutables. Il ne restait que la catastrophe du dîner manqué, des invitations à contremander, l'écroulement de toutes les belles combinaisons pour le mariage de Claudine. J'étais penaud, ma femme boudait, je me fâchai...

J'entrai de méchante humeur dans la chambre de ma fille:

— Les loups ont pris ta part, Claudine. Que veux-tu y faire!

La petite, de ses yeux clairs, m'interrogeait: je racontai.

Son visage à mesure s'illuminait; et quand j'eus fini, elle me sauta au cou, disant:

— Que je suis contente, papa! je sens bien à présent que c'est Claude que j'aime!

Jean NESMY.

Page Féminine

L'influence de la femme

"Partout où se trouve un foyer heureux, partout se trouve une femme oublieuse d'elle-même." Cette pensée de René Bazin porte à la réflexion. Instinctivement, j'étudie les visages qui m'entourent. S'ils reflètent le bonheur, c'est donc grâce à moi, c'est donc que je sais m'oublier, faire passer mes goûts, mes préférences, mes désirs au second plan, taire mes contrariétés, mes griefs... Si, au contraire, mon intérieur est désagréable, mes gens moroses, mon mari chicanier et grondeur, c'est encore ma faute: dans ma vie, il manque évidemment quelque chose, ma tâche est imparfaitement accomplie, et mon humeur inégale fait retomber sur autrui des ennuis que grossit volontiers mon imagination...

A ce compte-là, me direz-vous, tout le bonheur d'un foyer ou tous ses déboires reposeraient uniquement sur la femme?... Des personnes d'expérience l'assurent... Cependant, il y a bien de ces hommes au caractère impossible — n'en connaissez-vous pas? — qui ne sauront jamais apprécier la valeur de leurs compagnes. Toute leur vie durant, ils auront fermé les yeux et leur coeur à la bonté et le dévouement qui les payaient de leurs exigences outrées ou de quelque vice grossier. Et là encore, que ne peuvent pas faire la patience et la prière ardente d'épouses fidèles, d'épouses martyres?

Je ferai donc un examen de conscience judicieux et effectif. Si je veux que mon foyer soit agréable, attire et retienne, il importe que je me surveille, que je sois gaie, aimable et vaillante; que l'ordre règne partout, et que je m'efforce de plaire davantage à ceux qui l'habitent. Fi des femmes qui empêchent leurs maris de fumer où il leur plaît dans la maison, ou qui lorgnent leurs pieds dès qu'ils rentrent! D'ailleurs, un homme qui aime sa femme ne sait-il épargner à celle-ci de vaines fatigues et prendre un soin égal de leur propriété? Il lui sait gré en outre des aises qu'elle lui prépare pour le retour. Aussi apprécie-t-il ses efforts, et si, quelquefois, elle succombe sous le poids de la maladie ou de la fatigue, sa récompense et son soulagement lui viennent immédiatement de la sympathie et des soins dont elle est l'objet...

Notre devoir à nous est de souffrir, et de souffrir en silence. Nous avons pour cela, paraît-il, plus d'endurance que l'homme. Mais l'homme de coeur, encore une fois, comprend ces souffrances et y compatit, lorsque l'amour vrai subsiste. A nous d'entretenir ce feu sacré chez nous, puisqu'il est la grantie essentielle du bonheur.

JACQUELINE des ERABLES.

PREMIERE RENCONTRE DU CHRIST AVEC LE TOMBEAU

En ce temps-là, Jésus était dans la Judée;
Il avait délivré la femme possédée,
Rendu l'ouïe aux sourds et guéri les lépreux;
Les prêtres l'épiaient et parlaient bas entre eux.
Comme il s'en retournait vers la ville bénie,
Lazare, homme de bien, mourut à Béthanie.
Marthe et Marie étaient ses soeurs; Marie, un jour,
Pour laver les pieds nus du maître plein d'amour,
Avait été chercher son parfum le plus rare.
Or, Jésus aimait Marthe et Marie et Lazare.
Quelqu'un lui dit: "Lazare est mort."

Le lendemain,
Comme le peuple était sur son chemin,
Il expliquait la loi, les livres, les symboles,
Et, comme Elie et Job, parlait par paraboles.
Il disait: "Qui me suit aux anges est pareil.
Quand un homme a marché tout le jour au soleil
Dans un chemin sans puits et sans hôtellerie,
S'il ne croit pas, quand vient le soir, il pleure, il crie;
Il est las; sur la terre il tombe haletant.
S'il croit en moi, qu'il prie, il peut au même instant
Continuer sa route avec des forces triples."

Puis il s'interrompit, et dit à ses disciples:
"Lazare, notre ami, dort; je vais l'éveiller."
Eux dirent: "Nous irons, maître, où tu veux aller."
Or, de Jérusalem, où Salomon mit l'arche,
Pour gagner Béthanie, il faut trois jours de marche.
Jésus partit. Durant cette route souvent,
Tandis qu'il marchait seul et pensif en avant,
Son vêtement parut blanc comme la lumière.

Quand Jésus arriva, Marthe vint la première,
Et, tombant à ses pieds, s'écria tout d'abord:
"Si nous t'avions eu, maître, il ne serait pas mort."
Puis reprit en pleurant: "Mais il a rendu l'âme.
Tu viens trop tard." Jésus lui dit: "Qu'en sais-tu, femme?
Le moissonneur est le seul maître de la moisson."

Marie était restée assise à la maison.

Marthe lui cria: "Viens, le maître te réclame."
Elle vint. Jésus dit: "Pourquoi pleures-tu, femme?"
Et Marie à genoux lui dit: "Toi seul es fort.
Si nous t'avions eu, maître, il ne serait pas mort."
Jésus reprit: "Je suis la lumière et la vie.
Heureux celui qui voit ma trace et l'a suivie!
Qui croit en moi vivra, fût-il mort et gisant."
Et Thomas, appelé Didyme, était présent.
Et le Seigneur, dont Jean et Pierre suivaient l'ombre,
Dit aux Juifs accourus pour le voir en grand nombre:
"Où donc l'avez-vous mis?" Ils répondirent: "Vois",
Lui montrant de la main, dans un champ, près d'un bois,
A côté du torrent qui dans les pierres coule,
Un sépulcre.

Et Jésus pleura.

Sur quoi la foule
Se mit à s'écrier: "Voyez comme il l'aimait!
Lui qui chasse, dit-on, Satan et le soumet,
Eût-il, s'il était Dieu, comme on nous le rapporte,
Laissé mourir quelqu'un qu'il aimât de la sorte?"
Or Marthe conduisit au sépulcre Jésus.
Il vint. On avait mis une pierre dessus.
"Je crois en vous, dit Marthe, ainsi que Jean et Pierre.
Mais voilà trois jours qu'il est sous cette pierre."

Et Jésus dit: "Tais-toi, femme, car c'est le lieu
Où tu vas, si tu crois, voir la gloire de Dieu."
Puis il reprit: "Il faut que cette pierre tombe."
La pierre ôtée, on vit le dedans de la tombe.

Jésus leva les yeux au ciel et marcha seul
Vers cette ombre où le mort gisait dans son linceul,
Pareil au sac d'argent qu'enfouit un avare.
Et, se penchant, il dit à haute voix: "Lazare!"

Alors le mort sortit du sépulcre; ses pieds
Des bandes du linceul étaient encore liés;
Il se dressa debout le long de la muraille;
Jésus dit: "Déliez cet homme, et qu'il s'en aille!"
Ceux qui virent cela crurent en Jésus-Christ.

Or, les prêtres, selon qu'au livre il est écrit,
S'assemblèrent, troublés, chez le préteur de Rome;
Sachant que le Christ avait ressuscité cet homme,
Et que tous avaient vu le sépulcre s'ouvrir,
Ils dirent: "Il est temps de le faire mourir."

Victor HUGO.

(La Légende des Siècles.)

Gerbe de pensées

Si nous employions à penser aux grandeurs du ciel la moitié du temps que nous donnons inutilement aux vains intérêts de ce monde, nous ne vivrions pas, comme nous le faisons, dans un mépris si apparent des affaires du salut. — Bossuet.

• • •

Un chrétien ne saurait être en sûreté de conscience si, dans ses dépenses personnelles, il ne fait pas la part des malheureux. Faites-la aussi abondante que possible: et pour cela, retranchez courageusement les dépenses folles, vaines et superflues.—Mgr Gay.

Pour avoir baillé

Londres — Elle était vendeuse dans un magasin de nouveautés de Londres. Un jour, comme elle n'avait pu, excédée de fatigue, dissimuler un bâillement, une cliente s'indigna bruyamment:

— Les vendeuses de ce magasin manquent tout à fait d'éducation!

Un inspecteur, qui avait entendu ce propos ridicule, crut devoir adresser un blâme à la pauvre petite vendeuse. Elle en éprouva une telle révolte qu'elle se fit inscrire le soir même à l'Union des employés de commerce et y témoigna assez de zèle pour devenir, au bout de quelques mois, secrétaire adjointe de cette association.

Mlle Margaret Bondfield, élue député de Northampton, fait aujourd'hui partie du gouvernement britannique comme secrétaire parlementaire du ministère du travail. Sans l'indignation de la cliente, il est infiniment probable qu'elle serait encore vendeuse dans la nouveauté.

LA DIFFERENCE

L'homme est une créature d'habitudes de fer, la femme s'adapte aux circonstances.

Un homme n'essaie pas d'enfoncer un clou avant d'avoir trouvé un marteau; une femme n'hésite pas à utiliser dans ce cas les pincettes, les talons de ses souliers ou le dos de la brosse.

L'homme considère le tire-bouchon comme absolument nécessaire pour déboucher une bouteille; la femme essaie de retirer le bouchon avec les ciseaux, le couteau ou bien un tire-bouchon. S'il ne sort pas facilement, elle l'enfonce, car l'essentiel c'est bien de pouvoir retirer ce qu'il y a dans la bouteille.

Pour l'homme, le rasoir n'existe que pour un seul objet. La femme a une opinion plus étendue de son application. Elle s'en sert pour couper les crayons et les cors, et cet emploi seul fait que l'époux exècre les rasoirs et ses fabricants.

Quand un homme écrit, tout doit convenir à cet événement; la plume, le papier et l'encre doivent être comme ceci ou cela. La femme, elle, cherche du papier blanc quelconque, la feuille détachée de quelque carnet ou le dos de quelque enveloppe de facture. Elle effile le crayon avec les ciseaux, pose le papier sur un vieil atlas, croise les pieds, se balance sur la chaise et confie ses pensées au papier en suçant à chaque instant le crayon ou la plume.

La femme sèche l'encre en soufflant, agite le papier dans l'air ou bien le tient sur la lampe, jusqu'à ce qu'il commence à sentir brûlé.

L'homme gronde et crie quand il ne trouve pas le buvard à la portée de sa main; il glisse sa lettre sans hésitation dans l'enveloppe, la ferme, relit encore l'adresse, s'assure que l'enveloppe est bien fermée et la jette enfin avec force dans la boîte.

Chez l'homme l'"adieu" signifie la fin de la conversation et le moment de la séparation; chez la femme, c'est le commencement d'un nouveau chapitre, car c'est quand elles se quittent que les femmes ont le plus à se dire.

La femme ne se lasse pas de rajuster avec chagrin les morceaux d'un objet cassé; l'homme le met de côté et oublie ce qui est sans remède.

La femme commence la lecture d'un roman par la fin et écrit dans son carnet n'importe où; l'homme dans les deux cas procède avec ordre.

La lettre d'un homme finit avec la signature; celle d'une femme commence avec le post-scriptum.

Moralité: La femme est le contraire de l'homme!—René Miguel.

RECETTES

Gâteau "bûche de Noël"

Trois oeufs (battus séparément); une tasse de sucre; 2 cuillerées à table de lait doux; 2 cuillerées à thé de poudre à pâtisserie; 1 tasse de farine préparée de n'importe quelle marque.

Battez les jaunes d'oeufs avec le sucre et le lait doux, fouettez les blancs en neige, puis battez-les lestement avec les jaunes et le sucre. Mélangez la farine et la poudre à pâtisserie avant de les ajouter aux autres objets, faites cuire de suite au four modérément. Vous roulez le gâteau sur un linge mouillé, et si le bord du gâteau est dur vous pouvez en enlever un peu avec un couteau tranchant; quand il sera roulé, coupez les bouts en biseau, taillez dans du gâteau sec de petits morceaux imitant les noeuds du bois, que vous fixerez à l'aide de cure-dents et pendant que le gâteau est encore chaud vous pouvez lui donner la forme voulue en imitant un morceau de bois.

Voici pour la crème à glacer:

Une demi-livre de beurre non salé, 4 cuillerées à soupe de crème douce. Epaississez ensuite avec de la fleur de sucre jusqu'à ce que cela puisse se travailler à la fourchette; ajoutez du cacao en poudre pour imiter la couleur de l'écorce des arbres. Vous vous gardez un peu de ce mélange avant d'ajouter le cacao, en le colorant un tout petit peu avec de la couleur à beurre pour les bouts de la "bûche" et des noeuds. Quand elle sera recouverte de cette crème, travaillez avec une grosse fourchette, en imitant l'écorce des arbres.

PETITS CONSEILS

Nettoyage des objets en étain

Mettre du savon minéral dans une casserole de terre, et non de cuivre, qui pourrait être attaqué par le savon; verser dessus deux verres de bière, et laisser bouillir jusqu'à dissolution. Le mélange forme alors une sorte de pâte. Lorsqu'elle a tiédi, y plonger un chiffon avec lequel on frotte l'étain jusqu'à ce qu'il soit propre. Pour le rendre brillant, achevez de frotter avec une flanelle ou une peau bien sèches.

Quelques propriétés du sel, utiles dans l'hygiène

1. Une cuillerée à café de sel dans un verre d'eau, en se couchant ou le matin à jeun, guérit les cas les plus rebelles de constipation.
2. Une friction d'eau salée de temps en temps arrête la chute des cheveux.
3. Un bain d'eau salée guérit l'inflammation et la fatigue des yeux.
4. Un gargarisme à l'eau salée soulage les maux de gorge.
5. Le sel employé de temps à autre pour les soins des dents préserve ces dernière du tartre.

Enfin, des bains de sel et d'eau froide guérissent le froid aux pieds.

L'EVANGILE

Dimanche de Pâques

(S. Marc, XVI, 1-7)

En ce temps-là, Marie Madeleine, Marie, mère de Jacques, et Salomé achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? Mais, en y regardant, elles s'aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point; vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité; il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même.

Calendrier de la semaine

Jeudi 17 avril — S. Anicet.
Vendredi 18 — S. Apollonius
Samedi 19 — S. Crescent.
Dimanche 20 — Pâques.
Lundi 21 — S. Anselme.
Mardi 22 — S. Soter.
Mercredi 23 — S. Georges.

Expressions populaires

"Travailler pour le roi de Prusse" — (Travailler gratis ou pour peu de chose). Les fondateurs de la dynastie des Hohenzollern étaient si avares qu'ils ne payaient jamais sans se faire tirer l'oreille. Le grand Frédéric rétribuait aussi mal ses ouvriers. Toute personne qui fait un travail dont il n'obtient aucun paiement "travaille pour le roi de Prusse".

"Empêcheur de danser en rond" — (Gêner les gens qui s'amusent). Au cours d'une répétition au Théâtre des Variétés, vers 1850, des figurants des deux sexes s'avisèrent de faire une ronde sur la scène, pendant un entr'acte. Le régisseur se fâcha. L'une des figurantes protesta: "En voilà un empêcheur de danser en rond!" Le mot resta.

LE PIONNIER AU CANADA

Il y a trente-deux ans, le thé "Salada", maintenant fameux, fut mis sur le marché en paquets de métal cachetés. "Salada" fut le premier des paquets de thé en métal cachetés au Canada. Aussitôt sa pureté et sa saveur supérieure lui valurent la grande popularité qui ne cesse de s'accroître depuis. Il est encore un peu différent et un peu meilleur que les thés ordinaires.

GUIDE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL DE WINNIPEG

PRIX - 158 - PRIX

L'administration de

"LA LIBERTE"

et de la

"NORTHWEST REVIEW"

attache à cette page du Guide Commercial et Professionel, qui paraîtra alternativement dans les deux journaux, six prix distribués chaque semaine pendant vingt-six semaines. De plus, à la fin des vingt-six semaines, elle donnera deux prix spéciaux en argent dont le total s'élèvera à $50.00.

Les six prix hebdomadaires seront en bons pour marchandises ou services chez toute maison annonçant dans cette page. Ces prix sont les suivants:

Premier prix, $5.00; deuxième prix, $1.00; troisième prix, $1.00; quatrième prix, $1.00; cinquième prix, $1.00; sixième prix, $1.00

Prix spéciaux en argent: Premier $30, Second $20

seront accordés aux deux personnes qui feront la plus grande somme totale d'achats chez les annonceurs de cette page pendant sa durée. La preuve devra être fournie par les reçus ou les coupons de vente, ou les deux ensemble. Ces prix en argent seront donnés à la fin du concours.

Lisez -- Cherchez -- Gagnez

TROUVEZ LES LETTRES MANQUANTES

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront U-N-I-O-N

CONDITIONS

Nous avons volontairement omis un certain nombre de lettres dans les annonces qui paraissent sur cette page. Quand vous les aurez trouvées et mises dans l'ordre convenable, ces lettres écriront U-N-I-O-N. Examinez les annonces soigneusement, et trouvez les lettres manquantes. Ecrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises, et expédiez promptement votre réponse à la "Liberté", 619, avenue McDermot, Winnipeg. Exactitude, propreté et originalité, tout comptera. Les réponses seront examinées par un comité désintéressé, et les noms des gagnants seront publiés dans l'édition de la semaine suivante. Les employés des journaux et les membres de leurs familles ne peuvent participer à ce concours. Les réponses, pour être considérées, devront être reçues au plus tard à dix heures du matin, le mercredi de la semaine suivante.

NOTE—Le but de cette page spéciale est d'attirer l'attention de la population catholique de Winnipeg et de l'Ouest du Canada sur un certain nombre de maisons d'affaires de premier ordre qui méritent en tout point leur appui et leur clientèle, et avec lesquelles elle peut faire affaire en toute confiance.

Les annonceurs de la "Liberté" vous garantissent satisfaction complète dans toutes les transactions que vous pouvez faire avec eux.

Concours de Lettres Manquantes

DE LA SEMAINE DU 1er AVRIL

H omis dans "Graham", Henry Presch.
O omis dans "cour", Western Coal Co.
T omis dans "téléphones", Empire Coal Co.
E omis dans "pâtisseries", Canada Bread Co.
L omis dans "consultation", Love & Stinson.

NOMS DES GAGNANTS

1er prix: $5.00—Mlle Georgeline Senez, 48, Despins, Saint-Boniface.
2me prix: $1.00—Mlle Philomène Fortier, 614, Bannatyne, Winnipeg.
3me prix: $1.00—Mlle Georgiana Lemieux, 355, Desmeurons, St-Bon.
4me prix: $1.00—Mlle Marguerite Cusson, Acad. Ste-Marie, Winnipeg.
5me prix: $1.00—Mlle M.-R. McEachran, Saint-Léon, Man.
6me prix: $1.00—M. Louis de Rocquigny, Haywood, Man.

ESSAYEZ ENCORE CETTE SEMAINE

Cette page spéciale d'annonces paraît encore cette semaine. Essayez de nouveau de décrocher un de ces prix. N'oubliez pas que nous tenons compte de la netteté, de la correction et de l'originalité des réponses.

Certains concurrents, constatant qu'ils ont trouvé la réponse exacte, sont sans doute déçus de ne pas avoir de prix. Il faut bien remarquer que nos concours sont relativement faciles; pour décerner les prix entre les nombreux concurrents, nous devons tenir compte de la façon plus ou moins originale et artistique dont les candidats présentent leurs solutions.

LES SPORTS

Le Stade Olympique de Colombes

Avant d'être choisi, officiellement, pour les Jeux Olympiques de 1924, le Stade de Colombes, près de Paris, avait été le théâtre de nombreuses manifestations sportives.

Les matches de football rugby, qui opposent annuellement le Quinze de France aux Elections du Royaume-Uni, s'y déroulaient régulièrement depuis cinq années. La proximité de ce splendide terrain, ses gradins, ses plans inclinés susceptibles d'admettre trente mille personnes en faisaient un cadre idéal.

Mais — pour rassembler dans une arène l'élite du monde — le Comité Olympique Français n'entendait point se contenter des installations existantes. Elles ne pouvaient, au demeurant, assurer à une compétition de pareille envergure, l'ampleur indispensable.

Un stade nouveau, tout de béton armé, est sorti de terre. Sa forme est ovale, encadrant une piste de cendrée rouge, qui, au dire des champions qui l'ont essayée, sera, sans doute, la plus vite du monde, et verra la chute de plusieurs records.

Au milieu, une pelouse au sol amélioré se prêtera aux rencontres de rugby, de football, aux lancers, comme aux défilés et aux fêtes qui encadreront la solennité quadriennale.

Un chemin de béton, large de six mètres, court tout autour de l'amphithéâtre auquel 32 portes monumentales donnent accès.

Les deux tribunes droites, qui se font vis-à-vis, ont un développement total de 144 mètres de long sur 28 de large. Elles ont été éprouvées à raison de 250 à 750 kgs au mètre carré et ont victorieusement résisté à cette épreuve. Elles comportent 20,000 places assises, numérotées et couvertes.

La couverture des tribunes est réalisée par une charpente métallique large de 27 m. 70, qu'un porte-à-faux de dix-sept mètres souligne audacieusement.

Les places populaires, qui surplombent les virages sont au nombre de 40,000.

Soixante mille personnes, en tout, trouveront accès dans l'arène, suivront la lutte ardente et courtoise des nations. Il est agréable de constater qu'elles pourront le faire dans les conditions les plus propices; et le déroulement, en lui-même admirable, de ces efforts désintéressés et opiniâtres, n'en connaitra, dans un décor aussi prodigieux, qu'une consécration nouvelle.

LE PELERINAGE NATIONAL ET LES CAPITALES DU MONDE

Ce sera l'immense avantage du XXme Pèlerinage National Canadien et Tour d'Europe de cette année de réunir, dans un même itinéraire, en outre des plus belles villes, les capitales les plus intéressantes des vieux continents. Ces cités parlementaires n'ont-elles pas retenu le plus l'attention universelle durant les angoisses des dernières guerres et sur qui convergent maintenant tous les désirs d'une paix durable!

Dans ce monde de la diplomatie, la métropole de Londres prend la première place, sans pour cela n'offrir au visiteur que des idées politiques. Nombreux sont les souvenirs auxquels se rattachent les luttes et les grandeurs de l'Empire sous leurs formes diverses d'édifices, de monuments, d'églises.

Après la capitale d'Angleterre, c'est celle de la Hollande, Amsterdam, avec son église aux sept tours et ses maisons qui rappellent les heures de la réforme, c'est aussi cette capitale universelle de la paix, où sont supposées se résumer les ambitions générales comme les concessions mutuelles des puissances.

La visite de la Belgique et de sa capitale, Bruxelles, donne un intérêt tout particulier et tout nouveau au Tour d'Europe des Agences Hone, qui se complète d'ailleurs par un séjour à Strasbourg, cette capitale morale des provinces françaises perdues et reconquises, l'Alsace et la Lorraine, et aussi par une vision enchanteresse de la Suisse pittoresque.

L'itinéraire des capitales ne serait pas parfait sans cette Rome qui appartient un peu à l'Italie mais surtout à l'univers catholique, et aussi ce Paris, cette capitale de la pensée, des arts, du génie de la France. La métropole française ne sera point la dernière à évoquer des souvenirs et des émotions dans le coeur et l'esprit de nos compatriotes.

Cette visite des capitales de l'Europe n'est pas le seul attrait du XXIme Pèlerinage National Canadien et Tour d'Europe, ce n'en est pas non plus le moindre. Elle témoigne du souci qu'ont les organisateurs, les Agences de Voyages Jules Hone, d'unir à la fois l'utile d'un voyage à l'agréable des choses à voir, sans oublier la garantie d'un confort parfait en cours de route.

Pour s'assurer les meilleures réservations, il serait bon de ne point retarder de s'enregistrer. Pour se convaincre de l'occasion unique offerte par les Agences Hone dans ce Tour d'Europe, il est nécessaire de réclamer le programme-itinéraire et tous les autres détails de l'organisation.

POUR RIRE

Les deux fous

"L'Académie des Humoristes vient de se fonder."
(Les journaux.)

A New-York, un célibataire,
Pour se distraire gentiment,
Visite un établissement
Où tous les déments de la terre
Paraissent être réunis.
Or, parmi ces divers loufoques,
Notre visiteur, intrigué,
En avise un, d'air plutôt gai.
Svelte, blond, sympathique et rose,
Il tient dans ses bras quelque chose
Qu'il berce, doux et triomphant,
Telle une maman, son enfant.
Au sein de cette Academie,
Fondée avec sagesse pour
Narguer la tristesse ennemie,
On cita mille traits d'humour.
Mais une américaine histoire,
Ayant pour titre "Les Deux Fous",
Obtint un succès si notoire,
Qu'en vers je la traduis pour vous:
— Quel est cet être à l'oeil languide?
— Ce jeune homme, répond le guide,
Autrefois était fiancé.
Mais la demoiselle inconstante.
Je ne sais ce qui s'est passé,
Longtemps le laissa dans l'attente,
Puis choisit un autre mari.
Il en fut tellement marri
Qu'il dorlote comme une mère,
Une bûche dans un torchon.
Depuis lors (chacun sa chimère),
Il trouve son sort folichon,
Et sourit, à son ordinaire.
C'est un calme pensionnaire
Comme on n'en trouve pas souvent!...
— Tant mieux! Mais voyons le suivant.
— Ah! lui, c'est bien une autre paire
De manches! Un rien l'exaspère,
Il hurlera jusqu'au trépas.
Comme il ne décolère pas,
Il faut qu'avec soin on l'isole
Et lui mette la camisole.
— D'où lui vient donc cet oeil ardent
Et cette mine courroucée?...
— Il épousa la fiancée
Du bon jeune homme précédent.

Hugues DELORME.